

Ce document est extrait de la base de données
textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de
la Langue Française (INaLF)

Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme [Document électronique] /
par M. l'abbé de Condillac

OBJET DE CET OUVRAGE

p105

Messieurs de Port-Royal ont les premiers
porté la lumière dans les livres élémentaires.
Cette lumière, il est vrai, étoit foible encore :
mais enfin c' est avec eux que nous
avons commencé à voir, et nous leur
avons d' autant plus d' obligation, que,
depuis des siècles, des préjugés grossiers
fermoient les yeux à tout le monde.
D' excellens esprits se sont depuis appliqués
à frayer la route qui leur étoit ouverte.
M Du Marsais, qui a recherché en philosophe
les principes du langage, a exposé ses
vues avec autant de simplicité que de clarté.
M Duclos a enrichi de remarques la *grammaire
générale et raisonnée* , et a donné, en
quelque sorte, une nouvelle vie à cet
ouvrage, en le rendant plus commun et
plus utile.
Il étoit tems d' avoir une grammaire. M
Du Marsais, qui pouvoit ne laisser rien à
desirer à cet égard, en avoit promis une,

p106

et n' en a donné que quelques articles dans
l' encyclopédie. D' autres ont travaillé en
ce genre avec succès, et ont montré
beaucoup de sagacité. Cependant j' avoue
que je ne trouve point dans leurs ouvrages
cette simplicité qui fait le principal mérite
des livres élémentaires.
Je regarde la grammaire comme la

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

première partie de l' art de penser. Pour découvrir les principes du langage, il faut donc observer comment nous pensons : il faut chercher ces principes dans l' analyse même de la pensée.

Or, l' analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l' est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, et que ceux qui les parlent ont l' esprit plus ou moins juste. C' est ce qui me fait considérer les langues comme autant de méthodes analytiques. Je me propose donc de chercher quels sont les signes et quelles sont les règles de cette méthode ; et je divise cet ouvrage en deux parties.

Dans la première, que j' intitule de l' *analyse du discours* , nous chercherons les signes que les langues nous fournissent pour analyser la pensée. Ce sera une grammaire générale,

p107

qui nous découvrira les éléments du langage et les règles communes à toutes les langues. Dans la seconde, intitulée *des éléments du discours* , nous observerons les éléments que la première partie nous aura donnés ; et nous découvrirons les règles que notre langue nous prescrit pour porter, dans l' analyse de nos pensées, la plus grande clarté et la plus grande précision.

Persuadé que les arts seroient plus faciles, s' il étoit possible de les enseigner avec des mots familiers à tout le monde, je pense que les termes techniques ne sont utiles qu' autant qu' ils sont absolument nécessaires. C' est pourquoi j' ai banni tous ceux dont j' ai pu me passer, préférant une périphrase lorsqu' une idée ne doit pas revenir souvent. J' ai encore retranché de cette grammaire des détails que les étrangers pourroient y désirer ; mais je n' écris que pour les françois, à qui l' usage les apprend.

p108

du langage d' action.

les gestes, les mouvemens du visage et les accens inarticulés, voilà, monseigneur, les premiers moyens que les hommes ont eus pour se communiquer leurs pensées.

Le langage qui se forme avec ces signes se nomme *langage d' action.*

par les gestes, j' entends les mouvemens du bras, de la tête, du corps entier, qui s' éloigne ou s' approche d' un objet, et toutes les attitudes que nous prenons, suivant les impressions qui passent jusqu' à l' ame.

Le desir, le refus, le dégoût, l' aversion, etc. Sont exprimés par les mouvemens du bras, de la tête, et par ceux de tout le corps ; mouvemens plus ou moins vifs, suivant la vivacité avec laquelle nous nous

p109

portons vers un objet, ou nous nous en éloignons.

Tous les sentimens de l' ame peuvent être exprimés par les attitudes du corps. Elles peignent d' une manière sensible l' indifférence, l' incertitude, l' irrésolution, l' attention, la crainte et le desir confondus ensemble, le combat des passions tour-à-tour supérieures les unes aux autres, la confiance, la jouissance tranquille et la jouissance inquiète, le plaisir et la douleur, le chagrin et la joie, l' espérance et le désespoir, la haine, l' amour, la colère, etc.

Mais l' élégance de ce langage est dans les mouvemens du visage, et principalement dans ceux des yeux. Ces mouvemens finissent un tableau que les attitudes n' ont fait que dégrossir ; et ils expriment les passions avec toutes les modifications dont elles sont susceptibles.

Ce langage ne parle qu' aux yeux. Il seroit donc souvent inutile, si, par des cris, on n' appeloit pas les regards de ceux à qui l' on veut faire connoître sa pensée. Ces cris sont les accens de la nature : ils varient suivant les sentimens dont nous sommes affectés ; et on les nomme *inarticulés* , parce qu' ils se forment dans la bouche,

sans être frappés ni avec la langue, ni avec les lèvres. Quoique capables de faire une vive impression sur ceux qui les entendent, ils n' expriment cependant nos sentimens que d' une manière imparfaite ; car ils n' en font connoître ni la cause, ni l' objet, ni les modifications ; mais ils invitent à remarquer les gestes et les mouvemens du visage ; et le concours de ces signes achève d' expliquer ce qui n' étoit qu' indiqué par ces accens inarticulés.

Si vous réfléchissez sur les signes dont se forme le langage d' action, vous reconnoîtrez qu' il est une suite de la conformation des organes ; et vous conclurez que plus il y a de différence dans la conformation des animaux, plus il y en a dans leur langage d' action, et que, par conséquent, ils ont aussi plus de peine à s' entendre. Ceux dont la conformation est tout-à-fait différente sont dans l' impuissance de se communiquer leurs sentimens. Le plus grand commerce d' idées est entre ceux qui, étant d' une même espèce, sont conformés de la même manière.

Ce langage est naturel à tous les individus d' une même espèce, cependant tous ont besoin de l' apprendre. Il leur est naturel,

p111

parce que si un homme qui n' a pas l' usage de la parole montre d' un geste l' objet dont il a besoin, et exprime par d' autres mouvemens le desir que cet objet fait naître en lui, c' est, comme nous venons de le remarquer, en conséquence de la conformation. Mais si cet homme n' avoit pas observé ce que son corps fait en pareil cas, il n' auroit pas appris à reconnoître le desir dans les mouvemens d' un autre. Il ne comprendroit donc pas le sens des mouvemens qu' on feroit devant lui : il ne seroit donc pas capable d' en faire à dessein de semblables pour se faire entendre lui-même. Ce langage n' est donc pas si naturel qu' on le sache sans l' avoir appris. L' erreur où vous pouviez tomber à ce sujet vient de ce qu' on est porté à croire qu' on n' a appris que ce dont on se souvient d' avoir fait une étude. Mais avoir appris n' est autre

chose que savoir dans un tems ce qu' on ne savoit pas auparavant. En effet, qu' en conséquence de votre conformation, les circonstances seules vous aient instruit vous-même, parce que vous avez étudié à dessein, c' est toujours apprendre. Puisque le langage d' action est une suite de la conformation de nos organes, nous

p112

n' en avons pas choisi les premiers signes. C' est la nature qui nous les a donnés : mais en nous les donnant, elle nous a mis sur la voie pour en imaginer nous-mêmes. Nous pourrions, par conséquent, rendre toutes nos pensées avec des gestes, comme nous les rendons avec des mots ; et ce langage seroit formé de signes naturels et de signes artificiels.

Remarquez bien, monseigneur, que je dis de *signes artificiels* , et que je ne dis pas de *signes arbitraires* : car il ne faudroit pas confondre ces deux choses.

En effet, qu' est-ce que des signes arbitraires ?

Des signes choisis sans raison et par caprice. Ils ne seroient donc pas entendus.

Au contraire, des signes artificiels sont des signes dont le choix est fondé en raison : ils doivent être imaginés avec tel art, que l' intelligence en soit préparée par les signes qui sont connus.

Vous comprendrez quel est cet art, si vous considérez une suite d' idées que vous voudriez rendre par le langage d' action.

Prenons pour exemple les opérations de l' entendement. Vous voyez dans toutes un même fond d' idées, et vous remarquez que ce fond varie de l' une à l' autre par

p113

différens accessoires. Pour exprimer cette suite d' opérations, il faudra donc avoir un signe qui se retrouve le même pour toutes, et qui varie cependant de l' une à l' autre : il faudra qu' il soit le même, afin qu' il exprime le fond d' idées qui leur est commun ; et il faudra qu' il varie, afin qu' il

exprime les différens accessoires qui les distinguent.

Alors vous aurez une suite de signes qui ne seront dans le vrai qu' un même signe modifié différemment. Les derniers, par conséquent, ressembleront aux premiers ; et c' est cette ressemblance qui en facilitera l' intelligence. On la nomme *analogie* . Vous voyez que l' analogie, qui nous fait la loi, ne nous permet pas de choisir les signes au hasard et arbitrairement.

Ce langage, qui vous paroît à peine possible, a été connu des romains. Les comédiens qu' on appeloit *pantomines* , représentoient des pièces entières sans proférer une seule parole. Comment donc étoient-ils parvenus à former peu-à-peu ce langage ? Est-ce en imaginant des signes arbitraires ? Mais on ne les auroit pas entendus, ou le peuple eût été obligé de faire une étude qu' il n' aurait certainement

p114

pas faite. Il falloit donc qu' en partant des signes naturels, qui étoient entendus de tout le monde, les pantomimes prissent l' analogie pour guide dans le choix des signes qu' ils avoient besoin d' inventer, et les plus habiles étoient ceux qui suivoient cette analogie avec plus de sagacité. D' après ce que je viens de dire, nous pouvons distinguer deux langages d' action : l' un naturel, dont les signes sont donnés par la conformation des organes ; et l' autre artificiel, dont les signes sont donnés par l' analogie. Celui-là est nécessairement très-borné : celui-ci peut être assez étendu pour rendre toutes les conceptions de l' esprit humain ; considérons ces deux

p115

langages dans celui qui parle et dans celui qui écoute. Il faut me passer cette expression, et parce qu' elle est plus précise, et que l' analogie me force à la préférer. Dans celui qui ne connoît encore que les signes naturels, donnés par la conformation

des organes, l' action fait un tableau fort composé : car elle indique l' objet qui l' affecte, et en même tems elle exprime et le jugement qu' il porte, et les sentimens qu' il éprouve. Il n' y a point de succession dans ses idées. Elles s' offrent toutes à la fois dans son action, comme elles sont toutes à la fois présentes à son esprit. On pourroit l' entendre d' un clin d' oeil, et pour le traduire, il faudroit un long discours. Nous nous sommes fait une si grande

p116

habitude du langage traînant des sons articulés, que nous croyons que les idées viennent l' une après l' autre dans l' esprit, parce que nous proférons les mots les uns après les autres. Cependant ce n' est point ainsi que nous concevons ; et comme chaque pensée est nécessairement composée, il s' ensuit que le langage des idées simultanées est le seul langage naturel. Celui au contraire des idées successives est un art dès ses commencemens, et c' est un grand art quand il est porté à sa perfection. Mais, quoique simultanées dans celui qui parle le langage d' action, les idées deviennent souvent successives dans ceux qui écoutent. C' est ce qui leur arrive, lorsqu' au premier coup-d' oeil ils laissent échapper une partie de l' action. Alors ils ont besoin d' un second coup-d' oeil, ou même d' un troisième pour tout entendre ; et par conséquent ils reçoivent successivement les idées qui leur étoient offertes toutes à la fois. Cependant si nous considérons qu' un peintre habile voit rapidement tout un tableau, et d' un clin-d' oeil y démêle une multitude de détails qui nous échappent, nous jugerons que des hommes qui ne parlent encore que le langage des

p117

idées simultanées doivent se faire une habitude de voir, aussi d' un clin-d' oeil, presque tout ce qu' une action leur présente à la fois. Ils ont certainement un regard plus

rapide que le nôtre.

Quoique celui qui écoute puisse ne saisir qu' à plusieurs reprises la pensée de celui qui parle, il est certain qu' à chaque fois, ce qu' il saisit est encore une pensée composée : ce sera au moins un jugement. Il est donc démontré que le langage d' action, tant qu' il n' est encore qu' une suite de la conformation des organes, offre toujours une multitude d' idées à la fois ; les tableaux peuvent se succéder : mais chaque tableau est un ensemble d' idées simultanées. Le langage d' action a donc l' avantage de la rapidité. Celui qui le parle paroît tout dire sans effort. Avec nos langues, au contraire, nous nous traînons péniblement d' idée en idée, et nous paroissions embarrassés à faire entendre tout ce que nous pensons. Il semble même que ces langues, qui sont devenues pour nous une seconde nature, ralentissent l' action de toutes nos facultés. Nous n' avons plus ce coup-d' oeil qui embrasse une multitude de choses, et nous ne savons plus voir que

p118

comme nous parlons, c' est-à-dire successivement. Nous ne voyons distinctement les choses, qu' autant que nous les observons les unes après les autres. à cet égard, le langage d' action a donc du désavantage : car il tend à confondre ce qui est distinct dans le langage des sons articulés. Cependant il ne faut pas croire que, pour ceux à qui il est familier, il soit confus autant qu' il le seroit pour nous. Le besoin qu' ils ont de s' entendre leur apprend bientôt à décomposer ce langage. L' un s' étudie à dire moins de choses à la fois, et il substitue des mouvemens successifs à des mouvemens simultanés. L' autre s' applique à observer successivement le tableau que le langage d' action met sous ses yeux, et il rend successif ce qui ne l' est pas. Ils apprennent ainsi peu-à-peu dans quel ordre ils doivent faire succéder leurs mouvemens, pour rendre leurs idées d' une manière plus distincte. Ils savent donc, jusqu' à un certain point, décomposer ou analyser leurs pensées : car analyser n' est autre chose qu' observer successivement, et avec ordre.

Quelque grossière que soit cette analyse, elle est le fruit de l' observation et de

p119

l' étude. Le langage d' action qui la fait n' est donc plus un langage purement naturel. Ce n' est pas une action qui, obéissant uniquement à la conformation des organes, exprime à la fois tout ce qu' on sent. C' est une action qu' on règle avec art, afin de présenter les idées dans l' ordre successif le plus propre à les faire concevoir d' une manière distincte ; et par conséquent, aussitôt que les hommes commencent à décomposer leurs pensées, le langage d' action commence aussi à devenir un langage artificiel. Il deviendra tous les jours plus artificiel, parce que plus ils analyseront, plus ils sentiront le besoin d' analyser. Pour faciliter les analyses, ils imagineront de nouveaux signes analogues aux signes naturels. Quand ils en auront imaginé, ils en imagineront encore ; et c' est ainsi qu' ils enrichiront le langage d' action. Ils l' enrichiront plus promptement ou plus lentement, suivant qu' ils saisiront ou qu' ils laisseront échapper le fil de l' analogie. Ce langage sera donc une méthode analytique plus ou moins parfaite. Persuadé que l' homme, lorsqu' il crée les arts, ne fait qu' avancer dans la route

p120

que la nature lui a ouverte, et faire avec règle, à mesure qu' il avance, ce qu' il faisoit auparavant par une suite de sa conformation ; j' ai cru, monseigneur, que pour mieux m' assurer des vrais principes des langues, je devois d' abord observer le premier langage qui nous est donné par la conformation de nos organes. J' ai pensé que lorsque nous connoîtrons les principes d' après lesquels nous le parlons, nous connoîtrons aussi les principes d' après lesquels nous parlons tout autre langage. En effet, monseigneur, plus vous étudierez l' esprit humain, plus vous vous convaincrez qu' il

n' a qu' une manière de procéder. S' il fait une chose nouvelle, il la fait sur le modèle d' une autre qu' il a faite, il la fait d' après les mêmes règles ; et lorsqu' il perfectionne, c' est moins parce qu' il imagine de nouvelles règles, que parce qu' il simplifie celles qu' il connoissoit auparavant. C' est ainsi que le langage d' action les a préparées au langage des sons articulés, et qu' ils sont passés de l' un à l' autre en continuant de parler d' après les mêmes règles.

L' analogie et l' analyse, dont vous venez de voir les commencemens dans le langage d' action : voilà, monseigneur, à quoi se

p121

réduisent, dans le vrai, tous les principes des langues. La première partie de cette grammaire vous en convaincra.

PARTIE 1 CHAPITRE 2

considérations générales sur la formation des langues et sur leurs progrès.

on appelle sons articulés ceux qui sont modifiés par le mouvement de la langue, lorsqu' elle frappe contre le palais ou contre les dents ; et ceux qui sont modifiés par le mouvement des lèvres, lorsqu' elles frappent l' une contre l' autre. Vous voyez donc, monseigneur, que si nous sommes conformés pour parler le langage d' action, nous le sommes également pour parler le langage des sons articulés. Mais ici la nature nous laisse presque tout à faire. Cependant elle nous guide encore. C' est d' après son impulsion que nous choisissons les premiers sons articulés, et c' est d' après l' analogie que nous en inventons d' autres, à mesure que nous en avons besoin.

On se trompe donc lorsqu' on pense que, dans l' origine des langues, les hommes ont pu choisir indifféremment et arbitrairement

p122

tel ou tel mot pour être le signe

d' une idée. En effet, comment avec cette conduite se seroient-ils entendus ?

Les accents qui se forment sans aucune articulation sont communs aux deux langages ; et on a dû les conserver dans les premiers sons articulés dont on s' est servi pour exprimer les sentimens de l' ame. On n' aura fait que les modifier, en les frappant avec la langue ou avec les lèvres ; et cette articulation, qui les marquoit davantage, pouvoit les rendre plus expressifs. On n' auroit pas pu faire connoître les sentimens qu' on éprouvoit, si l' on n' avoit pas conservé dans les mots les accents mêmes de chaque sentiment.

En parlant le langage d' action, on s' étoit fait une habitude de représenter les choses par des images sensibles : on aura donc essayé de tracer de pareilles images avec des mots. Or, il a été aussi facile que naturel d' imiter tous les objets qui font quelque bruit. On trouvera sans doute plus de difficulté à peindre les autres. Cependant il falloit les peindre, et on avoit plusieurs moyens.

Premièrement l' analogie qu' a l' organe de l' ouïe avec les autres sens fournissoit

p123

quelques couleurs grossières et imparfaites qu' on aura employées.

En second lieu, on trouvoit encore des couleurs dans la douceur et dans la dureté des syllabes, dans la rapidité et dans la lenteur de la prononciation, et dans les différentes inflexions dont la voix est susceptible.

Enfin, si, comme nous l' avons dit, l' analogie, qui déterminoit le choix des signes, a pu faire du langage d' action un langage artificiel propre à représenter des idées de toute espèce, pourquoi n' auroit-elle pas pu donner le même avantage au langage des sons articulés ?

En effet, nous concevons qu' à mesure qu' on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d' obstacles à nommer de nouveaux objets. Vouloit-on indiquer une chose dans laquelle on remarquoit plusieurs qualités sensibles, on réunissoit ensemble plusieurs mots qui exprimoient chacun quelqu' une de ces qualités. Ainsi

les premiers mots devenoient des élémens,
avec lesquels on en composoit de nouveaux,
et il suffisoit de les combiner différemment
pour nommer une multitude de choses
différentes. Les enfans nous prouvent tous

p124

les jours combien la chose étoit facile,
puisqu'on leur voyoit faire des mots,
souvent très-expressifs. Vous en avez fait
vous-même, monseigneur. Or, est-ce au
hasard que vous les choisissiez ? Non certainement ;
l'analogie, quoiqu'à votre insçu,
vous déterminoit dans votre choix. L'analogie
a également guidé les hommes dans
la formation des langues.

Il y a des philosophes, monseigneur,
qui ont pensé que les noms de la langue
primitive exprimoient la nature même des
choses. Ils raisoient sans doute d'après
des principes semblables à ceux que je viens
d'exposer, et ils se trompoient. La cause
de leur méprise vient de ce qu'ayant vu
que les premiers noms étoient représentatifs,
ils ont supposé qu'ils représentoient
les choses telles qu'elles sont. C'étoit donner
gratuitement de grandes connoissances à
des hommes grossiers, qui commençoient
à peine à prononcer des mots. Il est donc
à propos de remarquer que, lorsque je dis
qu'ils représentoient les choses avec des

p125

sons articulés, j'entends qu'ils les représentoient
d'après des apparences, des opinions, des
préjugés, des erreurs ; mais ces
apparences, ces opinions, ces erreurs
étoient communes à tous ceux qui travailloient
à la même langue, et c'est
pourquoi ils s'entendoient. Un philosophe,
qui avoit été capable de s'exprimer d'après
la nature des choses, leur eût parlé sans
pouvoir se faire entendre. On pourroit
ajouter que nous ne l'entendrions pas
nous-mêmes.

Les principes que je viens d'indiquer
demanderoient sans doute de plus grands

éclaircissemens. Mais j' en ai assez dit, monseigneur, pour vous faire voir que les langues sont l' ouvrage de la nature ; qu' elles se sont formées, pour ainsi dire, sans nous ; et qu' en y travaillant, nous n' avons fait qu' obéir servilement à notre manière de voir et de sentir.

En effet, si vous avez appris à parler françois, ce n' est pas que vous en eussiez formé le dessein, c' est que vous vous êtes trouvé dans des circonstances qui vous l' ont fait apprendre. Vous avez senti le besoin de communiquer vos idées et de connoître celles des autres, parce que vous avez senti

p126

combien il vous étoit nécessaire de vous procurer les secours des personnes qui vous entouraient. En conséquence vous vous êtes accoutumé à attacher vos idées aux mots qui paroissent propres à les manifester. Ainsi, pour apprendre le françois, vous n' avez qu' à obéir à vos besoins et aux circonstances où vous vous êtes trouvé.

Ce qui arrive aux enfans qui apprennent les langues, est arrivé aux hommes qui les ont faites. Ils n' ont pas dit, *faisons une langue* : ils ont senti le besoin d' un mot, et ils ont prononcé le plus propre à représenter la chose qu' ils vouloient faire connoître.

Or, comme les enfans, à mesure qu' ils apprennent une langue, éprouvent combien il leur est avantageux de la savoir, et, par conséquent, sentent toujours davantage le besoin de l' enrichir de quelques nouvelles expressions ; ils l' enrichissent donc peu-à-peu. Cet ouvrage est long sans doute. Il n' est pas même possible que toutes les langues se perfectionnent également ; et le plus grand nombre, imparfaites et grossières, paroissent, après des siècles, être encore à leur naissance. C' est que les langues sont à leurs derniers progrès lorsque les hommes, cessant

p128

de se faire de nouveaux besoins, cessent aussi de se faire de nouvelles idées.

Vous savez, monseigneur, ce que c' est qu' un systême, vous entrevoyez comment il s' en forme un de toutes vos connoissances. En effet, vous concevez que toutes vos idées tiennent les unes aux autres, qu' elles se distribuent dans différentes classes, et qu' elles naissent toutes d' un même principe. Le systême de vos idées est sans doute moins étendu que celui de votre précepteur, et celui de votre précepteur l' est moins que celui de

p129

beaucoup d' autres : car vous avez moins d' idées que moi, et j' en ai moins que ceux qui sont nés avec de plus grandes dispositions, et qui ont plus étudié. Aussi me dites-vous, avec raison, que je ne vous apprendrai pas tout. Mais que nos connoissances soient plus ou moins étendues, elles sont toujours un systême où tout est lié plus ou moins. Puisque les mots sont les signes de nos idées, il faut que le systême des langues soit formé sur celui de nos connoissances. Les langues, par conséquent, n' ont des mots de différentes espèces, que parce que nos idées appartiennent à des classes différentes ; et elles n' ont des moyens pour lier les mots, que parce que nous ne pensons qu' autant que nous lions nos idées. Vous comprenez que cela est vrai de toutes les langues qui ont fait quelques progrès. Les langues sont en proportion avec les idées, comme cette petite chaise, sur laquelle vous vous asseyez, est en proportion avec vous. En croissant, vous avez besoin d' un siège plus élevé ; de même les hommes, en acquérant des connoissances, ont besoin d' une langue plus étendue. Mais comment les hommes acquièrent-ils des idées ? C' est en observant des objets ;

p130

c' est-à-dire, en réfléchissant sur eux-mêmes, et sur tout ce qui a rapport à eux. Qui n' observe rien, n' apprend rien. Or, ce sont nos besoins qui nous engagent à faire ces observations. Le laboureur a

intérêt de connoître quand il faut labourer, semer, faire la récolte, quels sont les engrais les plus propres à rendre la terre fertile, etc. Il observe donc ; il se corrige des fautes qu' il a faites, et il s' instruit.

Le commerçant observe les différens objets du commerce, où il faut porter certaines marchandises, d' où il en faut tirer d' autres, et quels sont pour lui les échanges les plus avantageux.

Ainsi, chacun dans son état fait des observations différentes, parce que chacun a des besoins différens. Le commerçant ne s' avise pas de négliger le commerce pour étudier l' agriculture, ni le laboureur de négliger l' agriculture pour étudier le commerce. Avec une pareille conduite ils manqueroient bientôt du nécessaire l' un et l' autre.

Chaque condition fait donc un recueil d' observations, et il se forme un corps de connoissances dont la société jouit. Or, comme dans chaque classe de citoyens les observations tendent à se mettre en proportion

p131

avec les besoins, le recueil des observations de toutes les classes tend à se mettre en proportion avec les besoins de la société entière.

Chaque classe, à mesure qu' elle acquiert des connoissances, enrichit des mots qu' elle croit propres à les communiquer. Le système des langues s' étend donc, et il se met peu-à-peu en proportion avec celui des idées.

Actuellement vous pouvez juger quelles langues sont plus parfaites, et quelles langues le sont moins.

Les sauvages ont peu de besoins, donc ils observent peu, donc ils ont peu d' idées. Ils n' ont aucun intérêt d' étudier l' agriculture, le commerce, les arts, les sciences ; donc leurs langues ne sont pas propres à rendre les connoissances que nous avons sur ces différens objets. Assez parfaites pour eux puisqu' elles suffisent à leurs besoins, elles seroient imparfaites pour nous, parce qu' elles manquent d' expressions pour rendre le plus grand nombre de nos idées. Il faut donc conclure que les langues les plus riches sont celles des peuples qui ont beaucoup cultivé les arts et les sciences.

Vous vous souvenez, monseigneur, que
pour rendre sensible la proportion qui tend

p132

à s' établir entre les besoins, les connoissances et les langues, nous avons tracé différens cercles ; un fort petit, dans lequel nous avons circonscrit les besoins des sauvages ; un plus grand, qui contenoit les besoins des peuples pasteurs ; un plus grand encore, pour les besoins des peuples qui commencent à cultiver la terre ; enfin un dernier, dont la circonférence s' étend continuellement, et c' est celui où nous renfermions les besoins des peuples qui créent les arts. Ces cercles croissoient à nos yeux, à mesure que la société se formoit de nouveaux besoins. Nous remarquons que les besoins précèdent les connoissances, puisqu' ils nous déterminent à les acquérir, le cercle des besoins dépasse dans les commencemens celui des connoissances. Nous ferions le même raisonnement sur les connoissances ; elles précèdent les mots, puisque nous ne faisons des mots que pour exprimer des idées que nous avons déjà. Le cercle des connoissances dépasse donc aussi dans les commencemens celui des langues. Enfin, nous remarquons que tous ces cercles tendent à se confondre avec le plus grand, parce que, chez tous les peuples, les connoissances tendent à remplir le cercle des besoins, et que les langues croissent dans la même proportion.

p133

Parcourons maintenant la surface de la terre, nous verrons les connoissances augmenter ou diminuer, suivant que les besoins sont plus multipliés ou plus bornés. Réduites presque à rien parmi les sauvages, ce sont des plantes informes, qui ne peuvent croître dans un sol ingrat où elles manquent de culture. Au contraire, transplantées dans les sociétés civiles, elles s' élèvent, elles s' étendent, elles se greffent les unes sur les autres, elles se multiplient de toutes sortes de manières, et elles varient leurs fruits à l' infini. Comme votre petite chaise est faite sur le même modèle que la mienne qui est plus élevée ; ainsi le système des idées est le même pour le fond chez les peuples sauvages et chez les peuples civilisés ; il ne diffère que parce qu' il est plus ou moins étendu : c' est un même modèle, d' après lequel

on a fait des sièges de différente hauteur.
Or, puisque le système des idées a partout
les mêmes fondemens, il faut que le
système des langues soit, pour le fond, également
le même par-tout ; par conséquent,
toutes les langues ont des règles communes ;
toutes ont des mots de différentes espèces ;
toutes ont des signes pour marquer les rapports
des mots.

p134

Cependant les langues sont différentes,
soit parce qu' elles n' emploient pas les mêmes
mots pour rendre les mêmes idées, soit
parce qu' elles se servent de signes différens
pour marquer les mêmes rapports. En françois,
par exemple, on dit *le livre de pierre* ;
en latin, *liber petri* . Vous voyez que les
romains exprimoient, par un changement
dans la terminaison, le même rapport que
nous exprimons par un mot destiné à cet
usage.

Les langues ne se perfectionnent qu' autant
qu' elles analysent ; au lieu d' offrir à la fois
des masses confuses, elles présentent les idées
successivement, elles les distribuent avec
ordre, elles en font différentes classes ; elles
manient, pour ainsi dire, les élémens de la
pensée, et elles les combinent d' une infinité
de manières ; c' est à quoi elles réussissent plus
ou moins, suivant qu' elles ont des moyens
plus ou moins commodes pour séparer les
idées, pour les rapprocher, et pour les comparer
sous tous les rapports possibles. Vous
connoissez, monseigneur, les chiffres romains
et les chiffres arabes ; et vous jugez,
par votre expérience, combien ceux-ci facilitent
les calculs. Or les mots sont, par
rapport à nos idées, ce que les chiffres sont

p135

par rapport aux nombres. Une langue seroit
donc imparfaite, si elle se servoit de signes
aussi embarrassans que les chiffres romains.
Ce chapitre, monseigneur, et le précédent,
ne sont que des préliminaires à l' analyse
du discours, et ils étoient nécessaires : car

avant que d'entreprendre de décomposer une langue, il faut avoir quelques connoissances de la manière dont elle s'est formée.

Une autre connoissance qui n'est pas moins nécessaire, c'est de savoir en quoi consiste l'art d'analyser la pensée. Vous n'avez encore sur ce sujet que des notions imparfaites : je vais essayer de vous en donner de plus précises dans les chapitres suivans.

PARTIE 1 CHAPITRE 3

en quoi consiste l'art d'analyser nos pensées.

vous éprouvez, monseigneur, que tous les objets, qui font en même tems une sensation dans vos yeux, sont également présens à votre vue.

Or, vous pouvez embrasser d'un coup d'oeil tous ces objets, sans donner une attention particulière à aucun ; et vous pouvez aussi porter votre attention de l'un à l'autre, et les remarquer chacun en particulier. Dans

p136

l'un et l'autre cas tous continuent d'être présens à votre vue, tant qu'ils continuent tous d'agir sur vos yeux.

Mais lorsque votre vue les embrasse également, et que vous n'en remarquez aucun, vous ne pouvez pas vous rendre un compte exact de tout ce que vous voyez ; et parce que vous appercevez trop de choses à la fois, vous les appercevez confusément.

Pour être en état de vous en rendre compte, il faut les appercevoir d'une manière distincte ; il faut observer, l'une après l'autre, ces sensations qui se font dans vos yeux toutes au même instant.

Lorsque vous les observez ainsi, elles sont successives par rapport à votre oeil, qui se dirige d'un objet sur un autre : mais elles sont simultanées par rapport à votre vue, qui continue de les embrasser. En effet, si vous ne regardez qu'une chose, vous en voyez plusieurs ; et il vous est même impossible de n'en pas voir beaucoup plus que vous n'en regardez.

Or, des sensations, simultanées par rapport à votre vue, agissent sur vous comme

une seule sensation qui est confuse, parce qu' elle est trop composée. Il ne vous en reste aucun souvenir, et vous êtes porté à

p137

croire que vous n' avez rien vu. Des sensations, au contraire, que vous observez l' une après l' autre, agissent sur vous comme autant de sensations distinctes : vous vous souvenez des choses que vous avez vues, et quelquefois ce souvenir est si vif qu' il vous semble les voir encore.

Si plusieurs sensations simultanées se réunissent confusément, et paroissent, lorsque la vue les embrasse toutes à la fois, composer une seule sensation dont il ne reste rien ; vous voyez qu' elles se décomposent lorsque l' oeil les observe l' une après l' autre, et qu' alors elles s' offrent à vous successivement d' une manière distincte.

Ce que vous remarquez des sensations de la vue est également vrai des idées et des opérations de l' entendement. Lorsque votre esprit embrasse à la fois plusieurs idées et plusieurs opérations qui coexistent, c' est-à-dire, qui existent en lui toutes ensemble, il en résulte quelque chose de composé dont nous ne pouvons démêler les différentes parties ; nous n' imaginons pas même alors que plusieurs idées aient pu être en même tems présentes à notre esprit, et nous ne savons ni à quoi, ni ce que nous avons pensé. Mais lorsque ces idées et ces opérations viennent

p138

à se succéder, alors votre pensée se décompose, nous démêlons peu-à-peu ce qu' elle renferme, nous observons ce que fait notre esprit, et nous nous faisons de ses opérations une suite d' idées distinctes.

En effet, comme l' unique manière de décomposer les sensations de la vue est de les faire succéder l' une à l' autre ; de même l' unique manière de décomposer une pensée est de faire succéder, l' une à l' autre, les idées et les opérations dont elle est formée. Pour décomposer, par exemple, l' idée que

j' ai à la vue de ce bureau, il faut que j' observe successivement toutes les sensations qu' il fait en même tems sur moi, la hauteur, la longueur, la largeur, la couleur, etc. ; c' est ainsi que pour décomposer ma pensée lorsque je forme un desir, j' observe successivement l' inquiétude ou le mal-aise que j' éprouve, l' idée que je me fais de l' objet propre à me soulager, l' état où je suis pour en être privé, le plaisir que me promet sa jouissance, et la direction de toutes mes facultés vers le même objet. Ainsi, décomposer une pensée comme une sensation, ou se représenter successivement les parties dont elle est composée, c' est la même chose ; et, par conséquent,

p139

l' art de décomposer nos pensées n' est que l' art de rendre successives les idées et les opérations qui sont simultanées. Je dis *l' art de décomposer nos pensées* , et ce n' est pas sans raison que je m' exprime de la sorte. Car, dans l' esprit, chaque pensée est naturellement composée de plusieurs idées et de plusieurs opérations qui coexistent ; et pour savoir décomposer, il faut avoir appris à se représenter, l' une après l' autre, ces idées et ces opérations. Vous venez de le voir dans la décomposition du desir ; et vous pouvez encore vous en convaincre par l' analyse de l' entendement humain. Car si l' attention, la comparaison, le jugement, etc. Ne sont que la sensation transformée, c' est une conséquence que ces opérations ne soient que la sensation décomposée, ou considérée successivement sous différens points de vue. La sensation enveloppe donc toutes nos idées et toutes nos opérations ; et l' art de la décomposer n' est que l' art de nous représenter successivement les idées et les opérations qu' elle renferme. Je pourrais, par conséquent, former des jugemens et des raisonnemens, et n' avoir point encore de moyens pour les décomposer.

p140

J' en ai même formé avant d' avoir su m' en représenter les parties dans l' ordre successif, qui peut seul me les faire distinguer. Alors je jugeois, et je raisonnois sans pouvoir me faire d' idées distinctes de ce qui se passoit en moi, et, par conséquent, sans savoir que je jugeois et que je raisonnois. Mais il n' en étoit pas moins vrai que je faisois des jugemens et des raisonnemens. La décomposition d' une pensée suppose l' existence de cette pensée ; et il seroit absurde de dire que je ne commence à juger et à raisonner, que lorsque je commence à pouvoir me représenter successivement ce que je fais quand je juge et quand je raisonne. Si toutes les idées qui composent une pensée sont simultanées dans l' esprit, elles sont successives dans le discours : ce sont donc les langues qui nous fournissent les moyens d' analyser nos pensées. Nous allons observer ces moyens dans les deux chapitres suivans.

PARTIE 1 CHAPITRE 4

p141

combien les signes artificiels sont nécessaires pour décomposer les opérations de l' ame, et nous en donner des idées distinctes.

lorsqu' on juge qu' un arbre est grand, l' opération de l' esprit n' est que la perception du rapport de *grand à arbre* , si, comme nous l' avons dit, juger n' est qu' apercevoir un rapport entre deux idées que l' on compare. Il est vrai, monseigneur, que vous auriez pu m' objecter que, lorsque vous jugez, vous faites quelque chose de plus que d' appercevoir. En effet, vous ne voulez pas seulement dire que vous appercevez qu' un arbre est grand, vous voulez encore affirmer qu' il l' est.

Je répons que la perception et l' affirmation ne sont de la part de l' esprit qu' une même opération, sous deux vues différentes. Nous pouvons considérer le rapport, entre *arbre* et *grand* , dans la perception que nous en avons, ou dans les idées de *grand* et

d' arbre , idées qui nous représentent un grand arbre comme existant hors de nous. Si nous le considérons seulement dans la perception, alors il est évident que la perception et le

p142

jugement ne sont qu' une même chose. Si, au contraire, nous le considérons encore dans les idées de *grand* et d' *arbre* , alors l' idée de grandeur convient à l' idée d' arbre, indépendamment de notre perception, et le jugement devient une affirmation. Envisagée sous ce point de vue, la proposition, *cet arbre est grand* , ne signifie pas seulement que nous apercevons l' idée de grandeur : elle signifie encore que la grandeur appartient réellement à l' arbre.

Un jugement comme perception, et un jugement comme affirmation, ne sont donc qu' une même opération de l' esprit ; et ils ne diffèrent que parce que le premier se borne à faire considérer un rapport dans la perception qu' on en a, et que le second le fait considérer dans les idées que l' on compare. Or, d' où nous vient le pouvoir d' affirmer ou de considérer un rapport dans les idées que nous comparons, plutôt que dans la perception que nous en avons ? De l' usage des signes artificiels.

Vous avez vu que pour découvrir le mécanisme d' une montre, il faut décomposer, c' est-à-dire, en séparer les parties, les distribuer avec ordre, et les étudier chacune à part. Vous vous êtes aussi convaincu que

p143

cette analyse est l' unique moyen d' acquérir des connoissances de quelques espèces qu' elles soient.

Vous avez jugé en conséquence que pour connoître parfaitement la pensée, il la falloir décomposer, et en étudier successivement toutes les idées, comme vous étudieriez toutes les parties d' une montre.

Pour faire cette décomposition, vous avez distribué avec ordre les mots qui sont les signes de vos idées. Dans chaque mot vous avez considéré chaque idée séparément ; et, dans deux mots que vous avez rapprochés, vous avez observé le rapport que deux idées ont l' une à l' autre. C' est donc à l' usage des mots que vous devez le pouvoir de considérer vos idées chacune en elle-même, et de les comparer les unes avec les autres pour en découvrir les rapports. En effet, vous n' aviez pas d' autre moyen pour faire

cette analyse. Par conséquent, si vous n' aviez eu l' usage d' aucun signe artificiel, il vous auroit été impossible de la faire. Mais si vous ne pouviez pas faire cette analyse, vous ne pourriez pas considérer séparément, et chacune en elle-même, les idées dont se forme votre pensée. Elles resteroient donc comme enveloppées confusément

p144

dans la perception que vous en avez. Dès qu' elles seroient ainsi enveloppées, il est évident que les comparaisons et les jugemens de votre esprit ne seroient pour vous que ce que nous appelons perception. Vous ne pourriez pas faire cette proposition, *cet arbre est grand*, puisque ces idées seroient simultanées dans votre esprit, et que vous n' auriez pas de moyens pour vous les représenter dans l' ordre successif qui les distingue et que le discours peut seul leur donner. Par conséquent, vous ne pourriez pas juger de ce rapport, si, par en juger, vous entendez l' affirmer. Tout vous confirme donc que le jugement, pris pour une affirmation, est, dans votre esprit, la même opération que le jugement, pris pour une perception : et qu' ayant, par vous-même, la faculté d' appercevoir un rapport, vous devez, à l' usage des signes artificiels, la faculté de l' affirmer ou de pouvoir faire une proposition. L' affirmation est, en quelque sorte, moins dans votre esprit que dans les mots qui prononcent les rapports que vous appercevez. Comme les mots développent successivement, dans une proposition, un jugement dont les idées sont simultanées dans l' esprit,

p145

ils développent, dans une suite de propositions, un raisonnement dont les parties sont également simultanées ; et vous découvrez en vous une suite d' idées et d' opérations, que vous n' auriez pas démêlées sans leur secours. Puisqu' il n' y a point d' homme qui n' ait

été sans l' usage des signes artificiels, il n' en est point à qui les idées et les opérations de son esprit ne se soient offertes, pendant un tems, tout-à-fait confondues avec la sensation, et tous ont commencé par être dans l' impuissance de démêler ce qui se passoit dans leur pensée. Ils ne faisoient qu' appercevoir ; et leur perception, où tout se confondoit, leur tenoit lieu de jugement et de raisonnement : elles en étoient l' équivalent. Vous concevez combien il étoit difficile de débrouiller ce cahos. Vous avez néanmoins surmonté cette difficulté, et vous devez juger que vous en pouvez surmonter d' autres. Dès que nous ne pouvons appercevoir séparément et distinctement les opérations de notre ame, que dans les noms que nous leur avons donnés, c' est une conséquence que nous ne sachions pas observer de pareilles opérations dans les animaux, qui n' ont

p146

pas l' usage de nos signes artificiels. Ne pouvant pas les démêler en eux, nous les leur refusons ; et nous disons qu' ils ne jugent pas, parce qu' ils ne prononcent pas, comme nous, des jugemens. Vous éviterez cette erreur, si vous considérez que la sensation enveloppe toutes les idées et toutes les opérations dont nous sommes capables. Si ces idées et ces opérations n' étoient pas en nous, les signes artificiels ne nous apprendroient pas à les distinguer. Ils les supposent donc, et tout animal qui a des sensations, a la faculté de juger, c' est-à-dire, d' appercevoir des rapports.

PARTIE 1 CHAPITRE 5

avec quelle méthode on doit employer les signes artificiels pour se faire des idées distinctes de toute espèce.

nous venons de voir que les signes artificiels sont nécessaires pour démêler les opérations de notre ame : ils ne le sont pas moins pour nous faire des idées distinctes des objets qui sont hors de nous. Car, si

nous ne connaissons les choses qu' autant

p147

que nous les analysons, c' est une conséquence que nous ne les connaissons qu' autant que nous nous représentons successivement les qualités qui leur appartiennent.

Or, c' est ce que nous ne pouvons faire qu' avec des signes choisis et employés avec art.

Il ne suffiroit pas de faire passer ces qualités l' une après l' autre devant l' esprit. Si elles y passaient sans ordre, nous ne saurions où les retrouver ; il ne nous resteroit que des idées confuses ; et, par conséquent, nous ne retirerions presque aucun fruit des décompositions que nous aurions faites. L' analyse est donc assujettie à un ordre.

Pour le découvrir, cet ordre, il suffit de considérer que l' analyse a pour objet de distinguer les idées, de les rendre faciles à trouver, et de nous mettre en état de les comparer sous toutes sortes de rapports. Or, si elle en trace la suite dans la plus grande liaison ; si, en les faisant naître les unes des autres, elle en montre le développement successif, si elle donne à chacune une place marquée, et la place qui convient ; alors chaque idée sera distincte et se retrouvera facilement. Il suffira même

p148

de s' en rappeler une, pour se rappeler successivement toutes les autres, et il sera facile d' en observer les rapports. Nous pouvons les parcourir sans obstacles, et nous arrêter à notre choix sur toutes celles que nous voudrions comparer.

Il ne s' agit donc pas, pour analyser, de se faire un ordre arbitraire. Il y en a un qui est donné par la manière dont nous concevons. La nature l' indique elle-même ; et, pour le découvrir, il ne faut qu' observer ce qu' elle nous fait faire.

Les objets commencent d' eux-mêmes à se décomposer, puisqu' ils se montrent à

nous avec des qualités différentes, suivant la différence des organes exposés à leur action. Un corps, tout-à-la-fois solide, coloré, sonore, odoriférant et savoureux, n' est pas tout cela à chacun de nos sens ; et ce sont là autant de qualités qui viennent successivement à notre connoissance par autant d' organes différens. Le toucher nous fait considérer la solidité, comme séparée des autres qualités qui se réunissent dans le même corps : la vue nous fait considérer la couleur de la même manière. En un mot, chaque sens décompose ; et c' est nous, dans le vrai, qui formons

p149

des idées composées, en réunissant, dans chaque objet, des qualités que nos sens tendent à séparer. Or, vous avez vu, monseigneur, qu' une idée arbitraire est une idée que nous formons, en considérant une qualité séparément des autres qualités auxquelles elle est unie. Il suffit donc d' avoir des sens pour avoir des idées arbitraires. Mais tant que nous n' avons des idées abstraites que par cette voie, elles viennent à nous sans ordre ; elles disparaissent quand les objets cessent d' agir sur nos sens : ce ne sont que des connoissances momentanées, et notre vue est encore bien confuse et bien trouble. Cependant, c' est la nature qui commence à nous faire démêler quelque chose dans les impressions que les organes font passer jusqu' à l' ame. Si elle ne commençoit pas, nous ne pourrions pas commencer nous-mêmes. Mais, quand elle a commencé, elle s' arrête : contente de nous avoir mis sur la voie, elle nous laisse, et c' est à nous d' avancer. Jusques-là, c' est donc sans aucun art de notre part que se font toutes les décompositions. Or, comment pourrions-nous faire

p150

avec art d' autres décompositions pour acquérir

de vraies connaissances ? C' est encore en observant l' ordre que la nature nous prescrit elle-même. Mais vous savez que cet ordre est celui dans lequel nos idées naissent les unes des autres, conséquemment à notre manière de sentir et de concevoir. C' est donc dans l' ordre le plus conforme à la génération des idées que nous devons analyser les objets.

papa , dans la bouche d' un enfant qui n' a vu que son père, n' est encore pour lui que le nom d' un individu. Mais lorsqu' il voit d' autres hommes, il juge, aux qualités qu' ils ont en commun avec son père, qu' ils doivent aussi avoir le même nom, et il les appelle *papa* . Ce mot n' est donc plus pour lui le nom d' un individu, c' est un nom commun à plusieurs individus qui se ressemblent : c' est le nom de quelque chose qui n' est ni Pierre ni Paul : c' est, par conséquent, le nom d' une idée qui n' a d' existence que dans l' esprit de cet enfant, et il ne l' a formée que parce qu' il a fait abstraction des qualités particulières aux individus Pierre et Paul, pour ne penser qu' aux qualités qui leur sont communes. Il n' a pas eu de peine à faire cette abstraction : il lui a suffi de ne pas remarquer

les qualités qui distinguent les individus. Or, il lui est bien plus facile de saisir les ressemblances que les différences ; et c' est pourquoi il est naturellement porté à généraliser : lorsque dans la suite les circonstances lui apprendront qu' on appelle *homme* ce qu' il nommoit *papa* , il n' acquerra pas une nouvelle idée, il apprendra seulement le vrai nom d' une idée qu' il avoit déjà. Mais il faut observer qu' une fois qu' un enfant commence à généraliser, il rend une idée aussi étendue qu' elle peut l' être, c' est-à-dire, qu' il se hâte de donner le même nom à tous les objets qui se ressemblent grossièrement, et il les comprend tous dans une seule classe. Les ressemblances sont les premières choses qui le frappent, parce qu' il ne sait pas encore assez analyser pour distinguer les objets par les qualités qui leur sont propres. Il n' imaginera donc des classes moins générales, que lorsqu' il aura appris à observer par où les choses diffèrent. Le mot *homme* , par exemple, est d' abord pour lui une dénomination commune, sous

laquelle il comprend indistinctement tous les hommes. Mais lorsque, dans la suite, il aura occasion de connoître les différentes conditions, il fera aussi-tôt les

p152

classes subordonnées et moins générales de militaires, de magistrats, de bourgeois, d' artisans, de laboureurs, etc. ; tel est donc l' ordre de la génération des idées. On passe tour-à-tour de l' individu au genre, pour descendre ensuite aux différentes espèces, qu' on multiplie d' autant plus qu' on acquiert plus de discernement, c' est-à-dire, qu' on apprend mieux à faire l' analyse des choses. Toutes les fois donc qu' un enfant entend nommer un objet, avant d' avoir remarqué qu' il ressemble à d' autres, le mot qui est pour nous le nom d' une idée générale, est pour lui le nom d' un individu : ou, si ce mot est pour nous un nom propre, il le généralise aussi-tôt qu' il trouve des objets semblables à celui qu' on a nommé ; et il ne fait des classes moins générales, qu' à mesure qu' il apprend à remarquer les différences qui distinguent les choses.

Vous voyez donc, monseigneur, comment nos premières idées sont d' abord individuelles, comment elles se généralisent, et comment, de générales, elles deviennent des espèces subordonnées à un genre. Cette génération est fondée sur la nature des choses. Il faut bien que nos premières idées soient individuelles : car puisqu' il n' y a

p153

hors de nous que des individus, il n' y a aussi que des individus qui puissent agir sur nos sens. Les autres objets de notre connoissance ne sont point des choses réelles qui aient une existence dans la nature : ce ne sont que différentes vues de l' esprit, qui considère dans les objets les rapports par où ils se ressemblent, et ceux par où ils diffèrent.

Il n' y a donc qu' un moyen pour acquérir des connoissances exactes et précises ; c' est

de nous conformer dans nos analyses à l'ordre de la génération des idées. Voilà la méthode avec laquelle nous devons employer les signes artificiels.

Si nous ne savions pas faire usage de cette méthode, les signes artificiels ne nous conduiroient qu'à des idées imparfaites et confuses ; et si nous n'avions point de signes artificiels, nous n'aurions point de méthode, et, par conséquent, nous n'acquerrions point de connoissance. Tout vous confirme donc, monseigneur, combien les signes artificiels nous sont nécessaires pour démêler les idées qui sont confusément dans nos sensations.

p154

Avant que nous eussions étudié ensemble cette méthode, vous en aviez déjà fait usage, et vous aviez acquis quelques idées abstraites. Conduit par les circonstances qui vous faisoient deviner à peu-près le sens des mots, vous aviez analysé les choses, sans remarquer que vous les analysiez, et sans réfléchir sur l'ordre que vous deviez suivre dans ces analyses ; aussi étoient-elles souvent bien imparfaites. Mais enfin vous aviez analysé, et vous vous étiez fait des idées que vous n'auriez jamais eues, si vous n'aviez pas entendu des mots, et si vous n'aviez pas senti le besoin d'en faire la signification. Si ces idées étoient en petit nombre, si elles étoient encore bien confuses, et si vous n'étiez pas capable de vous en rendre raison, c'est que les circonstances vous avoient mal conduit. Vous n'aviez pas eu occasion d'apprendre assez de mots, ou vous ne les aviez pas appris dans l'ordre le plus propre à vous en donner l'intelligence. Souvent celui que vous entendiez prononcer

p155

et dont vous auriez voulu saisir le sens, en supposoit, pour être bien compris, d'autres que vous ne connoissiez pas encore. Quelquefois les personnes qui parloient devant vous faisoient un étrange abus du

langage ; et ne connoissant pas elles-mêmes la valeur des termes dont elles se servoient, elles vous donnoient de fausses idées. Cependant vous pensiez d' après elles avec confiance, et elles croyoient vous instruire. Or, des signes qui venoient à votre connoissance avec si peu d' ordre et de précision, n' étoient propres qu' à vous faire faire des analyses fausses ou peu exactes. Une pareille méthode, si c' en est une, ne pouvoit donc vous donner que beaucoup de notions confuses et beaucoup de préjugés.

Qu' avez-vous fait avec moi pour donner plus de précision à vos idées, et pour en acquérir de nouvelles ? Vous avez repassé sur les mots que vous saviez, vous en avez appris de nouveaux, et vous avez étudié le sens des uns et des autres dans l' ordre de la génération des idées. Vous voyez que cette méthode est l' unique : votre expérience vous a du moins convaincu qu' elle est bonne.

Pour achever, monseigneur, de vous

p156

éclairer sur la méthode, il faut vous faire remarquer qu' il y a un ordre dans lequel nous acquérons des idées, et un ordre dans lequel nous distribuons celles que nous avons acquises.

Le premier est, comme vous l' avez vu, celui de leur génération : le second est le renversement du premier. C' est celui où nous commençons par l' idée la plus générale, pour descendre de classe en classe jusqu' à l' individu.

Vous aurez plus d' une fois occasion de remarquer que les idées générales abrègent le discours. C' est donc par elles qu' on doit commencer, quand on parle à des personnes instruites. Il seroit importun et superflu de remonter à l' origine des idées, puisqu' on ne leur diroit que ce qu' elles savent.

Il n' en est pas de même quand on parle à des personnes qui ne savent rien, ou qui savent tout imparfaitement. Si je vous présentois mes idées dans l' ordre qu' elles ont dans mon esprit, je commencerois par des choses que vous ne pourriez pas entendre, parce qu' elles en supposeroient que vous ne savez pas. Je dois donc vous les présenter

dans l'ordre dans lequel vous auriez pu les
acquérir tout seul.

p157

Par exemple, si j' avois défini l' entendement, la volonté ou la pensée, avant d' avoir analysé les opérations de l' ame, vous ne m' auriez pas entendu. Vous ne m' entendriez pas davantage, si je commençois cet ouvrage par définir la grammaire, et ce que les grammairiens appellent les *parties d' oraisons* . Il est vrai que je pourrais dans la suite expliquer ces choses : mais seroit-il raisonnable de vous forcer à écouter et à répéter des mots auxquels vous n' attacheriez encore aucune signification, et d' en renvoyer l' explication à un autre tems ? Je dois donc ne vous apprendre les mots que vous ne savez pas, qu' après vous en avoir donné l' idée, en me servant des mots dont vous avez l' intelligence.

J' ai plusieurs raisons, monseigneur, pour vous faire faire ces réflexions. La première, c' est qu' en vous rendant compte de la méthode que je me propose de suivre, je vous éclaire davantage, et je vous mets peu-à-peu en état de vous instruire sans moi.

La seconde, c' est qu' en vous montrant comment je dois m' expliquer pour être à votre portée, je vous apprends à juger par vous-même, si en effet je vous offre mes idées dans l' ordre le plus propre à me faire

p158

entendre. Je pourrais, oubliant ma méthode, vous parler comme à une personne instruite. Alors vous ne m' entendriez pas, et peut-être vous en prendriez-vous à vous-même. Il faut que vous sachiez que ce pourroit être ma faute.

Enfin ces réflexions sont propres à prévenir contre un préjugé où l' on est généralement, que les idées abstraites sont bien difficiles. Vous pouvez juger par vous-même si celles que vous vous êtes faites, depuis que nous étudions ensemble, vous ont beaucoup coûté. Les autres ne vous coûteront pas davantage.

En effet, pourquoi avons-nous tant de peine à nous familiariser avec les sciences qu' on nomme abstraites ? C' est que nous les étudions, avant d' avoir fait d' autres études qui devoient nous y préparer : c' est que ceux qui les enseignent nous parlent comme

à des personnes instruites, et nous supposent des connoissances que nous n' avons pas. Toutes les études seroient faciles, si, conformément à l' ordre de la génération des idées, on nous faisoit passer de connoissance en connoissance, sans jamais franchir aucune idée intermédiaire, ou du moins en ne supprimant que celles qui peuvent facilement

p159

se suppléer. Je puis vous rendre cette vérité sensible par une comparaison qui n' est pas noble, à la vérité ; mais elle nous éclairera, et nous ne cherchons que la lumière. Considérez donc, monseigneur, les idées que vous avez acquises, comme une suite d' échelons, et jugez s' il vous eût été possible de sauter tout-à-coup au haut de l' échelle. Vous voyez que vous n' auriez pas même pu monter les échelons deux à deux, et vous les avez montés facilement un à un. Or, les sciences ne sont que plusieurs échelles mises bout à bout. Pourquoi donc ne pourriez-vous pas, d' échelon en échelon, monter jusqu' au dernier ?

PARTIE 1 CHAPITRE 6

les langues considérées comme autant de méthodes analytiques.

vous avez vu combien les signes artificiels nous sont nécessaires pour démêler, dans nos sensations, toutes les opérations de notre ame ; et nous avons observé comment nous devons nous en servir pour nous faire des idées de toute espèce. Le premier objet du langage est donc d' analyser la pensée. En effet, nous ne pouvons montrer,

p160

successivement aux autres, les idées qui coexistent dans notre esprit, qu' autant que nous savons nous les montrer successivement à nous-mêmes : c' est-à-dire, que nous ne savons parler aux autres, qu' autant que nous savons nous parler. On se tromperoit,

par conséquent, si l' on croyoit que les langues ne nous sont utiles que pour nous communiquer mutuellement nos pensées.

C' est donc comme méthodes analytiques que nous devons les considérer, et nous ne les connoîtrons parfaitement que lorsque nous aurons observé comment elles ont analysé la pensée.

Dans le peu que vous savez de notre langage, monseigneur, vous voyez des mots pour exprimer vos idées, et d' autres mots pour exprimer les rapports que vous appercevez entr' elles. Vous concevez, qu' avec moins de mots, vous auriez moins d' idées, et vous découvririez moins de rapports. Il ne faut, pour cela, que vous rappeler l' ignorance où vous étiez il n' y a pas long-temps.

Vous concevez aussi qu' avec plus de mots que vous n' en savez, vous pourriez avoir plus d' idées de découvrir plus de rapports.

Dans le françois, tel que vous l' avez su d' abord, vous pouvez vous représenter une

p161

langue qui commence et qui ne fait, pour ainsi dire, que dégrossir la pensée. Dans le françois, tel que vous le savez aujourd' hui, vous voyez une langue qui a fait des progrès, qui fait plus d' analyses, et qui les fait mieux. Enfin dans le françois, tel que vous le saurez un jour, vous prévoyez de nouveaux progrès, et vous commencez à comprendre comment il deviendra capable d' analyser la pensée jusque dans les moindres détails. Si cette analyse se faisoit sans méthode, la pensée ne se débrouilleroit qu' imparfaitement ; les idées s' offriraient confusément et sans ordre à celui qui voudroit parler ; et il ne pourroit se faire entendre qu' autant qu' on le devineroit. Aussi avons-nous vu que cette analyse est assujettie à une méthode, et que cette méthode est plus ou moins parfaite, suivant que, se conformant à la génération des idées, elle la montre d' une manière plus ou moins sensible. Tout confirme donc que nous devons considérer les langues comme autant de méthodes analytiques : méthodes qui d' abord ont toute l' imperfection des langues qui commencent et qui, dans la suite, font des progrès à mesure que les langues en font elles-mêmes.

Mais, me direz-vous, les hommes ne connoissoient

p162

pas cette méthode avant d' avoir fait les langues : comment donc les ont-ils faites d' après cette méthode ?

Cette difficulté, monseigneur, prouve seulement que, dans les commencemens, cette méthode a été aussi imparfaite que les langues.

En effet, si vous réfléchissez sur les idées que vous avez acquises avec moi, vous vous convaincrez que vous les devez à l' analyse ; que vous n' auriez pas pu en acquérir d' aussi précises par toute autre voie ; et que, par conséquent, vous avez tout seul analysé quelquefois méthodiquement, si auparavant vous en aviez d' exactes, comme en effet vous en aviez. Mais alors vous analysiez sans le savoir. Or, c' est ainsi que les hommes ont suivi, dans la formation des langues, une méthode analytique. Tant que cette méthode a été imparfaite, ils se sont exprimés grossièrement et avec beaucoup d' embarras ; et c' est à proportion des progrès qu' elle a fait, qu' ils ont été capables de parler avec plus de clarté et de précision.

La nature vous a guidé dans les analyses que vous avez faites tout seul ; vous avez démêlé quelques qualités dans les objets, parce que vous aviez besoin de les remarquer ;

p163

vous avez démêlé quelques opérations dans votre ame, parce que vous aviez besoin de faire connoître vos craintes et vos desirs.

Vous avez, à la vérité, trouvé des secours dans les personnes qui vous approchoient : vous n' avez eu qu' à faire attention aux circonstances où elles prononçoient certains mots, pour apprendre à nommer les idées que vous vous faisiez.

Les hommes qui ont fait les langues ont de même été guidés par la nature, c' est-à-dire, par les besoins qui sont une suite de notre conformation. S' ils ont été obligés d' imaginer les mots que vous avez trouvés

faits, ils ont suivi, en les choisissant, la même méthode que vous avez suivie vous-même en les apprenant.

Mais, comme vous, ils l'ont suivie à leur insçu. Si on avoit pu la leur faire remarquer de bonne heure, les langues auroient fait des progrès rapides, comme votre françois en fera. La lenteur des progrès ne prouve donc pas qu'elles se sont formées sans méthode : elle prouve seulement que la méthode s'est perfectionnée lentement. Mais enfin cette méthode a donné peu-à-peu les règles du langage ; et le système des langues s'est achevé lorsqu'on

p164

a été capable de remarquer ces règles.

Or, la pensée considérée en général est la même dans tous les hommes. Dans tous elle vient également de la sensation : dans tous, elle se compose et se décompose de la même manière.

Les besoins qui les engagent à faire l'analyse de la pensée, sont encore communs à cette analyse des moyens semblables, parce qu'ils sont tous conformés de la même manière. La méthode qu'ils suivent est donc assujettie aux mêmes règles dans toutes les langues.

Mais cette méthode se sert, dans différentes langues, de signes différens. Plus ou moins grossière, plus ou moins perfectionnée, elle rend les langues plus ou moins capables de clarté, de précision et d'énergie, et chaque langue a des règles qui lui sont propres.

On appelle *grammaire* la science qui enseigne les principes et les règles de cette méthode analytique. Si elle enseigne les règles que cette méthode prescrit à toutes les langues, on la nomme *grammaire générale* ; et on la nomme *grammaire particulière*, lorsqu'elle enseigne les règles que

p165

cette méthode suit dans telle ou telle

langue.

étudier la grammaire, c' est donc étudier les méthodes que les hommes ont suivies dans l' analyse de la pensée.

Cette entreprise n' est pas aussi difficile qu' elle peut vous le paroître. Elle se borne à observer ce que nous faisons quand nous parlons : car le système du langage est dans chaque homme qui sait parler. D' ailleurs, un discours n' est qu' un jugement ou une suite de jugemens. Par conséquent, si nous découvrons comment une langue analyse un petit nombre de jugemens, nous connoîtrons la méthode qu' elle suit dans l' analyse de toutes nos pensées. C' est ce que nous allons rechercher dans les chapitres suivans. Nous commencerons par observer les analyses qui se font avec le langage d' action.

PARTIE 1 CHAPITRE 7

comment le langage d' action décompose la pensée.

le langage d' action, monseigneur, que je veux vous faire observer, n' est pas celui dont les pantomimes ont fait un art. C' est

p166

celui que la nature nous fait tenir en conséquence de la conformation qu' elle a donnée à nos organes.

Lorsqu' un homme exprime un desir par son action, et montre d' un geste un objet qu' il desire, il commence déjà à décomposer sa pensée ; mais il la décompose moins pour lui que pour ceux qui l' observent.

Il ne la décompose pas pour lui : car tant que les mouvemens qui expriment ses différentes idées ne se succèdent pas, toutes ses idées sont simultanées, comme ses mouvemens. Sa pensée s' offre donc à lui toute entière, sans succession, et sans décomposition.

Mais son action la décompose souvent pour ceux qui l' observent ; et cela arrive toutes les fois qu' ils ne peuvent comprendre ce qu' il veut, qu' après avoir porté la vue sur lui pour y remarquer l' expression du

desir, et ensuite sur l' objet pour remarquer ce qu' il desire. Cette observation rend donc successifs à leurs yeux des mouvemens qui étoient simultanés dans l' action de cet homme, et elle fait voir deux idées séparées et distinctes, parce qu' elle les fait voir l' une après l' autre.

p167

Or, si un homme qui ne parle que le langage d' action remarque que pour comprendre la pensée d' un autre, il a souvent besoin d' en observer successivement les mouvemens, rien n' empêche qu' il ne remarque encore tôt ou tard que pour se faire entendre lui-même plus facilement, il a besoin de rendre ses mouvemens successifs. Il apprendra donc à décomposer sa pensée ; et c' est alors, comme nous l' avons remarqué, que le langage d' action commencera à devenir un langage artificiel. Cette décomposition n' offre guère que deux ou trois idées distinctes : telles que, *j' ai faim, je voudrais ce fruit, donnez-le moi* . Elle n' offre donc que des idées principales plus ou moins composées. Mais la force des besoins, la vivacité du desir, le goût qu' on se flatte de trouver dans le fruit qu' on demande, la préférence qu' on donne à ce fruit, la peine qu' on souffre par la privation, etc. Sont autant d' idées accessoires qui ne se démêlent pas encore, et qui cependant sont exprimées dans les regards, dans les attitudes, dans l' altération des traits du visage, en un mot, dans toute l' action. Ces idées ne se décomposent qu' autant que les circonstances

p168

détermineront à faire remarquer, les uns après les autres, les mouvemens qui en sont les signes naturels. Il seroit curieux, monseigneur, de rechercher jusqu' où les hommes pourroient porter cette analyse. Mais ce sont des détails dans lesquels je ne dois entrer, qu' autant qu' ils peuvent être utiles à l' objet que je me

propose. Il me suffit pour le présent d' avoir observé comment le langage d' action commence à décomposer la pensée. Passons au langage des sons articulés.

PARTIE 1 CHAPITRE 8

comment les langues, dans les commencemens, analysent la pensée.

pour juger, monseigneur, des analyses qui se sont faites à la naissance des langues, il faudroit s' assurer de l' ordre dans lequel les choses ont été nommées. On ne peut former à cet égard que des conjectures, encore seroient-elles d' autant plus incertaines qu' on entreroit dans de plus grands détails. Comme l' organisation, quoique la même pour le fond, est susceptible, suivant les climats, de bien de variétés, et que les besoins varient également ; il n' est pas

p169

douteux que les hommes, jetés par la nature dans des circonstances différentes, ne se soient engagés dans des routes qui s' écartent les unes des autres.

Cependant toutes ces routes partent d' un même point, c' est-à-dire, de ce qu' il y a de commun dans l' organisation et dans les besoins. Il s' agit donc d' observer les hommes dans les premiers pas qu' ils ont faits. Bornons-nous à découvrir comment ils ont commencé, et nos conjectures en auront plus de vraisemblance.

Dans toutes les langues, les accens, communs aux deux langages, ont sans doute été les premiers noms. C' est la nature qui les donne, et ils suffisent pour indiquer nos besoins, nos craintes, nos desirs, tous nos sentimens. Susceptibles de différens mouvemens et de différentes inflexions, ils semblent se moduler sur toutes les cordes sensibles de notre ame, et leur expression varie comme nos besoins.

Les hommes n' avoient donc qu' à remarquer ces accens pour démêler les sentimens qu' ils éprouvoient, et pour distinguer dans ces sentimens jusqu' à des nuances. Dans la nécessité de se demander et de se donner

des secours, ils firent une étude de ce

p170

langage. Ils apprirent donc à s' en servir avec plus d' art ; et les accens, qui n' étoient d' abord pour eux que des signes naturels, devinrent insensiblement des signes artificiels, qu' ils modifièrent avec différentes articulations.

Voilà vraisemblablement pourquoi la prosodie a été dans plusieurs langues une espèce de chant.

Lorsque les hommes s' étudioient à observer leurs sensations, ils ne pouvoient pas ne pas remarquer qu' elles leur arrivoient par des organes qui ne se ressemblent pas, et que, par cette raison, ils distinguoient facilement. Il ne s' agissoit donc plus que de convenir des noms qu' on donneroit à ces organes.

Si ces noms avoient été pris arbitrairement et comme au hasard, ils n' auroient été entendus que de celui qui les auroit choisis. Cependant, pour passer en usage, il falloit qu' ils fussent également entendus de tous ceux qui vivoient ensemble. Or il est évident qu' il n' y a que des circonstances communes à tous qui aient pu déterminer à choisir certains mots plutôt que d' autres. Ce sont donc proprement les circonstances qui ont nommé les organes des sons. Mais quelles sont ces circonstances ? Je réponds

p171

qu' elles ont été différentes suivant les lieux. C' est pourquoi je crois inutile de chercher à les deviner.

Si les hommes, lorsqu' ils observoient leurs sensations, ont été conduits à observer les organes qui les transmettoient à l' ame, ils ont été également conduits à observer les objets qui les faisoient naître en eux, en agissant sur les organes mêmes. Ils ont donc observé les objets sensibles, et ils ont distingué par des noms, suivant qu' ils ont eu besoin de se rendre raison de leurs plaisirs, de leurs peines, de leurs douleurs, de leurs craintes, de leurs desirs, etc. : ces noms ont été imitatifs, toutes les fois que les choses ont pu être représentées par des sons.

Les langues auront été long-tems bien bornées, parce que plus elles l' étoient, moins elles fournissoient de moyens pour

faire de nouvelles analyses ; et cependant il falloit pour les enrichir analyser encore. D' ailleurs les hommes accoutumés au langage d' action qui leur suffisoit presque toujours, n' auront imaginé de faire des mots qu' autant qu' ils y auront été forcés pour se faire entendre plus facilement. Or ils n' y auroient été forcés que bien lentement :

p172

car ne remarquant les choses que parce qu' elles avoient quelques rapports à leurs besoins, ils en auront remarqué d' autant moins que leurs besoins étoient en petit nombre. Ce qu' ils ne remarquoient pas n' existoit pas pour eux, et n' aura pas été nommé.

On peut donc supposer que les langues, dans l' origine, n' étoient qu' un supplément au langage d' action, et qu' elles n' offroient qu' une collection de mots semblables à ceux-ci : *arbre, fruit, loup, toucher, manger ; fuir* ; et qu' on n' aura pu faire que des phrases semblables à *fruit manger, loup fuir, arbre voir* . Ces mots réveilloient assez distinctement les sentimens que les besoins font naître ; et ils ne retraçoient au contraire des objet qu' une idée confuse, où l' on démêloit seulement s' il faut les fuir ou les rechercher. Cette analyse étoit donc bien imparfaite. Les mots en petit nombre ne désignoit encore que des idées principales ; et la pensée n' achevoit de s' exprimer qu' autant que le langage d' action qui les accompagnoit offroit les idées accessoires. Cependant il n' est pas difficile de comprendre comment les langues auront fait de nouveaux progrès.

p173

Si les hommes avoient déjà donné des noms aux sentimens de l' ame, aux organes de la sensation et à quelques objets sensibles, c' est que le langage d' action avoit suffisamment décomposé la pensée, pour faire remarquer successivement toutes ces choses. Il est certain que si on ne les avoit

pas démêlées l' une après l' autre, on n' auroit pas pu se faire séparément des idées de chacune ; et si on ne les avoit pas remarquées chacune séparément, on n' auroit pas pu les nommer. Mais comme ces idées ne sont pas les seules que le langage d' action a dû faire distinguer, on conçoit comment il aura été possible de donner encore des noms à plusieurs autres.

Or il est évident que chaque homme, en disant, par exemple, *fruit manger*, pouvoit montrer par le langage d' action s' il parloit de lui ou de celui à qui il adressoit la parole, ou de tout autre ; et il n' est pas moins évident qu' alors ses gestes étoient l' équivalent de ces mots *moi, vous, il* , il avoit donc des idées distinctives de ce que nous appelons la première, la seconde et la troisième personne ; et celui qui comprenoit sa pensée se faisoit de ces personnes les mêmes idées que lui. Pourquoi

p174

donc n' auroient-ils pas pu s' accorder tôt ou tard l' un et l' autre à exprimer ces idées par quelques sons articulés ?

Ces hommes pouvoient encore faire connoître par des gestes, si un animal étoit grand ou petit, fort ou foible, doux ou méchant, etc. ; mais dès qu' une fois ils avoient démêlé ces idées, ils avoient fait le plus difficile. Il ne leur restoit plus qu' à sentir qu' il seroit commode de les désigner par des sons. On fit donc des adjectifs, c' est-à-dire, des noms qui signifioient les qualités des choses, comme on avoit fait des substantifs, c' est-à-dire, des noms qui indiquoient les choses mêmes.

On pouvoit, avec la même facilité, après avoir montré deux lieux différens, marquer par un geste celui d' où l' on venoit ; et par un autre celui où l' on alloit. Voilà donc deux gestes, l' un équivalent à la préposition *de* , et l' autre à la préposition *à* . D' autres gestes pouvoient également être équivalens à *sur, sous, avant, après* , etc. ; or, dès qu' on a eu démêlé ces rapports dans la pensée décomposée par le langage d' action, on trouvoit d' autant moins de difficultés à leur donner des noms, qu' on avoit déjà nommé beaucoup d' autres idées.

Nous verrons dans la suite qu' il ne faut que quatre espèces de mots pour exprimer toutes nos pensées : des substantifs, des adjectifs, des prépositions, et un seul verbe tel que le verbe *être* . Il ne reste donc plus qu' à découvrir comment les hommes auront pu avoir un pareil verbe, et prononcer enfin des propositions.

Il paroît d' abord bien difficile d' imaginer comment les hommes ont donné des noms aux opérations de l' entendement. En effet, ils ne pouvoient pas les montrer avec des gestes, comme ils avoient montré les objets sensibles ; et il n' en étoit pas de ces opérations comme des sentimens de l' ame dont les noms se trouvent faits dans les accens de la nature. Cependant, si nous considérons que dans toutes les langues les noms des opérations de l' entendement sont des expressions figurées, qui, telles qu' *attention, réflexion, imagination, pensée* , offrent des images sensibles, nous jugerons que les hommes ne sont parvenus à donner des noms aux opérations de l' entendement, que parce qu' ils en avoient donné à des idées sensibles qui pouvoient représenter ces opérations mêmes.

Nous pouvons considérer, monseigneur,

les organes de la sensation dans deux états différens. Ou ils reçoivent indifféremment toutes les impressions que les objets font sur eux, ou ils agissent pour recevoir une impression plutôt qu' une autre. *voir et regarder* , par exemple, expriment ces deux états. Car, pour voir, l' oeil n' agit pas : il suffit qu' il reçoive les impressions qui se font sur lui. Au contraire, lorsqu' il regarde, il agit, puisqu' il se dirige plus particulièrement sur un objet. C' est cette action qui le lui fait remarquer parmi plusieurs autres qu' il continue de voir.

entendre et écouter expriment également ces deux états par rapport à l' ouïe. On entend tout ce qui frappe l' oreille, et l' organe n' a qu' à se laisser aller à toutes

les impressions qu' il reçoit. On n' écoute au contraire que ce qu' on veut entendre par préférence ; et l' organe agit pour le fermer, en quelque sorte, à tout bruit qui pourroit nous distraire. On peut faire la même observation sur tous les sens. Or, supposons qu' on ait choisi le mot *attention* , pour exprimer l' action de l' oeil lorsqu' il regarde ; ce mot, joint au mot *oreille* , aura paru dès-lors fort commode pour exprimer l' action de l' ouïe lorsqu' on

p177

écoute. On aura continué de l' employer de la sorte : on se sera fait une habitude de le joindre au nom de chaque organe ; et, par conséquent, il aura signifié ce que fait chaque sens lorsqu' il agit pour être attentif à une impression, et pour se distraire de toute autre.

attention oeil , il faut me permettre ce langage, monseigneur, aura donc signifié ce que nous faisons lorsque nous donnons notre attention à une des choses que nous voyons ; *attention oreille* , aura signifié ce que nous faisons lorsque nous donnons notre attention à une des choses que nous entendons, etc.

Or, dès qu' une fois le mot *attention* est propre à examiner l' action de chaque organe, au moment que nous sommes attentifs par la vue, par l' ouïe, par le toucher, etc. Nous n' aurons qu' à l' employer tout seul, et alors il exprimera cette action seule. L' idée qu' il réveillera ne sera donc plus ni l' action de la vue, ni celle de l' ouïe, ni celle du toucher : ce sera cette action, considérée en faisant abstraction de tout organe. Nous ne penserons pas même aux organes ; et, par conséquent, le mot *attention* signifiera seulement l' action en général

p178

par laquelle nous sommes attentifs. Or, cette action, ainsi considérée, est une opération de l' entendement. Voilà donc une opération de l' entendement qui a un nom.

Vous pouvez, monseigneur, vous convaincre par vous-même que c' est ainsi que les hommes sont parvenus à nommer cette opération. En effet, si toutes les fois qu' on a prononcé devant vous le mot *attention* , on ne l' avoit employé que pour désigner une opération de l' entendement, vous n' y auriez jamais rien compris. Mais parce que vous avez remarqué que, lorsqu' on le prononçoit, on regardoit ou on écoutoit, vous avez jugé que donner son attention, c' étoit regarder ou écouter ; et, en conséquence, vous avez bientôt pensé que, sans regarder et sans écouter, vous donniez votre attention lorsque vous vous occupiez par préférence d' une idée qui s' offroit à votre esprit. Vous voyez donc que le mot *attention* n' est devenu pour vous le nom d' une opération de l' entendement, qu' après avoir été le nom de l' action de l' oeil qui regarde, et de l' oreille qui écoute. Cette opération ayant été nommée, il est aisé de comprendre comment toutes les autres peuvent l' être ; puisque comparer,

p179

juger, réfléchir, raisonner ne sont que différentes manières de conduire notre attention. Passons au verbe *être* , et observons les hommes au moment qu' ils vont prononcer la proposition, *je suis*. comme j' ai supposé que le mot *attention* a été donné à l' action des organes lorsque nous sommes attentifs par la vue, par l' ouïe, par le toucher : je suppose que le mot *être* a été choisi pour exprimer l' état où se trouve chaque organe lorsque, sans action de sa part, il reçoit les impressions que les objets font sur lui. Dans cette supposition, il est évident qu' *être* , joint à *oeil* , aura signifié *voir* ; et que, joint à *oreille* , il aura signifié *entendre* . Ce mot sera donc devenu un nom commun à toutes les impressions ; et en même tems qu' il aura exprimé ce qui paroît se passer dans les organes, il aura exprimé ce qui se passe en effet dans l' ame. Qu' alors on fasse abstraction des organes, ce mot, prononcé tout seul, deviendra synonyme de ce que nous appelons *avoir des sensations, sentir, exister* . Or, voilà précisément ce que signifie le verbe *être* .

Réfléchissez sur vous-même, monseigneur,
et vous verrez que c' est ainsi que vous êtes
parvenu à saisir la signification de ce mot.

p180

Ce verbe ayant été trouvé, chaque homme
a pu prononcer des propositions équivalentes
à celle-ci *je suis* , où même équivalentes
à beaucoup d' autres ; telles, *je vois, j' entends,*
je donne mon attention, je juge . Il ne falloit
pour cela que joindre
le nom de la première personne aux mots
qui signifioient l' action de voir, d' entendre,
de donner son attention, de juger.
Quand une fois un homme a fait la proposition
je suis , en parlant de lui-même,
il la peut faire en parlant de tout autre, et
il peut la répéter à l' occasion de tout ce
qu' il observe. Après avoir dit, *je suis*, il
dira donc, *il est, ils sont* ; et il prononcera
également d' autres qualités : car qui l' empêchera
de dire, *il est grand, il est petit,*
s' il a déjà imaginé des noms adjectifs ?
Au reste je ne prétends pas que les hommes,
au moment qu' ils commençoient à prononcer
des propositions, fussent déjà en état
de démêler toutes les idées qu' elles renfermoient :
ce seroit leur supposer bien gratuitement
une sagacité que nos philosophes
mêmes n' ont pas toujours. La proposition
je suis , par exemple, comprend d' un côté
toutes les impressions et toutes les actions
dont un corps vivant et organisé est capable ;

p181

et de l' autre toutes les sensations et toutes
les opérations qui appartiennent à l' ame, et
qui n' appartiennent qu' à elle. Car je ne
suis ou n' existe qu' autant que tout cela ou
une partie de tout cela est en moi. Cependant
la plupart de ceux qui font cette proposition
sont bien éloignés de démêler toutes ces choses ;
et ils ne les voient que
d' une manière confuse, parce qu' ils sont
incapables de faire l' analyse des mots dont
ils se servent. Mais enfin cette proposition
a toujours la même signification, soit qu' on

en fasse l' analyse ou qu' on ne la fasse pas ;
et, d' une bouche à l' autre, elle ne diffère
que parce qu' elle offre aux uns des idées
distinctes, tandis qu' aux autres elle n' offre
qu' une masse confuse d' idées.

Sans doute, dans l' origine des langues,
cette proposition n' offroit aussi qu' une masse
confuse dans laquelle on distinguoit peu
d' idées ; et il a fallu bien des observations
avant que les hommes qui la prononçoient
pussent comprendre eux-mêmes tout ce
qu' ils disoient. Ils parloient comme nous
parlons souvent, et nous leur ressemblons
plus qu' on ne pense.

Il faut encore remarquer qu' on a été
long-temps avant de pouvoir exprimer, dans

p182

des propositions, toutes les vues de l' esprit,
et que, par conséquent, les langues n' ont
pu se perfectionner que bien lentement. Il
falloit créer des mots pour les idées accessoires,
comme pour les idées principales :

il falloit apprendre à les employer d' une
manière propre à développer une pensée,
et à la montrer successivement dans tous
ses détails. Il falloit donc déterminer l' ordre
qu' ils devoient suivre dans le discours, et
convenir des variations qu' on leur feroit
prendre pour en marquer plus sensiblement
les rapports. Tout cela demandoit beaucoup
d' observations et des analyses bien faites.

J' ai fait voir comment on a commencé,
c' est tout ce que je me proposois. Si on
pouvoit observer une langue dans ses progrès
successifs, on verroit les règles s' établir
peu-à-peu. Cela est impossible. Il ne nous
reste qu' à observer notre langue, telle qu' elle
est aujourd' hui, et à chercher les loix qu' elle
suit dans l' analyse de la pensée.

p183

PARTIE 1 CHAPITRE 9

comment se fait l' analyse de la pensée dans

les langues formées et perfectionnées.

prenons une pensée développée dans un long discours, et observons-en l' analyse. Je trouve un exemple très-propre à mon dessein dans le discours que Racine prononça lorsque Thomas Corneille, qui succédoit à Pierre, fut reçu à l' académie françoise.

" vous savez, dit Racine, en quel état se trouvoit la scène françoise lorsqu' il (Pierre Corneille) commença à travailler... etc. "

p186

c' est ainsi, monseigneur, que Racine parle de Corneille : Racine, qui a contribué lui-même aux progrès de la poésie dramatique, qui a enrichi notre langage, et lui a donné toute l' élégance dont elle étoit susceptible.

Lorsque ce grand maître s' exprimoit de la sorte sur des choses qui lui étoient familières, et qu' il avoit méditées jusque dans les moindres détails, je puis sans rien hasarder, supposer que sa pensée lui offroit tout-à-la-fois ce que son discours n' offre que successivement.

Le théâtre doit beaucoup à Corneille : voilà le fond de sa pensée. Il ne peut développer ce fond qu' autant qu' il en apperçoit toutes les parties.

Ce développement suppose qu' il voit l' état où étoit le théâtre avant Corneille, l' état où Corneille l' a mis, et enfin les talents de Corneille. Ainsi sa pensée se décompose en trois parties, qu' il distingue en les séparant en trois alinéa.

p187

Vous voyez par-là que dans le discours écrit, les alinéa contribuent à distinguer, d' une manière plus sensible, les différentes parties d' une pensée. Ils marquent où chacune finit, où chacune commence ; et, par cet artifice, elles se démêlent beaucoup mieux. S' il faut distribuer dans plusieurs alinéa les différentes parties d' une pensée, il faut à plus forte raison, séparer de la même manière plusieurs pensées différentes.

Cependant cette précaution, nécessaire pour plus de clarté, lorsque ce développement a une certaine étendue, devient inutile lorsqu' il est fort court. Alors les pensées sont suffisamment distinguées par les points qui les terminent.

Dans le discours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu d' alinéa et de points. C' est par ces repos que Racine distinguoit les différentes parties de sa pensée lorsqu' il prononçoit son discours.

De pareils repos supposent un sens fini. Mais des sens finis peuvent tenir les uns aux autres, et n' être tous ensemble que les parties d' un même développement. C' est pourquoi les points qui sont dans le cours des alinéa ne marquent pas un repos aussi grand que ceux qui les terminent.

p188

Si vous considérez même que le premier alinéa fait attendre le second ; et le second, le troisième : vous jugerez que le dernier point est celui qui marque le repos le plus grand. C' est qu' alors la première pensée est développée, et Racine va passer au développement d' une autre.

Une pensée qui demande un développement d' une certaine étendue, telle que celle qui nous sert d' exemple, forme ce qu' on appelle un paragraphe : plusieurs paragraphes un chapitre : plusieurs chapitres font un livre : plusieurs livres font un traité. Cette seule considération vous fait entrevoir comment les parties d' un grand ouvrage se démêlent avec ordre. En effet, il suffit de regarder l' objet d' un grand ouvrage comme une seule pensée, et l' on voit aussi-tôt que la méthode qui doit le développer, est la même que celle qui développeroit une pensée peu composée.

Nous remarquerons, à ce sujet, que penser et bien rendre ce qu' on pense, sont deux choses bien différentes. On pourroit avoir la même pensée que Racine, et ne pas s' expliquer avec la même clarté, la même précision, avec la même élégance : c' est qu' il faut avoir appris à faire l' analyse

p189

de ses pensées. Celui qui n' a pas fait cette étude court risque de ne pas exposer ses idées dans l' ordre le plus propre au développement de toutes celles qui sont à la fois présentes à son esprit. Il mettra au commencement ce qui devrait être à la fin. Il oubliera des idées qu' il ne falloit pas omettre, ou même il embarrassera une pensée avec des idées étrangères qu' il croit en faire partie, parce qu' elles s' offrent à lui en même tems. Voilà ce qui fait le désordre et l' obscurité du discours.

Dès que Racine a eu distingué trois parties dans sa pensée, il s' est appliqué au développement de la première ; et, dans cette vue, il a fait l' énumération des défauts qu' il remarquoit dans les tragédies faites avant Corneille.

Ce développement étant achevé, amène celui de la seconde, dans lequel Racine expose les essais de Corneille, les moyens et les succès. Delà, passant à la troisième, il décompose, pour ainsi dire, le génie de ce poète, et il en montre les talens.

Chacun de ces alinéa est formé de parties distinctes ; et vous remarquerez, en y jetant les yeux, qu' elles sont séparées, tantôt par un point, tantôt par deux, tantôt par un

p190

point et une virgule, tantôt par une virgule.

Les deux points marquent un repos moins grand que le point ; et le point et la virgule, un repos plus foible encore.

Ces repos ne sont inégaux, que parce que le sens est plus ou moins suspendu. Dans le premier, par exemple, ces mots : *vous savez en quel état se trouvait la scène française, lorsqu' il commença à travailler*, sont terminés par un point, parce qu' ils sont un sens fini. Au contraire, toutes les autres parties de cet alinéa sont terminées par deux points. Il est vrai que chacune pourroit offrir un sens fini, si on la considéroit seule : mais étant réunies, le sens est nécessairement suspendu de l' une à l' autre, parce qu' elles concourent toutes également au développement de la première, et que ce développement n' est achevé qu' à la fin de l' alinéa.

Dans le second alinéa, vous voyez, avant ces mots *fit voir sur la scène*, un point et une virgule, qu' on n' auroit pas employés, si l' on avoit dit : *votre illustre frère fit voir sur la scène*. Mais les choses qu' il insère, *entre votre illustre frère et fit voir*, et celles qu' il ajoute ensuite, sont comme deux groupes d' idées qu' il falloit distinguer par

p191

un repos plus sensible. Cependant on n' a pas mis deux points, comme entre les parties du premier alinéa, parce qu' ici le sens moins suspendu n' est achevé que par la réunion des deux groupes : au lieu que, dans le premier alinéa, chaque partie fait par elle-même un sens fini.

Ce que je viens de dire, vous fait voir l' usage de la virgule. Elle sert pour distinguer les dernières parties dans lesquelles on subdivise une pensée. Quant aux points d' admiration et d' interrogation, leur dénomination seule vous en fait connoître l' emploi.

Quelquefois on ne sait si l' on doit mettre deux points, ou un point et une virgule : quelquefois aussi on ne sait s' il faut deux points, ou s' il n' en faut qu' un. Mais les cas où l' on est embarrassé, sont précisément ceux où le choix est plus indifférent, et vous pouvez alors ponctuer comme vous jugerez à-propos. Il suffit de distinguer sensiblement toutes les parties d' un discours. Au reste, monseigneur, mon dessein n' est pas de vous donner un traité de ponctuation. Je veux seulement vous faire voir comment les différentes parties d' un discours se distinguent les unes des autres, et vous concevez

p192

que je ne pouvois mieux y réussir, qu' en vous faisant remarquer les signes que l' analyse employe à cet effet.

PARTIE 1 CHAPITRE 10

comment le discours se décompose en propositions

principales, subordonnées, indépendantes, en phrases et en périodes.

pour continuer notre analyse, il faut, monseigneur, découvrir la nature des différentes parties que nous avons démêlées dans le discours de Racine.

J' ai dit que tout discours est un jugement, ou une suite de jugemens. Or, un jugement exprimé avec des mots, est ce qu' on nomme *proposition* . Tout discours est donc une proposition, ou une suite de propositions.

Au premier coup d' oeil, nous appercevons plusieurs espèces de propositions dans le discours que nous analysons : *votre illustre frère fit voir sur*

la scène la raison . Voilà une proposition à laquelle se rapportent tous les détails du second alinéa. Ils sont destinés à la développer ; ils sont l' expression des accessoires qui la modifient. Aussi quand Racine dit que Corneille a quelque

p193

tems cherché le bon chemin, et qu' il a lutté contre le mauvais goût de son siècle, il prend un tour qui force à rapporter ces deux propositions à celles qu' il veut modifier. Ces deux propositions étant considérées par rapport à cette subordination, j' appelle *principale* celle-ci, *votre illustre frère, fit voir sur la scène la raison* ; et *subordonnées* , les deux autres, *après avoir cherché le bon chemin, après avoir lutté contre le mauvais goût*.

Au commencement du troisième alinéa, je découvre une autre espèce de proposition : la scène retentit encore des acclamations qu' exciterent à leur naissance le Cid, Horace.

qu' exciterent le Cid, Horace n' est pas une proposition principale : ce n' est pas non plus une proposition subordonnée à une autre.

Elle ne se rapporte qu' au mot *acclamations* , en déterminant de quelles acclamations la scène retentit. *qui surprend, qui enlève* sont encore deux propositions de même espèce, lorsque Racine dit plus bas : *une certaine élévation qui surprend, qui enlève* . Je donne à ces propositions le nom d' *incidentes* .

Or, une proposition est faite pour une autre qu' elle développe, ou elle est faite pour un mot qu' elle modifie, ou enfin c' est

à elle que tout le discours se rapporte. Les propositions, considérées sous ces points de vue, se réduisent donc aux trois espèces que nous venons de remarquer : elles sont nécessairement ou principales, ou subordonnées, ou incidentes.

Ce qui caractérise une proposition principale, c' est qu' elle a pareillement un sens fini. Vous le voyez dans *votre illustre frère fit voir sur la scène la raison* . Car ce que Racine ajoute n' est pas pour terminer le sens, mais uniquement pour développer une pensée dont cette proposition est la partie principale.

Il n' en est pas de même des propositions subordonnées. Le sens n' en est pas fini ; il est suspendu, et fait attendre la proposition principale. Ainsi, quand vous avez lu, *après avoir quelque tems cherché le bon chemin, et lutté contre le mauvais goût de son siècle,* vous ne pouvez pas vous arrêter, vous attendez quelqu' autre chose, et vous continuez de lire jusqu' à *fit voir sur la scène la raison* .

Les propositions incidentes ont cela de particulier, que quelquefois elles sont nécessaires pour faire un sens fini, et quelquefois elles ne le sont pas. Dans *la scène françoise*

retentit encore des acclamations , vous voyez que ce tour, *des acclamations* , fait attendre quelque chose, et que la proposition incidente, *qu' excitèrent à leur naissance le Cid, Horace,* achève son sens. De même Racine dit quelques lignes après, *où trouvera-t-on un poète* ; le sens, pour être fini, demande qu' on ajoute, *qui ait possédé à la fois tant de grands talens ?*

si vous considérez ces expressions, *des acclamations, un poète* , vous appercevrez que le sens n' en est pas déterminé : car, si l' on s' arrêtoit à ces mots, vous demanderiez, de quelles acclamations ? Quel poète ?

Les propositions incidentes, qui vous répondent *des acclamations qu' excitèrent le Cid, Horace, un poète qui ait possédé tant de grands talens* , déterminent donc le sens

de ces mots *acclamations, poète* ; et c' est en le déterminant, qu' elles achèvent le développement de la proposition principale. Tel est le caractère des propositions incidentes, lorsqu' elles sont nécessaires pour terminer un sens.

La fin du dernier alinéa nous donne deux exemples de propositions incidentes, sans lesquelles le sens pourroit être achevé. C' est lorsque Racine dit que Corneille est

p196

comparable aux eschyles, aux sophocles, aux euripides, dont la fameuse Athènes ne s' honore pas moins que des thémistocles, des périclès, des alcibiades, qui vivoient en même tems qu' eux .

Racine pouvoit finir son discours à alcibiades, il pouvoit même le finir à euripides, et n' attendant rien de plus, vous n' auriez point fait de question. Or si ses propositions, *dont la fameuse Athènes, etc. qui vivoient, etc.* Ne sont pas nécessaires pour faire un sens fini, c' est que les mots auxquels elles se rapportent ont par eux-mêmes une signification déterminée, ce qui ne fait rien attendre.

Cependant elles sont nécessaires pour achever le développement de la pensée, ou pour faire voir, comme Racine le desiroit, tout le cas qu' on doit faire de Corneille.

Voilà donc deux sortes de propositions incidentes : l' une qui détermine la signification d' un mot, et qui par cette raison est nécessaire pour achever le sens d' une signification déterminée, et qui ne devient nécessaire qu' autant qu' elle achève de développer une pensée.

Comme les propositions subordonnées, lorsqu' elles commencent le discours, font

p197

attendre la principale, elles la supposent lorsqu' elles le terminent. Dans le second alinéa, Racine pouvoit finir à ces mots : *fit voir sur la scène la raison* : mais, parce qu' alors il n' auroit pas développé toutes les idées qui

s' offroient à lui, il ajoute : *mais la raison accompagnée de toute la pompe dont notre langue est capable, accordant heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissant bien loin derrière lui tout ce qu' il avoit de rivaux* .

Peut-être que, dans la fin de cet alinéa, vous n' apercevez pas d' abord des propositions subordonnées aussi facilement que vous les avez aperçues dans le commencement. En effet, elles y sont un peu déguisées.

Il y en a deux néanmoins, dont l' une commence au mot *accordant* , et l' autre au mot *laissant* . Car ce tour revient à peu-près à celui-ci, *parce qu' il accorderoit et parce qu' il laisseroit*, où vous voyez deux propositions subordonnées, qui se rapportent à la principale, *fit voir sur la scène la raison* .

Cette observation vous fait découvrir une nouvelle différence entre les propositions

p198

subordonnées et les propositions incidentes. C' est que les premières peuvent être tantôt avant, tantôt après la principale ; et que, par conséquent, elles peuvent avoir deux places dans le discours. Les autres au contraire n' en ont jamais qu' une, parce qu' elles doivent toujours être à la suite du mot dont elles développent, ou dont elles déterminent l' idée. Vous remarquez dans le second alinéa plusieurs propositions de différentes espèces, qui concourent au développement d' une seule pensée. Vous voyez encore qu' elles forment un discours, dont les principales parties, sans avoir un sens fini, sont distinguées par des repos plus marqués. Or, ces différentes parties sont ce que l' on appelle *membres* , et le discours entier est ce qu' on nomme *période* . Tout ce qui précède *fit voir* appartient au premier membre, et tout ce qui suit appartient au second. L' un et l' autre pourroient même se diviser en deux : car après *dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce cahos du poëme dramatique parmi nous* , le repos est plus sensible qu' après les autres mots, où il est également marqué par des virgules. Il en est de même de celui qui est après, *de tous les ornemens dont notre langue est capable* . Ainsi une période peut

être composée de deux membres, de trois ou de quatre. Lorsque nous étudierons l' art d' écrire, vous verrez des périodes où la distinction des membres sera plus marquée. Vous ne trouvez pas, monseigneur, de pareils membres dans ce discours : *vous savez en quel état se trouvoit la scène françoise lorsqu' il commença à travailler* . Quoiqu' il soit composé de deux propositions, il n' y a presque point de repos de l' un à l' autre, et la pensée est développée dans un seul membre dont le sens est fini. Voilà ce qu' on nomme une *phrase* .

quel désordre ! Quelle irrégularité ! sont encore deux phrases, formées chacune d' une proposition. Elles ont un caractère particulier ; c' est qu' elles laissent quelque chose à suppléer. Le sens est *quel désordre n' y avoit-il pas ! Quelle irrégularité n' y avoit-il pas !* ces tours se nomment *ellipses* . Or, vous appercevrez, dans le reste de cet alinéa, autant de phrases elliptiques, que vous y remarquerez de parties séparées par deux points. Toutes les phrases de cet alinéa sont autant de phrases principales. Il est vrai qu' elles concourent toutes ensemble au développement de la première. Mais elles sont indépendantes les unes des autres : elles ont chacune

par elles-mêmes un sens fini, et elles font un tout bien différent de celui que font les propositions subordonnées dans le second alinéa.

Peut-être, monseigneur, ne saurez-vous quelquefois si plusieurs propositions font une période ou une phrase. Alors elles feront tout ce que vous voudrez : il ne faut pas disputer sur les mots. Le grand point est que chaque pensée soit développée avec clarté, avec précision, avec énergie.

analyse de la proposition.

nous avons vu le discours, décomposé d'abord en plusieurs parties, se décomposer ensuite en différentes propositions, et ces propositions former des périodes ou des phrases. Il nous reste, monseigneur, à faire l'analyse des propositions.

Puisqu'une proposition est l'expression d'un jugement, elle doit être composée de trois mots, en sorte que deux soient les signes de deux idées que l'on compare, et que le troisième soit le signe de l'opération de l'esprit, lorsque nous jugeons du rapport de ces deux idées.

p201

Corneille est poète, voilà une proposition.

Le premier mot qu'on nomme *sujet* ou *nom*, et le second qu'on nomme *attribut*, sont les signes de deux idées que vous comparez.

Le troisième est le signe de l'opération de votre esprit, qui juge du rapport entre *Corneille* et *poète*. Ce mot est ce qu'on nomme *verbe*.

Toute proposition est donc composée d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut. Elle s'exprime, par conséquent, avec trois mots, ou avec deux, équivalens à trois. *je parle*, par exemple, est pour *je suis parlant*.

Corneille est poète est une proposition simple, parce que n'ayant qu'un sujet et qu'un attribut, elle est l'expression d'un jugement unique dans lequel on ne compare que deux idées.

Mais *des acclamations qu'excitèrent le Cid, Horace, Cinna, Pompée*, est une proposition composée, parce qu'elle est l'expression abrégée de plusieurs jugemens; et ces jugemens, que vous répétez avec Racine, sont *qu'excita le Cid, qu'excita Horace, qu'excita Cinna, qu'excita Pompée*.

Vous remarquerez, monseigneur, qu'un jugement ne se compose pas comme une proposition. Il est toujours simple, parce qu'il ne peut jamais être formé que de deux idées

p202

que nous comparons. Une proposition, au

contraire, se compose lorsqu' elle renferme plusieurs jugemens dans son expression ; et que, par conséquent, elle peut se décomposer en plusieurs propositions.

La dernière proposition que nous avons prise pour exemple est composée, parce qu' elle a plusieurs sujets. Une proposition qui n' auroit qu' un sujet seroit également composée, si elle avoit plusieurs attributs. Par exemple, *Corneille a une magnificence d' expression proportionnée aux maîtres du monde qu' il fait parler, une certaine force, une certaine élévation...* vous voyez que cette proposition peut se décomposer en trois : *Corneille a une magnificence d' expression, il a une certaine force, il a une certaine élévation .*

D' après ces exemples, vous pouvez facilement imaginer une proposition qui seroit doublement composée, c' est-à-dire, qui auroit tout-à-la-fois plusieurs sujets et plusieurs attributs. Autant elle renfermeroit de sujets et d' attributs, autant elle renfermeroit de propositions simples.

Vous appercevez facilement que *Corneille est poète* est une proposition simple : car, si vous voyez qu' il n' y a que deux idées

p203

dans le jugement qu' elle exprime, vous voyez aussi que chaque idée est rendue par un seul mot. Mais peut-être seriez-vous étonné, monseigneur, si je vous donnois, par une proposition simple, la période qui commence par ces mots : *Corneille, après avoir quelque tems...*

vous me demanderez, sans doute, comment cette période pourroit ne former qu' une proposition simple, puisqu' en l' analysant nous y avons découvert des propositions de plusieurs espèces. Je répondrai que, dans le chapitre précédent, nous considérions les propositions sous un autre point de vue.

En effet, les propositions subordonnées et les propositions incidentes ne sont qu' un développement de la proposition principale ; et, par conséquent, elles ne sont que les idées partielles du sujet et de l' attribut, qui continuent l' un et l' autre d' être un avec elles ou sans elles.

Quand on dit que *Corneille est poète*,

qu'entend-on par *poète* ? Un homme de génie qui, en s'assujettissant à la mesure des vers, a une magnificence d'expression proportionnée aux personnages qu'il introduit sur la scène, qui a une certaine force, qui a une certaine élévation...

p204

vous concevez donc que si cette proposition, *Corneille est poète*, est simple, elle doit l'être encore lorsque, substituant au mot *poète* les mots qui en développent l'idée, vous dites : *Corneille est un homme de génie qui...*

cette proposition sera simple encore, si, désignant Corneille sans le nommer, vous dites : *celui qui a fait le Cid, Horace, Cinna, Pompée est un homme de génie, qui...* en effet, il y a également unité dans le sujet et dans l'attribut, soit qu'on les énonce chacun par un seul mot, soit qu'on les désigne l'un et l'autre par un long discours.

Or, dès qu'il n'y a qu'un sujet et qu'un attribut, il n'y a qu'un jugement ; et, par conséquent, la proposition est simple. Revenons actuellement à la période de Racine.

Tout le premier membre est l'expression d'un sujet unique. Car celui qui fit voir sur la scène la raison, c'est Corneille considéré comme ayant quelque temps cherché le bon chemin, comme ayant lutté... de même le second membre est l'expression d'un seul attribut avec ses accessoires, et ces accessoires sont *mais la raison accompagnée...*

une idée, rendue par plusieurs mots, en est mieux développée ; mais elle ne cesse pas d'être une.

p205

PARTIE 1 CHAPITRE 12

analyse des termes de la proposition.

considérons actuellement les trois termes d'une proposition. Le sujet est la chose dont on parle, l'attribut est ce qu'on juge

lui convenir, et le verbe prononce l' attribut du sujet. Telles sont les idées qu' on se fait de ces trois sortes de mots.

Pour parler d' une chose, il faut lui avoir donné un nom, ou pouvoir la désigner par plusieurs mots équivalens ; et pour lui donner un nom, ou pour la désigner par plusieurs mots, il faut qu' elle existe, ou que nous puissions la regarder comme existante. Car ce qui n' existeroit ni dans la nature, ni dans notre manière de concevoir, ne sauroit être l' objet de notre esprit. Le néant même prend une sorte d' existence lorsque nous en parlons. Les noms donnés aux individus s' appellent *noms propres* . Or, puisque les individus sont les seules choses qui existent dans la nature, nous ne parlerions que des individus, si nous ne parlions que des choses qui existent réellement, et nous n' aurions que des noms propres.

p206

Mais parce que les idées générales s' offrent à nous comme quelque chose qui convient à plusieurs individus, elles prennent dans notre esprit une sorte de réalité et d' existence. Voilà pourquoi nous avons pu leur donner des noms, et ces noms sont généraux comme elles.

Ces idées sont de deux espèces ; les unes distinguent par classes les individus qui existent véritablement. Tels sont *philosophe, poète, prince, homme* , etc. ; les autres distinguent par classes des qualités que nous considérons comme existantes avec d' autres qualités qui les modifient. Tels sont *figure, rondeur, couleur, blancheur, vertu, prudence, courage* , etc. ; ces noms généraux de l' une et de l' autre espèce, ainsi que tous les noms d' individus, sont compris sous la dénomination générale de *substantif* .

Puisque ces noms comprennent tout ce qui existe dans la nature et tout ce qui existe dans notre esprit, ils comprennent toutes les choses dont nous pouvons parler. Tout nom qui est le sujet d' une proposition est donc un nom substantif.

Lorsque Racine dit, en parlant à Thomas Corneille, *votre illustre frère fit voir...* vous remarquez que *votre* et *illustre* ajoutent chacun

quelqu' accessoire à l' idée que *frère* rappelle. Par cette raison ces mots sont nommés *adjectifs* , d' un mot latin qui signifie *ajouter* .

frère , ainsi que tout autre substantif, exprime un être existant, ou qu' on regarde comme existant. Au contraire, *votre* et *illustre* expriment des qualités, que l' esprit ne considère pas comme ayant une existence par elles-mêmes, mais plutôt comme n' ayant d' existence que dans le sujet qu' elles modifient.

De ces trois idées, celle de *frère* est la principale ; et les deux autres, qui n' existent que par elle, sont nommées *accessoires* : mot qui signifie qu' elles viennent se joindre à la principale, pour exister en elle et la modifier.

En conséquence, nous dirons que tout substantif exprime une idée principale, par rapport aux adjectifs qui le modifient, et que les adjectifs n' expriment jamais que des idées accessoires.

illustre modifie *frère* ; mais *frère* modifie Pierre Corneille, que Racine indique, et qu' il ne nomme pas. Voilà donc un adjectif et un substantif qui modifient également : en quoi donc différent-ils ? C' est que l' adjectif modifie en faisant exister la qualité dans le sujet, *illustre* dans *frère* ; et que le substantif

modifie en faisant exister le sujet dans une certaine classe, Corneille, dans la classe qu' on nomme *frère* . On reconnoit donc les substantifs en ce qu' ils sont des noms de classes. Tels sont *roi*, *philosophe*, *poète* . Si les noms propres sont des substantifs, parce qu' ils expriment des choses qui ont une existence dans la nature ; les noms de classes en sont également, puisqu' ils expriment des choses qui ont une existence dans notre esprit.

Dans *votre illustre frère* , vous remarquerez deux accessoires. *votre* détermine de qui est frère celui dont on parle, et *illustre* explique ou développe l' idée qu' on se fait de *votre frère* .

Or, une idée principale ne peut être modifiée qu' autant qu' on la développe ou qu' on la détermine. Les accessoires ne sont donc en général que de deux espèces, et tous les adjectifs peuvent se renfermer dans deux classes : les adjectifs qui déterminent, les adjectifs qui développent. Leur usage est précisément

p209

le même que celui des propositions incidentes. C' est pourquoi *votre illustre frère* est la même chose que *votre frère qui est illustre* , ou que *l' illustre frère qui est le vôtre* .

Les adjectifs et les propositions incidentes ne sont pas les seuls tours propres aux accessoires : car, nous disons *poète de génie* pour *poète qui en a* , et *poète sans génie* pour *poète qui n' en a pas* .

Or, dans *poète de génie* , comme dans *poète sans génie* , vous voyez deux noms substantifs, *poète* et *génie* ; et un mot qui vous force à considérer le second sous le rapport d' une idée accessoire à une idée principale que le premier désigne. Tous les mots employés à cet usage se nomment *prépositions* . *sans*, *de* , sont donc des prépositions.

Il en est de même d' *a* , dans l' exemple suivant : *homme à talents* pour *homme qui a des talents* .

Un nom, qui est le sujet d' une proposition, est donc un substantif seul, ou un substantif auquel on ajoute des accessoires ; et ces accessoires sont exprimés, ou par des adjectifs, ou par des propositions incidentes, ou par un substantif précédé d' une proposition. Voilà toutes les manières d' exprimer les modifications du sujet d' une proposition. Passons aux modifications de l' attribut.

p210

L' attribut d' une proposition est un nom substantif, *Corneille est un poète* ; ou un adjectif, *Corneille est sublime* .

Si l' attribut est un substantif, vous jugez qu' il est susceptible des mêmes accessoires que le sujet, et que ces accessoires peuvent

être exprimés par des adjectifs, par des propositions incidentes, ou par des substantifs précédés d' une préposition. Nous n' avons donc rien à ajouter à ce que nous avons dit, en traitant des modifications du sujet. Mais il nous reste à observer si le substantif qui est attribut est toujours de la même espèce que le substantif qui est sujet. Lorsque vous dites, *Corneille est un poète, un poète est un écrivain, un écrivain est un homme* , vous remarquez que le substantif, qui est l' attribut, est un homme plus général que le substantif qui est le sujet ; et vous ne direz pas *un homme est un écrivain, un écrivain est un poète, un poète est Corneille* . Pour comprendre sur quoi cette remarque est fondée, il suffit de vous rappeler la génération des idées générales. Elle commence, comme nous avons dit, aux individus. Vous avez lu le lutrin, et l' idée de *poète* n' étoit encore pour vous qu' une idée individuelle identique avec celle de Despréaux. Vous avez

p211

ensuite lu quelques tragédies de Corneille, plusieurs de Racine, et beaucoup de comédies de Moliere. Alors l' idée individuelle de *poète* est devenue une idée générale, ou une idée commune à Despréaux, Corneille, Racine, Moliere. Or, cette idée ne leur est commune que parce qu' elle se trouve dans chacun d' eux ; et elle ne s' y trouve que parce qu' elle est une idée pareille de l' idée que vous vous faites successivement de tous quatre. De même l' idée d' écrivain est une partie de celle de poète, et celle d' homme, une partie de celle d' écrivain. En un mot, si vous remontez de classe en classe, vous verrez que l' idée que vous vous faites d' une classe supérieure, n' est jamais qu' une partie de l' idée que vous avez d' une classe inférieure. Quand, par conséquent, vous dites qu' *un poète est un écrivain* , la proposition est la même que si vous disiez, *l' idée d' écrivain est une partie de l' idée de poète*, ce qui est vrai ; et vous ne diriez pas qu' *un écrivain est un poète* , parce que ce seroit dire que l' idée de poète est une partie de celle d' écrivain. Vous comprenez donc pourquoi l' attribut, dans les exemples que je viens de donner,

est toujours un substantif plus général que le sujet.

p212

Je dis *les exemples que je viens de donner* , parce que, lorsque l' attribut est identique avec le sujet, il ne sauroit être plus général. Aussi peut-il alors devenir lui-même le sujet de la proposition. Par exemple, vous pouvez dire à votre choix : *l' infant est le duc de Parme*, ou *le duc de Parme est l' infant* .

Quand les deux termes d' une proposition ne sont pas identiques, il n' y a donc entr' eux d' autre différence, sinon que le substantif, qui est l' attribut, est toujours plus général que le substantif qui est le sujet.

Les adjectifs, lorsqu' ils sont employés comme attribut, peuvent être distingués en deux espèces. Ou ils achèvent par eux-mêmes le sujet d' une proposition. Tel est *sublime* dans cette phrase, *Corneille est sublime* . Ou ils ne l' achèvent pas, et ils font nécessairement attendre quelque chose. Ainsi quand Racine a dit, *Corneille est comparable*, il faut qu' il ajoute, *je ne dis pas à ce que Rome... mais aux eschyles...*

quelquefois, pour achever de développer une pensée, on a besoin d' ajouter quelque accessoire à un adjectif qui fait un sens fini. On dira, par exemple, *il est économe sans avarice ; il est hardi avec prudence* .

Dans ces exemples, vous voyez que les

p213

accessoires de l' adjectif sont tous exprimés par un substantif précédé d' une proposition. Or, il n' y en a point qu' on ne puisse exprimer par ce moyen. Mais il faut remarquer que nous employons quelquefois à cet effet des expressions abrégées qui sont l' équivalent d' un substantif précédé d' une préposition.

Telles sont *prudemment, sagement* , pour *avec prudence, avec sagesse* .

Ces expressions, parce qu' elles sont formées d' un seul mot, ont paru simples aux grammairiens, et ils les ont mises parmi les éléments du discours. Cependant vous voyez

que si nous en jugeons par la signification, elles équivalent à deux éléments, et que, par conséquent, il faudra les mettre parmi les expressions composées. Nous en parlerons bientôt.

Nous avons expliqué, monseigneur, toutes les différentes manières d'exprimer les accessoires de l'attribut et du sujet. Nous allons donc dans le chapitre suivant faire l'analyse du verbe et de ses accessoires.

p214

PARTIE 1 CHAPITRE 13

continuation de la même matière, ou analyse du verbe.

ce que nous avons dit, monseigneur, lorsque nous observions la nécessité des signes pour démêler les générations de l'entendement, nous fera découvrir la nature du verbe. Quand le rapport entre l'attribut et le sujet n'est considéré que dans la perception que nous en avons, le jugement, comme nous l'avons remarqué, n'est encore qu'une simple perception. Au contraire, quand nous considérons ce rapport dans les idées que nous comparons, et que, par ces idées, nous nous représentons les choses comme existantes indépendamment de notre perception ; alors juger n'est pas seulement appercevoir le rapport de l'attribut avec le sujet, c'est encore affirmer que ce rapport existe. Ainsi, quand nous avons fait cette proposition, *cet arbre est grand*, nous n'avons pas seulement voulu dire, que nous apercevons l'idée d'*arbre* avec l'idée de *grandeur* ; nous avons encore voulu affirmer que la qualité de *grandeur* existe en effet avec les autres qualités qui constituent l'arbre.

p215

Voilà donc le jugement, qui, après avoir été une simple perception, devient une affirmation ; et cette affirmation emporte que l'attribut existe dans le sujet.

Or, le verbe *être* exprime cette affirmation ; il exprime donc encore la coexistence de l'attribut avec le sujet ; et, par conséquent, dans *Corneille est poète* , la coexistence de la qualité de poète avec Corneille est tout ce que le verbe peut signifier. En effet, puisque nous ne parlons des choses qu'autant qu'elles ont une existence, au moins dans notre esprit, il ne se peut pas que le mot que nous choisissons pour prononcer nos jugemens, n'exprime pas cette existence. Or, ce mot est le verbe. Si nous nous bornions à ne voir dans le verbe que la marque de l'affirmation, nous serions embarrassés à appliquer les propositions négatives, puisque nous verrions l'affirmation dans toutes. Mais lorsqu'on a dit que le verbe signifie la coexistence, une proposition est affirmative, si elle affirme que le sujet et l'attribut coexistent ; et elle est négative, si elle affirme qu'ils ne coexistent pas. Il suffit, pour la rendre négative, de joindre au verbe les signes de la négation : *Corneille n'étoit pas géomètre* .

p216

Il ne faut que des substantifs pour nommer tous les objets dont nous pouvons parler ; il ne faut que des adjectifs pour en exprimer toutes les qualités ; il ne faut que des prépositions pour en indiquer les rapports ; enfin il ne faut que le seul verbe *être* pour prononcer tous nos jugemens. Nous n'avons donc pas, rigoureusement parlant, besoin d'autres mots, et, par conséquent, tous les élémens du discours se réduisent à ces quatre espèces. Mais les hommes, dans la vue d'abrégé, ont imaginé d'exprimer souvent, par un seul mot, l'idée du verbe *être* réunie avec l'idée d'un adjectif ; et ils ont dit, par exemple, *vivre, aimer, étudier, pour être vivant, être aimant, être étudiant* . Ces verbes se nomment *verbes adjectifs* , pour les distinguer du verbe *être* qu'on nomme *verbe substantif* . Nous allons traiter des uns et des autres. Il ne faut pas confondre le verbe substantif avec le verbe *être* , pris dans le sens d'*exister* . Quand on dit qu'une chose existe, on veut dire qu'elle est réellement existante. En pareil cas on peut se servir du verbe *être* ,

et on dira fort bien : *Corneille étoit du tems de Racine* , c' est-à-dire, *existoit* .
Mais quand je dis, *Corneille est poëte* ,

p217

il ne s' agit pas d' une existence réelle, puisque *Corneille* n' existe plus, et cependant cette proposition est aussi vraie que du vivant de *Corneille* : peut-être l' est-elle plus encore. La coexistence de *Corneille* et de *poëte* n' est donc qu' une vue de l' esprit, qui ne songe point si *Corneille* vit ou ne vit pas, mais qui voit *Corneille* et *poëte* comme deux idées coexistantes.

Les verbes expriment avec différens rapports : rapport à la personne, *je parle, vous parlez* ; rapport au nombre, *je parle, nous parlons* ; rapport au tems, *je parle, je parlai* . L' usage vous a appris qu' ils sont à cet effet susceptibles de différentes variations. C' est ce dont nous traiterons dans la seconde partie de cette grammaire. Je ne veux observer ici que les autres accessoires qui peuvent accompagner le verbe.

Quand je dis, *Corneille fit*, on demandera quoi ? Voir. Mais encore que fit-il voir ? La raison. Pour abréger, je considérerai *fit voir* comme un seul verbe, parce que des deux il ne résulte qu' une seule idée qui pourroit être rendue par un seul mot, *montra* . Je conviens que *faire voir* et *montrer* ne sont pas exactement synonymes ; mais dans ce moment mon objet ne demande pas que

p218

nous cherchions en quoi ces expressions diffèrent : il suffit que nous puissions les considérer, chacune également, comme un seul verbe.

Dans *Corneille fit voir la raison* , j' appelle *la raison* l' objet du verbe *fit voir* . Sur quoi il faut remarquer que tous les verbes n' ont pas un objet, tel est *marcher* , et qu' avec ceux qui en ont, nous ne l' exprimons pas toujours. Nous disons, par exemple, *il monte, il descend* : mais quand nous ne l' exprimons pas, il s' offre cependant à l' esprit un objet quelconque ; et quelquefois la circonstance

l' indique elle-même. *il monte* , l' objet sera, par exemple, l' escalier, la montagne. L' objet peut donc être sous-entendu. Mais quand il est exprimé, à quoi le reconnoît-on ? à la place qu' il occupe. Nous n' avons pas d' autre moyen pour marquer le rapport qu' il a avec le verbe ; et c' est à quoi vous jugez que la *raison* est l' objet de *fit voir* . Nous disons également *parler affaires* et *parler d' affaires* , par où il paroît que l' objet du verbe *parler* peut être précédé d' une préposition. Mais *parler d' affaires* est une phrase elliptique, dans laquelle l' objet du verbe est sous-entendu. Pour remplir

p219

l' ellipse, il faudroit dire, *parler, entr' autres choses, choses d' affaires* ; et alors on reconnoît que *chose* est l' objet de *parler* . Pour se convaincre qu' il faut ainsi remplir l' ellipse, il suffit de considérer que *parler affaires* c' est en faire son unique objet, au lieu que *parler d' affaires* n' exclut pas tout autre objet dont on voudroit parler par occasion.

à qui Corneille fit-il voir la raison ? à *des spectateurs qui jusqu' alors... des spectateurs* est le terme *fit voir* , et son rapport se marque par une préposition, à .

Où fit-il voir la raison ? *sur la scène* . Rapport au lieu, marqué par une préposition, *sur* .

Quand fit-il voir la raison ? *dans cette enfance, dans ce chaos...* rapport au tems, marqué par une préposition, *dans* .

Qu' avoit-il fait auparavant ? *après avoir cherché le bon chemin, et...* rapport de l' action du verbe à une autre action qui l' a précédée, marqué par une préposition, *après* .

Comment Corneille étoit-il alors ? *inspiré d' un grand génie extraordinaire, aidé de la lecture des anciens* : rapport du verbe à l' état du sujet, et ce rapport est marqué par des adjectifs qui modifient Corneille.

Ces accessoires appartiennent proprement

p220

au nom : mais je vous les fais remarquer, afin que vous sentiez, monseigneur, qu' il ne suffit pas de donner au sujet d' une proposition des modifications qui lui conviennent ; et qu' il faut choisir celles qui ont le plus de rapport avec l' action qu' on lui attribue. Tout autre accessoire seroit faux, louche, ou du moins inutile. Comment Corneille a-t-il fait voir la raison ? *en accordant heureusement la vraisemblance et le merveilleux* : rapport au moyen ou à la manière, marqué par une préposition, *en* . Pourquoi a-t-il fait voir la raison ? Pour acquérir de la gloire : rapport au motif ou à la fin, marqué par une préposition, *pour* . Enfin par qui la raison a-t-elle été montrée ? Par Corneille : rapport à la cause marquée par une préposition, *par* . En général autant on peut faire de questions sur un verbe, autant il peut avoir d' accessoires différens ; et si on excepte l' objet, dont le rapport est toujours marqué par la place seule, celui des autres accessoires est toujours indiqué par une préposition énoncée ou sous-entendue. Vous pourrez encore remarquer que ces exemples confirment ce que nous avons dit, que les prépositions sont,

p221

par leur nature, destinées à indiquer le second terme d' un rapport. Je viens de dire que les prépositions sont énoncées ou sous-entendues : c' est qu' en effet on les omet souvent, et ces omissions sont fréquentes dans toutes les langues. Quelquefois même nous omettons le verbe, qu' on regarde avec raison comme le principal mot du discours, et sans lequel il semble que nous ne puissions pas prononcer un jugement. Je vous ai fait remarquer plusieurs de ces ellipses dans le passage de Racine. Si j' y ai suppléé, pour vous rendre raison de la phrase, vous sentez que celui qui lit n' a rien à suppléer : car vous voyez que les idées qui sont exprimées, enveloppent suffisamment celles qui ne le sont pas. En effet, quand nous décomposons notre pensée, c' est en quelque sorte malgré nous, parce que nous y sommes forcés. Nous voudrions, s' il étoit possible, la présenter tout à la fois, et en conséquence

nous omettons tous les mots qu' il est inutile de prononcer. Ce tout plaît, par sa précision, à celui qui lit, parce qu' il lui présente plusieurs idées, comme elles sont naturellement dans l' esprit, c' est-à-dire, toutes ensemble.

En résumant ce que nous avons dit dans

p222

ce chapitre, il en résulte que les accessoires dont un verbe peut être susceptible, sont l' objet, le terme, les circonstances de tems, celles de lieu, une action que suppose celle que le verbe exprime, le moyen ou la manière, la cause, la fin ou le motif. Parmi ces accessoires, les uns appartiennent proprement au verbe *être* , telles sont les circonstances de tems et de lieu : les autres appartiennent plus particulièrement aux verbes adjectifs, ou plutôt aux adjectifs dont on a fait des verbes. Un exemple suffira pour vous rendre la chose sensible. *il aimoit dans ce tems-là l' étude avec passion.* substituez au verbe *aimoit* les élémens dont il est l' équivalent : vous aurez, *il étoit dans ce tems-là aimant avec passion l' étude* . Or, dans cette phrase, il est évident que *dans ce tems-là* modifie *étoit* , et qu' *avec passion* est un accessoire de l' adjectif *aimant* .

Nous avons vu le discours se décomposer en différentes parties. Nous y avons découvert des propositions principales, subordonnées, incidentes, simples, composées.

Nous avons trouvé dans ces propositions, des noms substantifs, des adjectifs, des prépositions et des verbes. Nous avons observé les différens accessoires dont le sujet, le

p223

verbe et l' attribut peuvent être modifiés ; et nous avons remarqué tous les signes dont on se sert pour exprimer toute espèce d' idées et toute espèce de rapport. Voilà donc le discours réduit à ses vrais élémens, et nous en avons achevé l' analyse.

Mais, monseigneur, vous avez vu que les hommes, pour abréger, ont imaginé des

verbes adjectifs. Or, ces verbes qu' on prend pour des éléments, n' en sont pas. Ce sont des expressions composées, équivalentes à plusieurs éléments. Il y a encore d' autres expressions de cette espèce. Nous en allons traiter dans le chapitre suivant.

PARTIE 1 CHAPITRE 14

de quelques expressions qu' on a mises parmi les éléments du discours, et qui, simples en apparence, sont, dans le vrai, des expressions composées équivalentes à plusieurs éléments.

une expression, qui paroît simple parce qu' elle est formée d' un seul mot, est composée lorsqu' elle équivaut à plusieurs éléments. De ce nombre sont l' adverbe, le pronom et la conjonction. En effet, monseigneur,

p224

si vous jugez de la nature des mots par les idées dont ils sont les signes, vous reconnoîtrez que ceux-là ne doivent pas être mis parmi les éléments du discours. L' adverbe est une expression abrégée, qui équivaut à un nom précédé d' une préposition. On dit *sagement* pour *avec sagesse*, *plus* pour *en quantité supérieure*, *moins* pour *en quantité inférieure*, *beaucoup* pour *en grande quantité*, *peu* pour *en petite quantité*, *autant* pour *en quantité égale*. *sagement*, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *peu*, *autant* sont des adverbes. Ces exemples suffisent. Le pronom est une expression plus abrégée encore. Il équivaut quelquefois à une phrase entière : car il tient la place d' un nom qu' on ne veut pas répéter ; et de tous les accessoires dont on l' a modifié. *je fais beaucoup de cas de l' homme dont vous me parlez et que vous aimez : je le verrai incessamment*. *Le* est un pronom qui est employé pour éviter la répétition de *l' homme dont vous me parlez et que vous aimez* . Nous traiterons plus particulièrement de l' adverbe et du pronom dans la seconde partie de cet ouvrage. Je ne voulois, pour le présent, que vous en faire connoître la nature. Les conjonctions, plus difficiles à

expliquer, demandent que nous nous rappelions quelques observations que nous avons faites.

Nous avons vu comment, dans une période ou dans une phrase dont le sens est fini, toutes les propositions et tous les mots se lient pour représenter successivement nos idées dans les rapports qu'elles ont entr'elles.

Or il est encore nécessaire de lier, les unes aux autres, ces phrases et ces périodes.

Pour cet effet, Racine divise sa pensée en trois principales parties, qu'il développe successivement dans trois alinéa. De la sorte, il les distingue, et cependant il les lie, parce qu'il les met chacune à leur place.

L'ordre est donc la meilleure manière de lier les parties d'un discours, et on n'y sauroit suppléer par aucun autre moyen.

Mais, quoique l'ordre les lie, on veut quelquefois prononcer davantage la liaison, et c'est en effet ce que vouloit Racine lorsqu'il a commencé son second alinéa par ces mots : *dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce cahos de poëme dramatique parmi nous...* or, remarquez, monseigneur, que ces expressions ne font que présenter, avec de nouveaux accessoires, la pensée qu'il a expliquée dans le premier

alinéa ; mais elles la présentent plus brièvement.

Par-là, elles la rapprochent davantage de celle qui doit être expliquée dans le second. Ce tout est donc un passage d'une partie du discours à l'autre ; et, après l'ordre, c'est celui qui les lie le mieux. J'appelle *conjonction* tout mot employé à cet usage.

dans ce tems-là, de la sorte, par conséquent, ne sont qu'un passage d'une proposition à une autre, et ces tours rappellent quelqu'idée de la phrase précédente. Mais ils sont formés de plusieurs élémens ; et, par conséquent, il faut les regarder comme des expressions composées. Nous ne devons donc mettre, dans la classe des conjonctions, que les mots équivalens à de pareils tours. Tels sont *alors* pour *dans ce tems-là*, *ainsi* pour *de la sorte*, *donc* pour *par*

conséquent .

La conjonction *et* , est également un passage d' une première proposition à une seconde.

Elle rappelle une première affirmation qu' on a faite, et elle fait pressentir qu' on en va faire une autre. *vous étudiez, et vous vous instruirez.*

il en est de même lorsqu' elle est entre deux substantifs. Si je dis *l' infant et l' infante* , vous jugez que je vais faire sur l' infante la

p227

même affirmation que sur l' infant ; et si j' ajoute *vous aiment* , vous voyez que j' ai réuni deux propositions en une, et que le passage de l' une à l' autre, exprimé par la conjonction *et* , en est plus rapide.

La conjonction *ni* donne lieu aux mêmes observations, avec cette différence, qu' au lieu de rappeler une affirmation, elle rappelle une négation : *ni l' infant, ni l' infante ne vous haïssent* .

Tout ce que je viens de dire s' applique parfaitement à la conjonction *que* , dont nous ferons un grand usage. Pour le reconnoître, il suffit de mettre à la place de cette conjonction, les mots dont elle tient lieu.

je vous assure que les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes , est pour *je vous assure cette chose qui est, les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes. Cette chose qui est* , voilà les mots qui font passer de la première proposition *je vous assure* , à la seconde *les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes* . Or, si nous supposons avec quelque fondement qu' on a dit autrefois *que est pour qui est* , il en résultera que, pour avoir la conjonction *que* , il n' a fallu que prendre l' habitude d' omettre quelques mots. Je présume

p228

en effet que c' est ainsi que toutes les conjonctions ont été trouvées.

Nous avons, monseigneur, achevé la première partie de notre ouvrage : nous

allons dans la seconde observer les éléments du discours, et apprendre l'usage que nous en devons faire.

p229

Nous avons remarqué, monseigneur, que la vue est confuse lorsque nous voulons voir en même temps tous les objets qui nous frappent les yeux, et qu'elle devient distincte lorsque nous regardons les objets les uns après les autres. Or, la vue de l'esprit est comme la vue du corps ; et nous avons reconnu que nos pensées sont naturellement des tableaux confus, dont nous ne distinguons les parties qu'autant que nous apprenons l'art de faire succéder, avec ordre les unes aux autres, les idées qui s'offroient à nous toutes ensemble. Cet art a commencé avec les langues, et, comme elles, il s'est perfectionné lentement. C'est pourquoi nous les avons regardées comme autant de méthodes analytiques

p230

plus ou moins parfaites. Nous avons jugé, qu'absolument nécessaires pour nous rendre compte à nous-mêmes de nos pensées, elles le sont encore pour nous conduire à des idées que nous n'aurions jamais eues sans leur secours ; qu'elles contribuent plus ou moins au développement de l'esprit, suivant qu'elles fournissent des moyens plus ou moins commodes pour l'analyse de la pensée ; et qu'on se tromperoit, si on ne leur croyoit d'autre avantage que de nous mettre en état de nous communiquer nos idées les uns aux autres. Il s'agissoit donc de découvrir les moyens que les langues emploient pour analyser la pensée : recherche qui nous a fait connoître les éléments du discours. Il nous reste à observer en particulier chacun de ces éléments. Il faut voir ce qu'ils sont chacun en eux-mêmes, et quelles sont les règles auxquelles l'usage les assujettit.

PARTIE 2 CHAPITRE 1

des noms substantifs.

les qualités, que nous démêlons dans les objets, paroissent se réunir hors de nous sur chacun d' eux ; et nous ne pouvons en

p231

appercevoir quelques-unes, qu' aussi-tôt nous ne soyons portés à imaginer quelque chose qui est dessous, et qui leur sert de soutien. En conséquence nous donnons à ce quelque chose le nom de *substance* , de *stare sub* être dessous.

Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu' on appelle substance, on n' a saisi que des fantômes. Nous nous bornerons à la signification du mot, persuadés que ceux qui ont nommé la substance, n' ont prétendu désigner qu' un soutien des qualités ; soutien qu' ils auroient nommé autrement, s' ils avoient pu l' appercevoir en lui-même tel qu' il est. Les philosophes qui sont venus ensuite ont cru voir ce quelque chose que nous nous représentons, et ils n' ont rien vu.

De *substance* on en a fait *substantif* pour désigner en général tout nom de substance. Nous ne voyons que des individus. Si leurs qualités viennent à notre connoissance par les sens, nous nommons ces individus *substances corporelles* ou *corps* ; et nous les nommons *substances spirituelles* ou *esprits* , si leurs qualités, de nature à ne pouvoir faire impression sur les organes, ne sont connues que par la réflexion. *corps* et *esprits*

p232

sont donc des noms substantifs, parce qu' ils signifient des substances.

Mais comme les qualités qui modifient les individus corporels ou spirituels sont elles-mêmes susceptibles de différentes modifications, notre esprit, qui les saisit sous ce point de vue, les voit exister sous d' autres qualités qui les modifient ; et aussi-tôt il met leurs noms dans la classe des substantifs,

parce qu' il y a mis ceux des substances.
C' est de la sorte que nous entendons
la signification des mots. *être dessous*
est ici l' idée commune, sur laquelle nous
fondons toute l' analogie ; et d' après cette
idée, le mot *vertu* , par exemple, est
regardé comme un nom substantif.
Voilà donc deux sortes de substantifs.
Les uns sont des noms de substance, auxquels
cette dénomination appartient proprement : tels
sont *maison, arbre, cheval* . Les
autres sont des noms de qualités, auxquels
cette dénomination n' appartient que
par extension : tels sont *sagesse, probité,*
courage ; ceux-ci se nomment *abstrait* ,
parce que ces qualités existent dans notre
esprit, comme séparées de tout objet.
Si nous n' avons pour substantifs que
des noms propres, il les faudroit multiplier

p233

sans fin : les mots dont la multitude surchargerait
la mémoire, ne mettroient aucun
ordre dans les objets de nos connoissances,
ni par conséquent dans nos idées, et
tous nos discours seroient dans la plus
grande confusion. On a donc classé les
objets ; et les substantifs, qui étoient des
noms propres, sont devenus des noms
communs lorsqu' on a remarqué des choses
qui ressembloient à celles qu' on avoit
déjà nommées.

C' est ainsi, comme nous l' avons vu,
qu' il s' établit entre les substantifs une
subordination qui rend les uns plus généraux,
c' est-à-dire, communs à un plus grand nombre
d' individus, et les autres moins généraux,
c' est-à-dire, communs à un plus petit
nombre. Cette subordination est sensible
dans *animal, quadrupède, chien, barbet* .
La même subordination s' établit nécessairement
entre les choses nommées, et il
se forme des classes que nous nommons
genres , si elles sont plus générales ; et
espèces , si elles le sont moins. *animal* est
un genre par rapport à *quadrupède, oiseau,*
poisson ; et *quadrupède, oiseau, poisson* sont
des espèces d' animaux.
Dans les exemples que je viens d' apporter,

p234

vous voyez, monseigneur, que la distinction des classes a pour fondement la différente conformation que nous remarquons dans les objets. Nous ne considérons alors que la physique des choses. Mais il y a encore des rapports, sous lesquels nous pouvons considérer les objets qui se ressemblent par la conformation. C'est d'après ces rapports que, dans les sociétés civiles, les hommes se distribuent par classes, suivant la naissance, l'emploi, les talents, le genre de vie ; et il se forme des nobles et des roturiers, des magistrats et des militaires, des artisans et des laboureurs, etc. Nous sommes également fondés à distribuer par classes les qualités des objets ; et c'est pourquoi nous distinguons différentes espèces de figures, de couleurs, de vertu, de courage, etc.

Vous comprenez, monseigneur, que nous pourrions multiplier les classes sans fin. Car si nous observions bien les individus que nous avons compris dans une même espèce, nous remarquerions entr'eux des différences, d'après lesquelles nous serions fondés à créer de nouvelles classes. Mais il est évident que, si nous voulions toujours aller de subdivision en subdivision,

p235

nous viendrions enfin à distinguer autant de classes que d'individus. Il n'y auroit donc plus que des noms propres ; et, par conséquent, nous retomberions dans la confusion que nous avons voulu éviter lorsque nous distinguons par classes les objets de la nature.

Vous voyez donc qu'il y auroit également de la confusion, soit qu'on ne fit pas assez de classes, soit qu'on en fit trop. Pour tenir un juste milieu, il suffiroit de considérer que les classes n'ont été imaginées qu'afin de mettre de l'ordre dans nos connoissances. Alors on verroit qu'il ne faut plus faire de subdivisions lorsqu'on a assez subdivisé pour répandre la lumière ; et au lieu de créer de nouvelles classes, on rejetteroit celles qui sont inutiles, et qui ne font

que surcharger la mémoire. Mais, parce qu' on est prévenu que les classes sont dans la nature, où cependant il n' y a que des individus, on croit qu' à force de subdiviser, on en connoîtra mieux les choses, et on subdivise à l' infini. Voilà le défaut de la plupart des livres élémentaires, et la principale cause de l' obscurité qui règne dans les écrits des philosophes. On voit un exemple sensible de cet abus

p236

dans les idées abstraites que nous désignons par des noms substantifs. C' est ici sur-tout que les langues sont défectueuses. Les hommes, trop peu éclairés lorsqu' ils ont tenté pour la première fois de classer leurs idées abstraites, ont si mal commencé, qu' il ne leur a plus été possible de les distribuer dans l' ordre le plus simple ; et les philosophes ont fait de vains efforts pour dissiper les ténèbres, parce qu' ils n' ont pas su remonter à la cause de cet abus. On doit leur savoir quelque gré, lorsqu' ils ne les ont pas augmentées.

Quoique vous n' en sachiez pas encore assez, monseigneur, pour comprendre jusqu' où l' on peut porter l' abus des termes abstraits, j' en ai assez dit pour vous faire concevoir, qu' autant ils sont nécessaires, autant il faut craindre de les trop multiplier. Nous aurons, dans le cours de nos études, plus d' une occasion de remarquer combien on en abuse : il me suffit, pour le présent, de vous avoir fait connoître que le propre des noms substantifs est de classer les choses qui viennent à notre connoissance, et qu' ils ne sont utiles, qu' autant que nous savons fixer convenablement le nombre des classes.

p237

PARTIE 2 CHAPITRE 2

des adjectifs.

homme, *vertu* , sont deux substantifs dont les idées existent, dans notre esprit, chacune séparément. Celui-là est le soutien d' un certain nombre de qualités, celui-ci est le soutien d' un autre nombre, et ils ne se modifient point.

Mais si je dis *homme vertueux* , cette forme du discours fait aussi-tôt évanouir l' un des deux soutiens, et elle réunit, dans le substantif *homme* , toutes les qualités comprises dans le substantif *vertu* .

En comparant ces mots, *vertueux* et *vertu* , vous concevez donc, monseigneur, en quoi ces adjectifs diffèrent des substantifs.

C' est que les substantifs expriment tout à la fois certaines qualités et le soutien sur lequel nous les réunissons : ces adjectifs, au contraire, n' expriment que certaines qualités, et nous avons besoin de les joindre à des substantifs, pour trouver le soutien que ces qualités doivent modifier.

Nous avons remarqué, dans la première partie de cette grammaire, que les adjectifs modifient en général de deux manières.

p238

Les uns développent l' idée que nous voulons exprimer par un substantif, et ils y ajoutent quelques accessoires, tel est *vertueux* dans *homme vertueux* . La notion, que nous venons de donner de l' adjectif, convient à tous les adjectifs de cette espèce.

Il y en a d' autres qui, laissant au substantif la signification qu' il a, n' y ajoutent aucun nouveau développement, et, par conséquent, aucun accessoire. Ils se bornent à faire connoître, si nous prenons la signification d' un substantif dans toute son étendue, ou si nous la restreignons. C' est pourquoi j' ai dit qu' ils modifient en déterminant.

Dans l' *homme* , l' adjectif *le* me fait considérer l' idée d' *homme* dans toute sa généralité, et comme étant commune à tous les individus. Dans *tout homme* , l' adjectif *tout* me fait considérer les individus pris distributivement ; et dans *tous les hommes* , les adjectifs *tous les* me font considérer les individus pris collectivement. Ces adjectifs déterminent donc dans quelle étendue nous voulons qu' on prenne la signification du substantif *homme* .

Les adjectifs *mon, ton, son, notre, votre*, etc.
Déterminent également. Ils présentent
un rapport d'appartenance ; et en nous faisant

p239

considérer sous ce rapport une idée
générale, ils la restreignent au point de la
rendre individuelle. *mon cheval*.
chaque, plusieurs, un, deux, trois, premier,
second, etc. Offrent les individus sous
d'autres rapports, et déterminent, par conséquent,
la signification des substantifs auxquels
on les joint. D'après ces exemples,
qui vous font voir comment nous déterminons
différemment la signification des substantifs,
il vous sera facile de reconnoître tous
les adjectifs que nous employons à cet usage.
à juger des adjectifs par les qualités que
nous remarquons dans les objets, nous en
pouvons distinguer de deux sortes : des
adjectifs absolus et des adjectifs relatifs.
Quand nous disons qu'un homme est
grand, l'idée de *grandeur* n'est que dans la
comparaison que nous faisons de cet homme
avec les autres ; et le même homme que
nous jugeons grand aujourd'hui, nous le
jugerions petit, si les hommes avoient communément
six à sept pieds. Les qualités que
nous observons dans les objets, en conséquence
d'une comparaison, se nomment
relatives. *Grand* et *petit* sont donc des
adjectifs relatifs.
Au contraire, si les qualités que nous

p240

remarquons dans les choses paroissent leur
appartenir, indépendamment de toute comparaison
de notre part, nous les nommons
absolues. Telles sont, dans les corps, l'étendue,
la solidité, la figure, la mobilité, la
divisibilité, etc. *étendue, solide, figuré,*
mobile, divisible, sont donc des adjectifs
absolus.
Les qualités relatives sont donc en plus
grand nombre qu'on ne pense. *égal, inégal,*
meilleur, pire, bon, méchant, semblable,
différent, brave, savant, ignorant,

prudent, téméraire, etc. tous ces différens adjectifs expriment des qualités dont on ne juge que parce qu' on a fait des comparaisons. à la rigueur, on pourroit dire que dans notre esprit, toutes les qualités des choses sont relatives. Comme nous n' acquérons des connoissances qu' autant que nous comparons, il ne nous est pas possible de considérer des qualités comme absolues : nous les voyons toujours dans les rapports qu' elles ont avec des qualités contraires. Nous jugeons, par exemple, de la mobilité par comparaison avec une chose qui est en repos, de la solidité par comparaison avec une chose qui est fluide, etc. Vous me demanderez peut-être, monseigneur,

p241

comment se forment les substantifs et les adjectifs. C' est ce que l' usage vous a appris ; vous en feriez vous-même au besoin. Cependant il n' y a point de règles générales pour la formation de ces mots : et on les reconnoît moins aux sons dont on les forme, qu' à la manière dont ils sont employés. Par exemple, vous reconnoissez facilement des substantifs dans *la colère, la politique, un sacrilège* , puisque ces noms sont modifiés par les adjectifs *la* et *un* ; et vous voyez qu' ils deviennent des adjectifs dans *un homme colère, une conduite politique, une main sacrilège* , puisqu' alors ils modifient des substantifs.

D' ailleurs il faut vous faire remarquer qu' il y a beaucoup d' adjectifs qu' on emploie substantivement : *un savant, un érudit, le vrai, le faux, etc.* il y a même des substantifs qu' on emploie adjectivement : par exemple, dans *un philosophe roi ; roi*, qui étoit substantif, devient adjectif, comme *philosophe* le devient dans *un roi philosophe* .

p242

PARTIE 2 CHAPITRE 3

des nombres.

les noms généraux se disent d' une seule chose ou de plusieurs. Dans le premier cas ils sont au nombre singulier : dans le second ils sont au pluriel, et cette différence se remarque par la terminaison.

Je dis *les noms généraux* : car les noms propres emportent l' unité, et sont toujours du nombre singulier. C' est figurément qu' on dit *les césars, les turennes* , et alors on les généralise.

Dans la classe des noms propres, il faut mettre les noms de métaux ; *or, argent, fer* , signifient chacun une substance, qui, quoique composée de parties, est regardée comme une masse individuelle. On ne les emploie donc jamais au pluriel. Il est vrai qu' on dit *des fers* : mais ce mot se dit alors des fers d' un cheval, ou on l' emploie figurément pour *chaînes* .

Les noms des vertus habituelles, telle que la charité, la pudeur, le courage, n' ont point de pluriel ; il en est de même de plusieurs idées que l' esprit est naturellement porté à regarder comme singulières : *faim*,

p243

soif, sommeil, sang . Quelques mots n' ont point de singulier : *matines, nones, vêpres, ténèbres, pleurs, gens, etc.* sur tout cela il faut consulter l' usage.

La marque du pluriel n' est pas toujours la même. La règle la plus générale est de terminer le nom par une s ou par une x . *père, mère, bonté, vertu, etc.* prennent une s, *pères, mères, bontés, vertus* .

Ceux qui, au singulier, finissent en *au, eau, feu* , prennent une x ; écrivez donc *bateaux, feux* .

L' usage vous instruira, ou plutôt il vous a déjà instruit, des autres terminaisons que les noms prennent au pluriel, et il seroit inutile de vous arrêter sur ces détails. Je vous ferai seulement remarquer que les deux nombres sont semblables dans tous les noms qui finissent au singulier par une s , un z , ou un x, *nez, voix, fils* .

Toutes les langues ont plusieurs nombres. Le grec a même un duel ; c' est-à-dire une terminaison particulière pour les noms qui conviennent à deux choses. L' hébreu en a

aussi un, mais seulement pour les choses doubles, comme les yeux, les mains. Dès qu' on emploie un substantif au singulier ou au pluriel, suivant qu' on parle

p244

d' une chose ou de plusieurs, il étoit naturel de mettre l' adjectif au même nombre que le substantif, afin de marquer plus sensiblement le rapport de l' un à l' autre. On a donc dit *un homme prudent, des généraux habiles* . Cette règle ne souffre point d' exceptions.

PARTIE 2 CHAPITRE 4

des genres.

genre vient de *generare* , qui signifie engendrer ; et quand on a dit qu' une chose est d' un genre, on a voulu dire qu' elle a été engendrée dans une certaine classe. Il y a deux genres, le masculin et le féminin. C' est la distinction des deux sexes qui a été le premier motif de la distinction des choses en deux genres ; et pour marquer cette différence jusque dans les noms, on leur a donné des terminaisons différentes, suivant la différence des sexes, telle que *lion, lionne, chien, chienne* . En conséquence, on a dit : les noms, ainsi que les sexes, sont de deux genres.

Si, en parlant des animaux, la différence du masculin et du féminin a son fondement dans la différence des sexes, on seroit souvent

p245

fondé à distinguer les noms des plantes en deux genres : car les naturalistes ont remarqué qu' il y a des plantes mâles et des plantes femelles. Mais l' usage est trop ignorant de ces choses pour y avoir égard.

On a même souvent oublié tout-à-fait ce qui avoit donné lieu à la distinction des deux genres, et l' on a distribué des noms masculins et des noms féminins sans faire aucune attention au sexe des animaux. Par-là un mot d' un seul genre a servi à distinguer

tous les individus d' une espèce, tant mâles que femelles. Tels sont *perdrix, lièvre, carpe, brochet* .

La raison de cet usage, c' est que les hommes n' observent qu' autant qu' ils ont besoin d' observer.

N' ayant donc pas senti la nécessité de distinguer toujours les animaux par le sexe, ils n' ont pas imaginé d' avoir toujours deux noms différens, l' un pour les mâles, l' autre pour les femelles.

Cependant la distinction des genres étant une fois établie, on l' a étendue à tous les noms. Quelques-uns avoient été terminés différemment, suivant la différence des sexes.

C' en fut assez pour avoir dans certaines terminaisons le masculin, et le féminin dans d' autres.

p246

Mais une règle si peu fondée ne pouvoit pas être constante. Aussi un mot a souvent été d' un genre, quand, par la terminaison, il auroit dû être d' un autre ; quelques-uns ont été des deux. Enfin il y a des langues qui ont un genre neutre pour les mots qu' on ne trouve ni masculins, ni féminins, parce qu' ils ont une terminaison particulière.

La terminaison masculine dans les noms, est celle qu' ils ont eue dans leur formation. Si nous voulons les rendre féminins, nous changeons cette terminaison, en y ajoutant un e muet ; et comme nous avons dit au masculin *un lion, un chat* , nous dirons au féminin *une lionne, une chatte* .

En général les noms substantifs ne sont que d' un genre, et par conséquent ils conservent toujours la même terminaison. *homme, arbre, esprit* , sont masculins : *plante, connoissance, vertu* , sont féminins : on peut seulement ajouter à ces noms la marque du pluriel.

Quoique cette règle soit générale, elle souffre quelques exceptions ; *amour* , qui est masculin au singulier, est quelquefois féminin au pluriel ; *de folles amours* : on dit au masculin *un comté, un duché* , et au féminin,

p247

une comté pairie, une duché pairie : on dit encore *de bonnes gens* et *des gens malheureux* ; par où vous voyez que le substantif *gens* est féminin lorsqu' il est précédé d' un adjectif, et qu' il est masculin lorsqu' il en est suivi. Si la plupart des substantifs sont toujours de l' un et de l' autre genre, les adjectifs au contraire peuvent toujours être des deux ; et on leur donne l' un ou l' autre, suivant le genre de substantif auxquels on les joint ; *un lion furieux, une lionne furieuse* . Par ce moyen on indique plus sensiblement le substantif que l' adjectif modifie.

Les adjectifs, terminés au masculin par un e muet, ne changent point leur terminaison au féminin ; *sage, aimable, honnête* , sont des deux genres.

Dans tout autre cas, ils prennent un e muet à leur terminaison : *charmant charmante, grand grande, poli polie* : cette règle est générale pour les adjectifs, comme pour les substantifs.

Cependant la terminaison féminine offre quelquefois de plus grandes altérations. Par exemple, les substantifs *parleur, chanteur, défenseur, acteur, protecteur, fils, roi* sont, au féminin, *parleuse, chanteuse, demanderesse, défenderesse, actrice, protectrice, fille, reine* .

p248

On remarque également de grandes variétés dans la terminaison féminine des adjectifs. Quelquefois on redouble la consonne finale, *bon bonne, cruel cruelle, gras grasse, gros grosse* . On dit *fol folle, mol molle, vieil vieille, bel belle, nouvel nouvelle* : terminaison qui paroît encore plus altérée lorsqu' on la compare au masculin *fou, mou, vieux, beau, nouveau* . C' est ainsi qu' on prononce ces adjectifs quand ils précèdent un substantif qui commence par une consonne.

Dans les adjectifs terminés en *eux* ou en *oux* , on change l' x final en *se* : *heureux heureuse ; jaloux, jalouse* . Quant aux plus grandes variations, comme l' usage doit vous les apprendre, je me bornerai à vous les faire remarquer dans quelques exemples : *blanc blanche, turc turque, bref breve, long longue, favori favorite, doux douce, faux*

fausse, benin benigne .

Quoique les genres aient l' avantage de prévenir souvent les équivoques, il faut convenir, avec M Duclos, qu' ils ont l' inconvénient de mettre trop d' uniformité dans la terminaison des adjectifs, d' augmenter le nombre de nos e muets, et de rendre notre langue difficile à apprendre. La langue angloise n' a point de genre pour les noms ; elle est en cela plus simple que la nôtre.

p249

PARTIE 2 CHAPITRE 5

observations sur la manière dont on accorde, en genre et en nombre, les adjectifs avec les substantifs.

nous venons de dire, monseigneur, qu' un adjectif doit être au même genre et au même nombre que le substantif qu' il modifie. Cette règle donne lieu à quelques observations.

Quand deux substantifs ont une signification fort approchante, on emploie volontiers l' adjectif au singulier : *une force et une fermeté admirable, une politesse et une cordialité affectée .*

Il y a, au contraire, des occasions où l' adjectif se met au pluriel, quoique le substantif qu' il paroîtroit devoir modifier soit au singulier. On dit, *la plupart des hommes sont ignorans* , et on parleroit mal, si l' on disoit, *la plupart des hommes est ignorante* . La raison de cette façon de parler vient de ce que *la plupart des hommes* étant la même chose que *les hommes pour la plupart* , nous rapportons l' adjectif *ignorans* au pluriel *hommes* , dont nous sommes préoccupés, et

p250

nous oublions que le sujet de la proposition est un substantif singulier et féminin. Lorsqu' un adjectif modifie des substantifs de différens genres, il ne change ordinairement sa terminaison que pour prendre le

pluriel : *cet homme et cette femme sont prudents* . Si on dit *prudents* et non pas *prudentes* , ce n' est pas comme le pensent les grammairiens, parce que le masculin est plus noble. Mais puisqu' il y a plus de raison pour faire l' adjectif masculin que pour le faire féminin, il est naturel qu' on lui laisse sa première forme, qui se trouve celle qu' il a plu d' appeler *genre masculin* . Une preuve que la noblesse du genre n' est point une raison, c' est que l' adjectif se met toujours au féminin, lorsque de plusieurs substantifs, celui qui précède immédiatement est de ce genre. On dit : *il a les pieds et la tête nue* , et non pas *nus* : *il parle avec un goût et une noblesse charmante* et non pas *charmans* . L' adjectif dégénère-t-il ici de sa noblesse, en prenant le genre féminin ? Je dis donc que, pour l' habitude où nous sommes d' accorder en genre et en nombre l' adjectif avec le substantif, nous serions choqués de lire *tête nus, noblesse charmans* .

p251

C' est pourquoi nous disons *nue* et *charmante* au singulier et au féminin, quoique ces adjectifs se rapportent à deux substantifs de genre différent. Si nous n' avons pas cette raison pour leur donner la terminaison féminine, nous les laisserions dans leur première forme. En effet, on dit *mes pieds et ma tête sont nus* , et non pas *nue* ; parce que dans cette phrase, *tête* et *nus* étant séparés l' un de l' autre, on ne pense plus à leur genre, et on se borne à mettre l' adjectif au pluriel. Souvent le substantif n' est point énoncé, comme vous le voyez dans cette phrase, *il est dangereux* , employé pour *il y a du danger* : car *dangereux* est un adjectif, et nous prouverons que *il* en est un autre. Quand je dis donc *il est dangereux* , je sens qu' il y a quelque chose de sous-entendu : c' est une idée à laquelle je ne puis donner aucun nom, et qui cependant est modifiée par les adjectifs *il* et *dangereux* . Or, puisque nous nous sommes fait une habitude de ne donner des genres qu' aux noms, cette idée, qui n' a point de nom, n' a donc point de genre, et par conséquent, *il* et *dangereux* n' en ont pas davantage. J' établirai donc pour règle, que les adjectifs n' ont point de genre

lorsqu' ils se rapportent à une idée plutôt qu' à

p252

un nom. En effet, pourquoi juger qu' ils sont alors au masculin ? N' est-il pas plus exact de ne voir ici que leur première forme, qui, n' étant par elle-même d' aucun genre, ne devient masculin que par opposition à une autre forme que nous pouvons leur faire prendre, et que nous nommons féminine ?

PARTIE 2 CHAPITRE 6

du verbe.

d' après l' étimologie, *verbe* est la même chose que *mot* ou *parole* ; et il paroît que le verbe ne s' est approprié cette dénomination, que parce qu' on l' a regardé comme le mot par excellence. Il est en effet l' ame du discours, puisqu' il prononce tous nos jugemens. Le verbe *être* est proprement le seul, et, à la rigueur, nous n' aurions pas besoin d' en avoir d' autre. Mais nous avons vu qu' il s' est introduit dans les langues des mots qui sont tout-à-la-fois verbes et adjectifs : adjectifs, parce qu' ils expriment un attribut ; et verbes, parce qu' ils expriment encore la coexistence d' un attribut avec un sujet. Ce sont, comme nous l' avons dit, des expressions abrégées, équivalentes à deux élémens

p253

du discours. Dans ce chapitre et les suivans, nous traiterons indistinctement des verbes adjectifs et du verbe substantif *être* , parce que les observations que nous avons à faire sont communes à toutes les espèces de verbes.

On distingue dans les verbes la personne qui parle, *je suis, j' aime* ; la personne à qui l' on parle, *tu es, tu aimes* ; et la personne dont on parle, *il est, il aime* : voilà le singulier. Au pluriel, les personnes ont d' autres noms, et il se fait quelque changement dans la terminaison des verbes. *nous*

sommes, vous êtes, ils sont, nous aimons, vous aimez, ils aiment .

On distingue encore les tems, suivant qu' ils sont présents, passés ou futurs : *je suis, je fus, je serai, j' aime, j' aimai, j' aimerai .*

Les verbes prennent donc différentes formes, suivant qu' on parle à la première, à la seconde, à la troisième personne ; et suivant qu' on parle au présent, au passé, au futur. Or dans toutes ces formes, on affirme la coexistence de l' attribut avec le sujet.

Mais si j' affirme cette coexistence lorsque je dis *vous êtes tranquille* , je ne l' affirme plus lorsque je dis *sois tranquille, je*

p254

voudrais que vous fussiez tranquille . Les verbes prennent donc encore différentes formes, suivant la manière dont nous envisageons cette coexistence. Ce sont ces formes qu' on appelle *modes* , mot synonyme de *manière* . Nous allons traiter séparément des personnes, des tems et des modes.

PARTIE 2 CHAPITRE 7

des noms des personnes considérés comme sujets d' une proposition.

la première personne n' a que deux noms ; un pour le singulier *je* , un autre pour le pluriel *nous* . La seconde en a deux au singulier, *tu, vous* ; et celui-ci est le même pour les deux nombres.

Sans doute, monseigneur, on a dans les commencemens dit *tu* à tout le monde, quel que fût le rang de celui à qui l' on parloit. Dans la suite, nos pères barbares et serviles imaginèrent de parler au pluriel à une seule personne, lorsqu' elle se faisoit respecter ou craindre : et *vous* , devint le langage d' un esclave devant son maître. Il arriva de-là, que *tu* ne put plus se dire qu' en parlant à ses esclaves, à ses valets, ou à un homme fort inférieur.

p255

La familiarité qu' on prenoit avec ses inférieurs, on crut souvent pouvoir la prendre avec ses égaux, et l' usage introduisit le *tu* d' égal à égal, sur-tout entre les amis. Cependant, parce qu' il est difficile de concilier la familiarité avec la politesse, deux personnes qui se tutoient dans le tête à tête ne croiront pas, par égard pour le public, devoir se tutoyer devant le monde. Les poètes ont conservé le *tu* , et en vers cette licence a de la noblesse, parce qu' on paroît s' égarer à son supérieur.

Vous remarquerez que les noms de la première et de la seconde personne expriment bien mieux les vues de l' esprit, que ne feroient les noms propres. Ils expliquent clairement, l' un la personne qui parle, l' autre la personne à qui on parle. Vous ne vous feriez plus entendre, si vous vous nommiez au lieu de dire *je* ; et si au lieu de dire *vous* , vous vouliez faire usage du nom de celui à qui vous adresseriez la parole. Ces noms ne sont donc pas employés à la place d' aucun autre, et ce sont des vrais substantifs.

Les noms de la première et de la seconde personne sont toujours les mêmes au masculin comme au féminin : ceux de la troisième

p256

sont différens suivant les genres. On dit *il* au masculin, au féminin *elle*, *ils* et *elles* au pluriel.

Du latin *ille*, *illa* , nous avons fait *il*, *elle*, *le*, *la* , comme les italiens ont fait *il*, *egli*, *lo*, *ella* . Or en latin, *ille* est proprement un adjectif exprimé ou sous-entendu.

Il en est de même d' *il* en françois et d' *egli* en italien. Quand, par exemple, après avoir parlé du pêcher, je dis, *il est en fleurs*, *il* est alors pour *il pêcher* : mais à consulter l' étymologie, *il* et *le* sont la même chose ; c' est-à-dire, un adjectif qui détermine l' étendue qu' on donne au substantif *pêcher* . Anciennement nos pères employoient *il* pour *le* ; et c' est encore ainsi que les italiens parlent aujourd' hui : ils disent *il conte* , le comte.

Il est donc prouvé que *il* , que nous prenons pour le nom de la troisième personne,

est un adjectif qui détermine un substantif sous-entendu. Ainsi, quand nous disons *il parle, il chante*, nous suppléons le substantif qui a été nommé auparavant. Mais quoique nous soyons dans l'habitude de ne pas plus prononcer le substantif que l'adjectif *il* modifie, nous nous le rappelons cependant ; et en conséquence, cet

p257

adjectif paroît en prendre la place. Nous croyons, par exemple, que *il* est pour *le pêcher* ; et nous sommes d'autant plus portés à le croire, que l'usage ne permet pas de dire *il pêcher*. Voilà pourquoi on a donné à cet adjectif le nom de pronom ; c'est-à-dire, de mot mis pour un autre. Nous traiterons ailleurs des pronoms : il suffit pour le présent d'avoir considéré *il* et *elle*, comme noms de la troisième personne. *on*, ainsi que l'*on*, est encore un nom de la troisième personne. Ils viennent par corruption ; le premier d'*homme*, le second de l'*homme*. Ce mot est un vrai substantif : il n'est mis à la place d'aucun nom : il ne se rapporte même à aucun, et il ne laisse rien à suppléer. En effet, dans *on joue*, *on* est le nom d'une idée qui existe dans l'esprit, comme celle de tout autre substantif : seulement cette idée est vague, et si on dit *on*, c'est qu'on ne veut déterminer ni quelles sont les personnes qui jouent, ni quel en est le nombre. *on* est préférable à l'*on*, toutes les fois qu'il n'occasionne pas une prononciation désagréable. Dites *et l'on, il faut que l'on commence*, plutôt que *et on, il faut qu'on commence*.

p258

PARTIE 2 CHAPITRE 8

des tems.

chaque forme qu'on fait prendre au verbe ajoute quelque idée accessoire à l'idée

principale dont il est le signe. Avoir de l'amour est, par exemple, l'idée principale que le verbe *aimer* signifie dans toutes ses variations, et chaque variation exprime ce sentiment avec différents accessoires. Le présent est l'idée accessoire de la forme *j' aime* ; le passé l'est de la forme *j' aimai* , et le futur, de la forme *j' aimerai* . Le présent *j' aime* est simultanément avec l'acte de la parole : le passé *j' aimai* est antérieur à cet acte ; et le futur *j' aimerai* lui est postérieur. Le moment où nous parlons est donc comme un point fixe, par rapport auquel nous divisons le temps en différentes parties, que je nommerai *époques* . Or, on peut distinguer trois espèces d'époques : l'époque actuelle qui est le moment

p259

où nous parlons des époques qui ne sont plus, et qu'on nomme antérieures ; et des époques qu'on nomme postérieures, parce qu'elles ne sont pas encore. Ainsi, comme l'idée d'actualité constitue le présent ; l'idée d'antériorité constitue le passé, et l'idée de postériorité constitue le futur.

Un verbe est donc au présent lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec l'époque actuelle : il est au passé lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec une époque antérieure ; et il est au futur lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. En un mot, il est au passé, au présent et au futur, suivant que l'époque avec laquelle il exprime un rapport de simultanéité est antérieure, actuelle ou postérieure.

Il est vrai que ce qui est simultanément avec une époque soit antérieure, soit postérieure, est présent par rapport à cette époque. Mais si en conséquence on vouloit regarder comme des présents, *j' aime et j' aimerai* , on confondroit tout : il n'y auroit plus ni passé ni futur, puisque tout ce qui arrive est nécessairement simultanément avec une époque quelconque. L'époque peut être déterminée ou indéterminée.

p260

Quand je dis *j' allois* , cette forme marque une époque qui est déterminée par la suite du discours ou par quelques circonstances. Par la suite du discours, si je dis *j' allois chez vous lorsqu' il m' est survenu une affaire* , alors l' époque est antérieure par une circonstance : si c' est au moment que je rencontre une personne que je lui dis *j' allois chez vous* , alors l' époque est actuelle.

Vous voyez donc, monseigneur, que *j' allois* peut être un passé ou un présent : *j' ai été* , au contraire, est toujours un passé ; et lorsque je me sers de cette forme, je puis dire à mon choix, en déterminant une époque, *j' ai été hier à Colorno* ; ou, sans en terminer aucune, *j' ai été à Colorno* . Ainsi, parce que l' éléction du verbe ne peut pas ne pas être simultanée à une époque quelconque, cette idée de simultanété est un accessoire commun aux deux formes *j' allois* et *j' ai été* : mais ces deux formes diffèrent en ce qu' avec *j' allois* , l' époque est nécessairement déterminée, et elle est antérieure ou actuelle ; au lieu qu' avec *j' ai été* elle est déterminée ou ne l' est pas à notre choix, et elle est toujours antérieure.

p261

Les époques auxquelles se rapportent les formes du futur sont également déterminées ou indéterminées. Quand je dis, *j' achèverai cet ouvrage* , j' ai la liberté de déterminer une époque ou de n' en point déterminer. Mais si je disois *j' aurai achevé* , il faudroit absolument déterminer une époque, en ajoutant, *dans peu de tems, demain, quand vous reviendrez* .

Ces deux futurs ont donc l' un et l' autre un rapport de simultanété à une époque postérieure. Mais avec *j' achèverai* , cette époque peut être déterminée ou ne l' être pas ; et avec *j' aurai achevé* , il faut nécessairement qu' elle le soit.

L' époque actuelle ne sauroit être plus ou moins présente : car, ou elle est simultanée avec le moment où je parle, ou elle ne l' est pas. Si elle l' est, elle est présente : si elle ne l' est pas, elle est antérieure ou postérieure ;

et par conséquent passée ou future.
Il n' y a donc qu' une manière d' envisager
le présent, et il n' y a aussi qu' un seul présent
dans chaque verbe, *j' aime* .
Il n' en est pas de même du passé et du
futur. Nous pouvons les considérer l' un et
l' autre sous différents points de vue. Aussi
avons-nous des passés plus ou moins passés,

p262

et des futurs plus ou moins futurs, suivant
que les époques sont elles-mêmes plus ou
moins antérieures, plus ou moins postérieures.
*je viens de faire, je faisais, je fis, j' ai
fait, j' avais fait, j' eus fait, j' ai eu fait* ,
sont autant de passés différents. Ce sont des
passés, parce qu' ils ont un rapport de simultanéité
avec une époque antérieure ; et ils
sont différents, parce que l' époque n' est pas
la même pour tous.

je viens de faire est un passé prochain :
il signifie *il n' y a qu' un moment que j' ai fait* .
je faisais n' est ni prochain ni éloigné :
mais il devient l' un et l' autre par la suite
du discours. *il n' y a qu' un moment qu' il faisait
beau, il faisait chaud l' été dernier*. cette
forme peut même devenir l' expression du
présent : nous avons donné par exemple,
j' allois chez vous , lorsqu' on parle à une
personne qu' on rencontre.

L' époque, avec laquelle *je faisais* a un
rapport de simultanéité, peut être considérée
comme une période où l' on est encore,
ou comme une période où l' on n' est plus.
Si l' on dit *je travaillois aujourd' hui à cet
ouvrage* , l' action du verbe se rapporte à une
période où l' on est encore, et elle se rapporte

p263

à une période où l' on n' est plus, si
l' on dit *je travaillois hier* .
Or, *je fis et j' ai fait* , qui diffèrent de
je faisais , en ce qu' ils supposent tous deux
une antériorité plus ou moins éloignée,
diffèrent l' un de l' autre en ce que le premier
se dit d' une période où l' on n' est plus, *je
fis hier* ; et que le second se dit d' une

période où l' on est encore, *j' ai fait aujourd' hui* .
Il est vrai qu' on peut dire *j' ai fait hier* :
mais on parleroit mal, si l' on disoit *je fis*
aujourd' hui .

je fis hier est antérieur à la période
actuelle, qui est le jour où nous sommes :
j' ai fait aujourd' hui est antérieur à l' époque
actuelle qui est l' acte de la parole. *j' avois*
fait lorsqu' il arriva , est antérieur à une
époque qui est elle-même antérieure. Car
j' avois fait est antérieur à *arriva* , et
arriva l' est à l' époque actuelle. Voilà ce qui
distingue *j' avois fait* des passés précédens,
je fis, j' ai fait . à cette question
soupâtes-vous hier de bonne heure ? on répondra
je soupai ou *j' eus soupé à dix heures* . à
celle-ci, *avez-vous soupé aujourd' hui de bonne*
heure ? on répondra *j' ai soupé* , ou *j' ai*
eu soupé à dix heures .
Vous voyez, monseigneur, par ces exemples,

p264

que *j' ai soupé* , comme *je soupai* ,
se rapporte à une période qui est finie ; et
que *j' ai eu soupé* , comme *j' ai soupé* , se
rapporte à une période qui dure encore. On
dit, *j' eus soupé hier* ; et on ne dira pas,
j' eus soupé aujourd' hui .
Nous avons remarqué que le passé *j' ai*
fait se dit également d' une période dans
laquelle on n' est plus, et d' une période dans
laquelle on est encore : il n' en est pas de même
du passé *j' ai eu fait* . On parleroit mal, si
l' on disoit *j' ai eu fait hier* ; il faut dire
j' eus fait . Le passé *j' ai eu fait* ne
s' emploie donc qu' en parlant d' une période qui
n' est pas finie, *aujourd' hui dès que j' ai eu*
soupé, je suis sorti ; hier dès que j' eus soupé,
je sortis .

Quand on dit *je fis* ou *j' ai fait* , on
indique l' époque où la chose se faisoit : quand,
au contraire, on dit *j' eus fait* ou *j' ai eu*
fait , on indique l' époque où la chose étoit
faite ; on distingue donc ces deux passés par
les époques différentes auxquelles on les
rapporte.

Voilà, je pense, tous les passages que
l' usage autorise. Quelques grammairiens,
néanmoins, en ont encore imaginé deux
autres. Comme on dit *j' ai eu fait*, ils disent,
par analogie, *j' eus eu fait* et *j' avois eu*

fait .

p265

Mais je ne sais si l' on trouveroit des exemples de ces passés ailleurs que dans leurs grammaires. On a été fondé à distinguer *j' ai fait* de *j' ai eu fait* , puisque ces deux passés se rapportent à des époques différentes : l' un se dit du tems où l' on agissoit, et l' autre du tems où l' on a fini d' agir.

Si l' on disoit *aussi-tôt que j' eus eu soupé, je sortis* , ou *j' avois eu soupé quand il arriva* , le sens seroit exactement le même que si l' on avoit dit *aussi-tôt que j' eus soupé, je sortis, j' avois soupé quand il arriva* . Or, dès que ces deux passés, *j' eus eu fait* et *j' avois eu fait* , n' expriment que ce qu' on auroit pu dire avec les passés *j' eus fait* et *j' aurois fait* , ils sont au moins tout-à-fait inutiles, et on doit les rejeter.

Comme nous avons plusieurs passés, nous avons aussi plusieurs futurs.

je ferai a un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. C' est donc un futur.

Il a cela de particulier, que l' époque peut, à notre choix, être déterminée ou ne l' être pas : je puis dire *je ferai* , sans ajouter quand, et je puis dire *je ferai demain* .

j' aurai fait , au contraire, est un futur dont il faut que l' époque soit déterminée.

p266

On dira, par exemple, *j' aurai fait quand vous arriverez* . Or, *quand vous arriverez* détermine l' époque. Vous voyez encore que *j' aurai fait* diffère de *je ferai* , en ce qu' il renferme deux rapports, un rapport de postériorité à l' époque actuelle, et un rapport d' antériorité à une époque qui n' est pas encore. En effet, *j' aurai fait* est postérieur à l' acte de la parole, antérieur à *quand vous arriverez* .

Enfin *je vais faire* , qui signifie *je ferai dans un moment* , est un futur prochain.

Il y a des grammairiens qui mettent parmi les futurs les expressions suivantes : *je dois faire, j' ai à faire* . Pour juger si c' est

avec fondement, commençons par les analyser.

Si *je dois faire* signifioit *il est de mon devoir, je suis dans l' obligation* , il est évident que ce seroit un présent.

Si, au contraire, je voulois dire qu' il est arrêté, que je ferai, ou que je ferai parce que je l' ai arrêté, il me paroîtroit plus naturel de regarder cette expression comme l' équivalent de deux phrases, dont l' une est un futur, et l' autre un présent ou un passé.

Il est vrai que *je dois faire* paroît quelquefois l' expression du futur. Par exemple,

p267

si je dis *je crains le jugement que vous devez porter de mon ouvrage ; devez porter* est pour *porterez* . Mais observons les accessoires qui distinguent ces deux tours.

Si je ne doute pas que vous ne portiez un jugement, je préférerai de dire *je crains le jugement que vous porterez de mon ouvrage* , et je dirai au contraire *je crains le jugement que vous devez porter* , si je présume que votre jugement ne me sera pas favorable. *porterez* a donc pour accessoire la persuasion où je suis que vous jugerez mon ouvrage, et l' accessoire de *devez porter* est la présomption où je suis que vous n' en jugerez pas favorablement. Or, seroit-on fondé, d' après ces accessoires, à regarder ces expressions comme deux futurs différens ? En effet, qu' est-ce qui constitue le futur ? C' est un rapport de simultanété avec une époque postérieure. On n' en peut donc admettre de plusieurs espèces, qu' autant que les époques avec lesquelles ils ont un rapport de simultanété ne sont pas les mêmes. On les multiplieroit à l' infini, si on les distinguoit d' après tous les accessoires qui les peuvent accompagner. *j' ai à faire* , signifie *je ferai, parce qu' il faut, parce qu' il convient que je fasse, parce*

p268

que je me suis proposé de faire . Le rapport de simultanété est donc le même avec cette expression qu' avec *je ferai* , et l' époque est la même encore. *j' ai à faire* , quoiqu' il soit

accompagné d' accessoires qui lui sont particuliers, n' est donc pas un futur différent de *je ferai* . Il se pourroit même que cette expression ne fût pas un futur, et c' est ce qui arrive toutes les fois qu' elle signifie *il me convient de faire, je me suis proposé de faire* .

PARTIE 2 CHAPITRE 9

des modes.

tous les tems, monseigneur, que nous avons expliqué, affirment la coexistence de l' attribut avec le sujet. Or, c' est de ces tems que les grammairiens ont fait le mode qu' ils nomment *indicatif* . Rassemblons-les.

présent : je fais.

passé , qui paroît quelquefois se confondre avec le présent, et qui se rapporte à une époque déterminée par la suite du discours, ou par quelque circonstance, *je ferois* .
passés qui se rapportent à une

p269

période où l' on n' est plus ; il y en a deux : l' un marque plus particulièrement le tems où la chose se faisoit, *je fis* .

L' autre marque le tems où la chose étoit faite, *j' eus fait* .

passés qui se rapportent à une période où l' on est encore. Il y en a également deux ; et la différence entr' eux est la même qu' entre les passés précédens.

L' un indique donc le tems où la chose se faisoit, *j' ai fait* .

Et l' autre celui où la chose étoit faite, *j' ai eu fait* .

passé antérieur à une époque qui est elle-même antérieure à l' époque actuelle, *j' avois fait* .

futur dont l' époque peut être ou n' être pas déterminée, *je ferai* .

futur dont l' époque doit être déterminée, *j' aurai fait* .

En observant ces tems, vous voyez, monseigneur, que l' affirmation est donc l' accessoire

qui caractérise le mode.

Mais si au lieu de dire *tu fais, vous faites*,
je dis *fais, faites*, l'affirmation disparaît,
et la coexistence de l'attribut avec le sujet

p270

n' est plus énoncée que comme pouvant ou
devant être une suite de mon commandement.

Cet accessoire a substitué au premier, a fait
donner à cette forme le nom de
mode impératif.

fais, faites, paroissent au présent, parce
que celui qui commande, semble vouloir
que la chose se fasse à l'instant même.

Cependant ce sont de vrais futurs, puisqu'on
ne peut obéir que postérieurement au commandement.

Aussi commandons-nous avec les
futurs de l'indicatif, *tu feras, vous ferez*.

ayez fait, autre forme de l'impératif,
est également un futur : *ayez fait quand
j'arriverai*. Voilà tous les tems de ce mode :
il n'a point de passé, et on voit qu'il n'en
peut pas avoir.

Le futur de l'impératif n'est qu'un simple
commandement ; celui de l'indicatif, quand
il est employé dans le même sens, est un
commandement plus positif, une volonté
plus absolue dont on ne permet pas d'appeler.

Si après avoir dit *faites* ou *ayez fait*,
on ne paroît pas disposé à m'obéir,
j'insisterois en disant *vous ferez, vous aurez
fait*, et par-là je déclarerois que je ne veux
ni excuse, ni retardement.

je fais affirme, *fais* commande,
je ferois

p271

affirme aussi ; mais l'affirmation n'est pas
positive, comme dans l'indicatif, elle est
conditionnelle : *je ferois, si j'avois le tems*.
Cette condition est l'accessoire d'un mode
que je nomme *conditionnel*.

la forme *je ferois* est un présent ou un
futur, suivant les circonstances du discours ;
et on peut l'employer sans déterminer
aucune époque. *je ferois actuellement votre
affaire si vous m'en aviez parlé plutôt*, est

un présent : *je ferois votre affaire avant qu' il fût peu, si elle dépendoit uniquement de moi* , est un futur : enfin *je ferois le voyage de Rome, si j' étois plus jeune* , est un futur dont l' époque peut à notre choix être ou n' être pas déterminée : en général cette forme exprime presque toujours un futur : *je l' attends, il m' a promis qu' il viendrait bientôt. Viendrait* est pour *viendra* , et l' usage le préfère, parce que l' exécution de ce qu' on promet, dépend toujours de quelques conditions exprimées ou supposées.

Au passé, on dit *j' aurois fait votre affaire si vous m' en aviez parlé* , ou *j' eusse fait votre affaire si vous m' en eussiez parlé* . Il me paroît que la différence entre ces deux tems consiste en ce que *j' aurois fait* marque plus particulièrement le tems où l' affaire

p272

auroit été entreprise, et que *j' eusse fait* marque plus particulièrement le tems où elle eût été finie. *j' aurois fait* signifie *je me serois occupé à faire* , et *j' eusse fait* signifie *elle seroit faite* .

On dit encore *j' aurois eu fait*, et c' est un passé antérieur à un autre passé. *si vous m' aviez écrit, j' aurois eu fait votre affaire avant que vous fussiez arrivé* : dans cet exemple, *j' aurois eu fait* est antérieur à *avant que vous fussiez arrivé* , qui l' est lui-même à l' époque actuelle. Je ne sais si l' on peut dire *j' eusse eu fait* . Je ne vois pas en quoi il différeroit de *j' aurois eu fait* .

Nous avons distingué des propositions principales et des propositions subordonnées. Or, une proposition principale renferme toujours une affirmation positive conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé ou au futur. Le verbe de ces propositions doit donc prendre ses formes dans le mode indicatif, *je fais, j' ai fait* , ou dans le mode conditionnel, *je ferois, j' aurois fait* .

Il arrive souvent qu' on trouve aussi, dans les propositions subordonnées, la même affirmation positive et conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé

p273

ou au futur ; et alors il faut que le verbe de cette proposition, comme celui de la principale, emprunte également ses formes du mode indicatif ou du mode conditionnel : on dit *je crois que vous faites, que vous avez fait, je croyais que vous feriez, que vous auriez fait* .

Mais il y a des propositions subordonnées dont le verbe n' ayant pas un rapport déterminé à un tème plutôt qu' à un autre est, suivant les circonstances du discours présent, par exemple, ou futur, quoiqu' on lui conserve toujours la même forme. Si on me dit de quelqu' un *il part* , je puis répondre *je ne crois pas qu' il parte* ; et si on me dit *il partira* , je puis également répondre *je ne crois pas qu' il parte* . Par où vous voyez que *parte* , indéterminé par lui-même à être présent ou futur, devient tour-à-tour l' un et l' autre par les circonstances du discours.

De même, soit qu' on dise *il est parti* ou *il partira* , je puis répondre *je ne croyais pas qu' il partît*. *Qu' il partît* est donc tour-à-tour passé ou futur.

que j' aie fait , autre forme qu' on emploie dans les propositions subordonnées, est également indéterminée, et peut se rapporter, suivant les circonstances, à des époques différentes.

p274

Vous voyez un passé dans *il a fallu que j' aie consulté* , et un futur dans *je n' entreprendrai rien que je n' aie consulté* ...

il en est de même de la forme suivante, *que j' eusse fait* . Tantôt elle exprime un passé ; *je ne croyais pas que vous eussiez fait sitôt* : tantôt elle exprime un futur, *je voudrais que vous eussiez fait avant mon retour* .

Toutes ces nouvelles formes, qu' on fait prendre au verbe dans les propositions subordonnées, expriment donc avec un rapport indéterminé au tème.

Or, cette indétermination est l' accessoire qui constitue le mode qu' on nomme *subjonctif* . Il paroît que dans ce mode le verbe étant subordonné aux circonstances du discours, tient plus d' elles que de sa forme les rapports d' antériorité, d' actualité ou de postériorité qu' il exprime ; et que les différentes formes de

subjonctif sont moins destinées à distinguer les temps qu' à marquer la subordination du verbe de la proposition subordonnée au verbe de la proposition principale. Nous avons analysé quatre modes, l' indicatif, l' impératif, le conditionnel et le subjonctif. Il nous reste à observer l' infinitif. Après avoir supposé que le mot *être* avait

p275

signifié successivement *voir, entendre, toucher*, nous avons vu comment, étant devenu un terme général et abstrait, il n' a plus signifié aucune de ces choses en particulier. Alors il a été le signe d' une idée générale, commune à *voir*, à *entendre*, à *toucher*, et qui n' est proprement ni *voir*, ni *entendre*, ni *toucher*.

Ce verbe ainsi généralisé pouvoit être joint à des adjectifs, et nous aurions pu dire *être faisant, être dormant*. Mais au lieu d' employer ces éléments du discours nous avons imaginé des expressions plus abrégées, qui leur sont équivalentes, et nous avons fait les verbes *faire, dormir*.

Or, *être, faire, dormir*, qu' on pourroit peut-être regarder comme la première forme des verbes, sont ce qu' on appelle des *infinitifs*. On peut ici observer deux choses. La première, c' est que l' infinitif, quoique subordonné à une proposition, n' en sauroit former une. Dans *je veux que vous fassiez, que vous dormiez*, les formes du subjonctif, *vous fassiez, vous dormiez*, sont deux propositions : au contraire, si je dis *je veux faire, je veux dormir*, vous n' apercevez point de propositions dans *faire* ni dans *dormir*, vous n' y voyez qu' une action ou un état.

p276

Une autre chose à observer, c' est que dans l' infinitif l' indétermination est encore plus sensible que dans le subjonctif. Car ce mode, qui par lui-même ne se rapporte à aucune époque, semble pouvoir se rapporter à toutes. *faire*, par exemple, paroît présent dans *je puis faire*, passé dans *j' ai pu*

faire , futur dans *je pourrai faire* . Mais, à mieux juger des choses, c' est *je puis* qui est présent, *j' ai pu* qui est passé, *je pourrai* qui est futur, et *faire* n' est pas plus présent, passé et futur dans ces phrases, que le seroit dans celle-ci le substantif *maison*, *j' ai une maison* . En effet, monseigneur, si vous considérez que lorsque le verbe est à l' infinitif nous faisons abstraction de tous les accessoires qu' il a pris dans les autres modes, vous en conclurez que nous faisons abstraction des rapports d' actualité, d' antériorité et de postériorité, et que, par conséquent, il ne peut plus exprimer aucun de ces rapports. Qu' est-ce donc que le verbe à l' infinitif ? Vous voyez que, puisqu' il est dépouillé de tous les accessoires qu' il avoit dans les autres modes, il ne peut plus être qu' un nom substantif, qui exprime une action ou un état.

p277

Il y a même bien des occasions où l' on ne peut pas s' y méprendre : nous disons, par exemple, *mentir est un crime* pour *le mensonge est un crime* . Puisqu' on multiplie les verbes en composant une idée totale de l' idée du verbe substantif et de celle de quelque adjectif, il faut qu' en décomposant cette idée, on retrouve un adjectif dans les verbes d' action et dans les verbes d' état. Or, cet adjectif est ce qu' on nomme *participe* , et il y en a deux : l' un est le participe du présent, ainsi nommé d' après ce qu' il paroît être, *faisant* ; l' autre est le participe du passé, qui concourt aux formes composées des tems passés, *fait* . Ces noms participent de l' adjectif et du verbe ; de l' adjectif en ce qu' ils modifient un substantif, du verbe en ce qu' ils le modifient avec un rapport de simultanéité à une époque quelleconque. Je dis à *une époque quelleconque* , parce qu' ainsi que l' infinitif *faire* , ils ne sont ni passés, ni présens, ni futurs. Quand nous traiterons particulièrement de ces noms, nous verrons que ce sont souvent encore de vrais substantifs. Comme on a dit à l' indicatif *j' ai fait*, *j' avois fait* , on a dit à l' infinitif *avoir fait* ,

et cette forme a paru exprimer un passé ou un futur : un passé antérieur à un autre passé, *après avoir fait, il partit* ; un futur antérieur à un autre futur, *il faudra avoir fait quand j' arriverai* : mais si le verbe à l' infinitif ne conserve aucun des accessoires qu' il avoit dans les autres modes, comment *avoir fait* pourroit-il être un passé ou un futur ? Je vois un passé dans *il partit* , et un futur dans *il faudra* : je ne vois qu' un nom dans *avoir fait* , et à ce nom j' en pourrais substituer un autre, *la chose faite*, par exemple : *après la chose faite il partit, la chose faite faudra quand j' arriverai* . Outre les participes dont la forme est simple, *faisant* et *fait* , il y en a un autre dont la forme est composée, *ayant fait* . Vous voyez que ce participe est encore un adjectif. Nous avons observé et expliqué toutes les variations du verbe dans les différens tems et dans ses différens modes. C' est de là que se forment les conjugaisons dont nous allons traiter.

PARTIE 2 CHAPITRE 10

des conjugaisons.

nous venons de voir que lorsque nous considérons les infinitifs *faire, aimer* , nous faisons abstraction de tous les accessoires que le verbe exprime dans ses tems et dans ses modes. Donc si nous regardons cette forme comme la première que les verbes ont eue, nous verrons que, suivant les variations dont elle sera susceptible, elle ajoutera différens accessoires à la signification des verbes.

Or on a remarqué que les infinitifs ont des terminaisons différentes. Ils se terminent en *er* comme *aimer* , en *ir* comme *finir* , en *oir* comme *recevoir* , en *re* comme *rendre, faire* . Toutes les terminaisons des infinitifs peuvent se rapporter à ces quatre. Alors ayant observé tous les verbes

dont l' infinitif se termine en *er* , on vit que, dans leurs tems et dans leurs modes, ils prennent en général les mêmes formes qu' *aimer* . On regarde donc les variations de ce verbe comme le modèle des variations de tous ceux qui se terminent de la même manière, et on en fit une classe, sous le

p280

nom de première conjugaison. On imagina de même trois autres conjugaisons, parce qu' on fit de pareilles observations sur les verbes en *ir* , en *oir* et en *re* .

Alors conjuguer un verbe fut lui faire prendre successivement, sur le modèle d' un verbe qui servoit de règle, toutes les formes que nous avons analysées ; c' est-à-dire, les formes de l' indicatif, de l' impératif, du mode conditionnel, du subjonctif et de l' infinitif. Dès que chaque conjugaison eut un modèle, on fut fondé de regarder comme singuliers tous les verbes, qui, ayant à l' infinitif la même terminaison que celui qui servoit de règle, se conjuguoient exactement de la même manière. *calmer* , par exemple, fut régulier, parce que, dans tous ses tems et dans tous ses modes, il se conjugue comme *aimer* .

En conséquence, on mit parmi les verbes irréguliers ceux dont les variations n' étoient pas conformes à celles du verbe qui devoit servir de modèle : et on nomma *défectueux* ceux qui manquoient de quelque tems ou de quelque mode. *aller* , par exemple, fut un verbe irrégulier, parce qu' il se conjugue différemment d' *aimer* :

p281

faillir fut un verbe défectueux, parce qu' il n' est en usage qu' à l' infinitif *faillir* , et aux passés, *je faillis, j' ai failli, j' avois failli* : *querir* est plus défectueux encore : il ne se dit qu' à l' infinitif.

En considérant les verbes par rapport aux conjugaisons, il y en a donc de trois espèces : réguliers, irréguliers et défectueux. Nous remarquons dans les conjugaisons

des formes simples *je fais, je fis, je sors, je sortis* ; et des formes composées *j' ai fait, j' avais fait, je suis sorti, j' étois sorti* . Les verbes *avoir* et *être* , qui entrent dans les formes composées, et qui se joignent au participe du passé, se nomment *verbes auxiliaires* , parce qu' ils concourent à la formation des tems. Nous en traiterons dans le chapitre suivant.

aller est aussi un verbe auxiliaire dans la formation du futur prochain, *j' y vais faire* ; et *venir* en est un autre dans la formation du passé prochain, *je viens de faire* . L' usage qu' on fait de ces deux verbes, ne souffre aucune difficulté. Nous verrons qu' il n' en est pas de même des auxiliaires *avoir* et *être* . Il faut remarquer, monseigneur, qu' un verbe, lorsqu' il devient auxiliaire, ne conserve pas exactement sa première signification ;

p282

par exemple, dans *avoir fait* et *avoir des vertus* , l' idée qu' offre le verbe *avoir* , n' est pas certainement la même. Vous voyez par-là pourquoi *devoir* ne peut pas être mis parmi les auxiliaires : c' est que lorsqu' on dit *je dois faire, je dois* conserve exactement sa première signification. Il signifie toujours, *il est arrêté* , ou *il faut* .

Le verbe substantif peut être employé avec le participe du présent, *Pierre est aimant* , et avec le participe du passé, *Pierre est aimé* : il est dans ces deux phrases le même verbe, dont le propre est d' exprimer la coexistence de l' attribut avec le sujet.

Or, quand on dit *Pierre est aimant* , Pierre est le sujet de l' action, comme il l' est de la proposition ; c' est lui qui agit : au contraire, il n' est plus le sujet de l' action, quand on dit *Pierre est aimé* . Il en est l' objet : il n' agit donc plus, et c' est ce qu' on appelle *être passif* .

être aimant renferme deux élémens, auxquels nous pouvons substituer *aimer* ; verbe adjectif, que nous avons nommé *verbe d' action* , et que les grammairiens nomment *verbe actif* . *être aimé* renferme également deux élémens,

p283

auxquels les latins substituoient *amari* ,
verbe qu' ils nommoient *passif* , parce que
dans les modes de ce verbe, le sujet est
l' objet de l' action.

Notre langue ne peut rien substituer à de
pareils élémens. Elle n' a donc point de
verbe passif. En effet, c' est avec les participes
du passé, joints aux différentes formes du
verbe *être* , que nous traduisons les
verbes passifs des latins.

Comme on a nommé *verbes actifs* ceux
dont l' action se termine à un objet différent
du sujet de la proposition ; et *verbes passifs*
ceux dont le sujet de la proposition est l' objet
même de l' action ; les verbes actifs et
les verbes passifs ont emporté l' idée d' un
objet sur lequel une action se termine. En
conséquence, les grammairiens ont appelé
verbes neutres , c' est-à-dire, qui ne sont ni
actifs ni passifs, tous ceux où ils ne voyoient
point d' action, *reposer, dormir* , et tous ceux
où ils voyoient une action qui ne se terminoit
pas sur un objet, *marcher, rire* . Comme
nous n' avons point de verbes passifs,
il me paroît inutile d' admettre des verbes
neutres. Il nous suffit, par conséquent, ùe
distinguer les verbes en deux classes, en
verbes d' action et en verbes d' état.

p284

Les grammairiens distinguent encore trois
espèces de verbes, dont je ne vois pas
l' utilité : des verbes *réfléchis* , dont l' action
réfléchit en quelque sorte sur le sujet, *je
me connois, je me trompe* ; des verbes
récioproques , dont l' action réfléchit
alternativement d' un sujet sur un autre, *Pierre
et Paul se battent* ; enfin des verbes qu' ils
appellent improprement *impersonnels* , parce qu' ils
ne s' emploient ni avec la première, ni avec
la seconde personne, *il faut, il pleut* . Si on
s' obstinoit à distinguer les verbes par des
accessoires aussi étrangers à leur usage, on
en trouveroit de bien des espèces, souvent
même dans un seul verbe. *aime* , par
exemple, seroit actif, réfléchi, récioproque,
neutre, et tout ce qu' on voudroit.

Il est nécessaire d' analyser ; mais il y a un
terme où il faut s' arrêter. Les analyses inutiles
n' éclairent pas, et elles embarrassent.

Si vous remarquez, monseigneur, que je n' ai pas donné des noms à tous les tems des verbes, je vous répondrai que je ne crois pas devoir adopter ceux qui sont en usage parmi les grammairiens.

On appelle *je ferois*, *prétérit imparfait* ; *je fis* et *j' ai fait*, *prétérit parfait* ; et *j' avois fait*, *plusque parfait* . On dit encore que *je*

p285

fis est un *prétérit défini* , et *j' ai fait* un *prétérit indéfini* . Enfin, on donne à *je fis* le nom de *prétérit simple* , et à *j' ai fait* et *j' avois fait* celui de *prétérit composé* .

Voilà les noms généralement usités. Il y a des grammaires où on en trouve encore d' autres que je ne rapporterai pas. Vous pouvez juger, à cette multitude de noms, de l' embarras où ont été les grammairiens. En effet, plus ils ont fait d' efforts, moins ils ont réussi, et nous ne savons plus comment nommer les tems.

Pour moi, j' avoue que je n' ai jamais pu comprendre ce qu' ils entendent par *imparfait* *parfait*, *plusque-parfait*, *défini*, *indéfini* : je comprends mieux ce qu' ils veulent dire par *simple* et *composé* . Ces noms marquent au moins les formes que le verbe prend au passé : mais ils n' expriment aucun des accessoires que ces formes réveillent ; et c' est néanmoins d' après ces accessoires qu' il auroit fallu nommer les tems.

En effet, les noms seroient bien choisis s' ils étoient comme le résultat des analyses de chaque tems. C' est ainsi qu' on a fait ceux de *passé prochain* et de *futur prochain* . Mais de pareils noms seroient difficiles à imaginer, et quand on les proposeroit, le public

p286

ne les adopteroit pas. Ce seroient des dénominations méthaphysiques, dont les idées échapperoient souvent aux métaphysiciens mêmes ; et cependant la grammaire doit être à la portée de tout homme capable de

réflexion. On pourroit employer un moyen plus simple.

Le verbe *faire* varie dans tous ses tems et dans tous ses modes. Or, pourquoi les variations dont on auroit fait l'analyse ne serviroient-elles pas de dénominations aux variations des autres verbes ? Pourquoi ne diroit-on pas le passé *je fis* du verbe *aimer* et *j' aimai* ; le futur *je ferai* et *j' aimerai*, etc. ? De pareilles dénominations ne seroient point métaphysiques ; elles n' exigeroient de la part de l' esprit aucune contention, et elles rappelleroient d' une manière précise, à celui qui auroit bien analysé, les accessoires comme les formes de chaque tems. Il ne me resteroit plus, monseigneur, qu' à terminer ici, d' après ce plan, les différentes conjugaisons des verbes. Mais pourquoi vous donner la peine d' apprendre de moi ce que vous apprendrez de l' usage sans effort. Je crois donc devoir me borner à mettre les conjugaisons à la fin de cette grammaire, afin que vous puissiez les consulter au besoin.

p287

PARTIE 2 CHAPITRE 11

des formes composées avec les auxiliaires, être ou avoir.

on dit *je suis aimé, j' étois aimé, je fus aimé, j' ai été aimé, etc.* ainsi pour traduire le verbe passif *amari* être aimé, il suffit de connoître d' un côté le participe *aimé* , et de l' autre la conjugaison du verbe *être* .

Alors, pour exprimer une même idée, nous employons, comme nous l' avons remarqué, les élémens auxquels en latin on substituoit une expression plus abrégée.

Or, *je suis aimé* exprime l' état du sujet, et *j' ai aimé* en exprime l' action. Nous pouvons donc poser pour règle générale que le verbe *être* entre dans les formes composées qui expriment l' état, et que le verbe *avoir* entre dans les formes composées qui expriment l' action.

Cette règle souffre une exception ; car quoiqu' on dise *j' ai aimé cette personne* , on

ne dira pas *je m' ai aimé* ; il faut dire, *je me suis aimé* .

Il y a donc ici une distinction à faire, ou l' action a pour objet le sujet même qui agit, et alors il faut dire avec le verbe *être*,

p288

il s' est vu, il s' est tué, il s' est reconnu ; ou l' objet est différent du sujet qui agit, et alors il faut dire avec le verbe *avoir*, *il l' a vu, il l' a tué, il l' a reconnu* ; c' est ainsi qu' on doit toujours parler. On se sert encore du verbe *être* , toutes les fois que le terme du verbe est le sujet de la proposition. Ainsi, quoiqu' on dise *j' ai fait des difficultés à cet écrivain* , on dit *je me suis fait des difficultés* .

à ces exceptions près, qui sont elles-mêmes une règle sans exception, la règle que nous avons d' abord établie doit être observée dans tous les cas : c' est-à-dire, que le participe doit se construire avec le verbe *avoir* toutes les fois qu' il exprime une action ; et avec le verbe *être* toutes les fois qu' il exprime un état.

On dit, *il a monté ce cheval, il a descendu les degrés* , parce que *monté* et *descendu* expriment une action, et on ne peut s' y tromper, puisque cette action a un objet, *ce cheval, les degrés* . Mais on dit *il est monté, il est descendu* , parce qu' alors on considère moins l' action de monter, que l' état où l' on est après avoir monté.

Je dirai *la procession a passé sous mes*

p289

fenêtres , parce que je songe à l' action de la procession qui passoit. Mais que quelqu' un me demande s' il vient à tems pour la voir, je répondrai *elle est passée* . C' est que je ne pense plus qu' à l' état.

En un mot, on ne peut pas choisir indifféremment entre les deux auxiliaires, quoique les participes puissent se construire également avec l' un et avec l' autre. Il faut toujours considérer si on veut exprimer un

état, ou si on veut exprimer une action ; et c' est d' après cette règle qu' on doit choisir entre *il est accouru, il a accouru, il est disparu, il a disparu, il est apparu, il a apparu, sa fièvre est cessée, sa fièvre a cessé, il nous est échappé, il nous a échappé* , etc.

Tous les exemples confirment cette règle. On dit *il est sorti* , en parlant de quelqu' un qui n' est pas chez lui ; et *il a sorti* , en parlant de quelqu' un qui est rentré. De même on dit *il est demeuré à Paris* , de quelqu' un qui y est encore ; et *il a demeuré à Paris* , de quelqu' un qui y a été et qui n' y est plus.

Tout ce que nous venons de dire est vrai des participes qui expriment également un état et une action, et nous n' avons parlé que de ceux-là. Mais quand le participe est

p290

de nature à n' exprimer qu' un état, il se construit toujours avec le verbe *avoir* : on dit *il a languï, il a dormi, il a vieilli* .

Cette dernière règle, monseigneur, me paroît sans exception : si elle en a, l' usage vous en instruira.

PARTIE 2 CHAPITRE 12

observations sur les tems.

le présent n' est à la rigueur que le moment où l' on parle. Mais si nous voulions le borner à cet instant, il nous échapperait à mesure que nous parlons. Nous sommes donc forcés à l' étendre dans le passé et dans l' avenir, et à regarder, comme parties du présent, des momens qui ne sont pas encore. Or, dès qu' une fois nous lui donnons de l' extension, nous pouvons lui en donner toujours davantage, et nous n' avons plus de raison pour nous arrêter. Ce jour sera donc un tems présent, ce mois, cette année, ce siècle, toute période quelle qu' en soit la durée, enfin l' éternité même.

Il ne faut donc pas s' étonner si la forme du présent a été choisie pour exprimer les vérités nécessaires. C' est que ce présent, *Dieu est juste* , a une extension

indéterminée,

p291

qui fait de tous les siècles une seule période, et cette période, qui est l' éternité, est en quelque sorte présente comme l' instant où je parle.

Vous avez pu remarquer, monseigneur, qu' on emploie souvent les formes de tems les unes pour les autres. Racine a dit : j' ai vu votre malheureux fils traîné par les chevaux que sa main a nourris.

Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie* . Ils *courent* . Tout son corps n' est bientôt qu' une plaie.

Racine substitue, dans ces vers, la forme du présent à celle du passé. S' il eût dit, *il a voulu les rappeler, et sa voix les a effrayés* , la pensée eût été la même quant au fond : mais ce n' eût été qu' un récit, au lieu que la forme du présent fait un tableau qu' elle met sous les yeux.

En substituant les unes aux autres les formes des tems, on change donc les accessoires d' une pensée. Lorsque je dis *je partirai demain* , je ne fais qu' indiquer le jour de mon départ ; et je fais voir que je suis bien décidé à partir ; si je dis, *je pars demain* , cette forme, *je pars* , semble rapprocher *demain* du moment présent, et ce rapprochement fait juger combien je suis

p292

déterminé à partir, parce qu' il me présente déjà comme partant.

finissez-vous bientôt ? Finirez-vous bientôt ?

Le premier de ces tours est l' expression d' une personne qui est impatiente de voir finir. Le second peut n' être qu' une question.

Au lieu de répondre à *finissez-vous bientôt ?*

je finirai dans le moment , on répondra *j' ai fini dans le moment* ; parce qu' en substituant la forme du passé à celle du futur, on représente comme déjà fait ce qui va l' être ; et que, par conséquent, on marque mieux la promptitude avec laquelle on

promet de finir. En voilà assez, monseigneur, pour vous faire comprendre comment on emploie la forme d' un tems pour celle d' un autre. Je dis *la forme* ; car il ne seroit pas étonnant de dire, avec les grammairiens, qu' on emploie le présent pour le passé, et le passé pour le futur.

PARTIE 2 CHAPITRE 13

des prépositions.

quand on dit *Pierre ressemble à son frère* , le verbe *ressemble* exprime le rapport qui est entre Pierre et son frère ; et la préposition

p293

à se borne à indiquer *son frère* , comme second terme de ce rapport. Mais il y a des prépositions qui, en indiquant le second terme d' un rapport, expriment encore le rapport même, et qui, par conséquent, modifient le premier terme : par exemple, dans *le livre de Pierre* , la préposition *de* , qui indique le second terme, explique encore le rapport d' appartenance du livre à Pierre. Elle modifie donc le premier terme, *le livre* , auquel elle ajoute la qualité d' appartenir.

Nous serions par conséquent fondés à distinguer deux espèces de prépositions : mais, comme j' aurai peu besoin de cette distinction, il suffira de l' avoir remarquée.

Selon les grammairiens, il y a des prépositions simples, *dans, pour* , et des prépositions composées, *à l' égard de, à la réserve de* .

Mais pourquoi appeler prépositions des substantifs qui sont précédés d' une préposition et suivis d' une autre. Vous sentez, monseigneur, que, si on ne veut pas tout confondre, il faut toujours rappeler les expressions aux premiers élémens du discours. Cette distinction est donc tout-à-fait inutile.

On a remarqué que les mêmes prépositions sont employées dans des cas différens, et

p294

cela est vrai, lorsque les prépositions se bornent à indiquer le second terme d' un rapport. En effet, il y a bien de la différence entre *aller à Paris* et *être à Paris* ; et cependant nous employons, dans l' un et l' autre cas, la même préposition à . C' est que cette préposition indique seulement le second terme *Paris* , et que le rapport est exprimé par les verbes *aller* et *être* . Mais parce qu' on a cru voir dans *être dans le royaume, être en Italie, être à Rome* plus de ressemblance qu' il n' y en a, on a dit que des prépositions différentes sont employées dans des cas semblables. C' est une erreur. Nous verrons bientôt que, dans ces trois phrases, les rapports exprimés par les prépositions mêmes sont différents ; et que, par conséquent, les cas ne sont pas semblables. On a encore imaginé des prépositions qui ne le sont pas toujours, et on donne pour exemple *dedans, dehors, dessus, dessous* . Ce sont des prépositions, dit-on, lorsqu' on met ensemble les deux opposées : *la peste est dedans et dehors la ville ; il y a des animaux dessus et dessous la terre* . Ce n' en sont pas lorsqu' on n' emploie que l' un des deux : car on ne dit pas *dessus la terre, dedans la*

p295

ville ; il faut dire, *sur la terre, dans la ville* .

Lorsqu' on raisonne ainsi, on ne paroît s' occuper que du matériel du discours, ce qui arrive quelquefois aux grammairiens. En effet, quand on répond à *est-il sur la table ? Il est dessus* ; voilà *dessus* sans son opposé, et cependant il est préposition, puisqu' il indique le second terme du rapport, *la table* . Il est vrai qu' on ne prononce pas ces mots *la table* : mais ils sont sous-entendus, et la raison veut qu' on les supplée. Il falloit donc se borner à remarquer que les prépositions *dedans, dehors, dessus, dessous* , s' emploient d' ordinaire avec ellipse, c' est-à-dire, sans prononcer le second terme qu' elles indiquent.

Le premier emploi des prépositions a été de remarquer des rapports entre les objets sensibles. Mais parce que les idées abstraites, exprimées par des noms substantifs, prennent

dans notre imagination presque autant de réalité que les choses en ont au-dehors, elles peuvent être considérées comme ayant entr'elles des rapports à-peu-près semblables à ceux qui sont entre les objets sensibles. C'est pourquoi on dit *de la vertu au vice*, comme *de la ville à la campagne*.

p296

On n'est pas dans la jeunesse comme on est dans la maison : mais l'analogie, qui est entre ces deux noms comme substantifs, a fait employer la même préposition devant l'un et l'autre.

Par-là une même préposition est usitée dans des cas différens ; et quelquefois les dernières acceptions ressemblent si peu aux premières, que si on ne saisit pas le fil de l'analogie, il ne sera pas possible de rendre raison de l'usage. Je me bornerai à vous en donner quelques exemples : car vous jugez bien, monseigneur, que je ne me propose pas d'analyser les acceptions de toutes les prépositions.

de la préposition à.

on dit *je suis à Paris, je vais à Paris* ; et cette préposition, dans l'une et l'autre phrase, se borne à indiquer un lieu comme terme d'un rapport.

Il y a beaucoup d'analogie entre la manière d'être dans un lieu et celle d'être dans le tems : on dira donc *à une heure, à midi, à l'avenir*.

Il y a encore les lieux et les circonstances où l'on se trouve, et l'on dira *à ce sujet, à cette occasion*.

p297

Ce que nous appelons *substance* ne se montre à nous que par les manières d'être qui paroissent l'envelopper : c'est une chose qui existe comme au milieu d'elles. Il y a donc de l'analogie entre être dans un lieu, et exister ou agir d'une certaine manière, *être à pied, à cheval, prier Dieu à mains jointes, recevoir à bras ouverts*. Dès-lors on dira, par analogie à ces

derniers tours, *peindre à l'huile, travailler à l'aiguille*, parce que ce sont-là des manières de peindre et de travailler.

Tout terme auquel une chose tend est analogue au lieu où l'on va. *donner à son ami, ôter à son ami, parler à son ami*. *son ami* est le terme des actions de donner, d'ôter et de parler. Cette analogie est encore plus sensible dans *en venir à des injures, à des reproches*.

table à manger, maison à vendre, action à raconter, homme à nasardes, parce que la fin, ainsi que l'usage qu'on fait d'une chose, est comme le terme auquel elle tend. Par la même raison on emploiera cette préposition lorsqu'on parlera des dispositions d'une personne : *homme à réussir, à ne pas pardonner*. Ces exemples suffisent pour vous faire comprendre que les usages de cette

p298

préposition sont tous analogues, quoiqu'ils paroissent d'abord avoir peu de rapport les uns aux autres.

de la préposition de.

Cette préposition marque le lieu d'où l'on vient, et par analogie tout terme d'où une chose commence : *du matin au soir, d'un bout à l'autre, du commencement à la fin, de Corneille à Racine*.

On dit *près, loin de Paris*, parce que *Paris* est un terme sur lequel l'esprit se porte pour revenir de-là à la chose dont on parle, et en marquer la situation.

Il y a quelque analogie entre le rapport de situation et le rapport d'appartenance ; car on est comme différemment situé, suivant les choses auxquelles on appartient :

le palais du roi, les mouvemens du corps, les facultés de l'ame.

Les rapports de dépendance sont analogues aux rapports d'appartenance, et il y en a de plusieurs espèces ; de l'effet à la cause, *les tableaux de Raphaël* ; au moyen, *saluer de la main* ; à la manière, *parler d'un ton bas* ; à la matière, *réale d'or*.

Nous dépendons des qualités dont nous sommes doués : *homme d'esprit, de sens, de coeur*.

Des principes qui nous changent ou qui nous affectent : *accablé de douleur, comblé de bonheur, mort de chagrin* .

Le genre dépend de l' espèce qui le détermine : *faculté de la vue, de l' ouïe, de l' odorat* .

Car la signification du mot faculté est déterminée par les mots vue, ouïe, odorat , et par conséquent elle en dépend.

Les parties appartiennent à leur tout : moitié de, quart de . C' est pourquoi on emploie cette préposition lorsqu' on ne veut parler que d' une partie, et que l' on retranche lorsqu' on parle du tout. perdre l' esprit , c' est perdre tout ce qu' on a ; avoir de l' esprit , c' est avoir une partie de ce qu' on nomme esprit ; et il y a une ellipse, car le premier terme du rapport est sous-entendu. On dit également j' ai de la raison , pour j' ai une partie de la raison ; et j' ai raison , pour j' ai toute la raison qu' on peut avoir dans le cas dont il s' agit .

Une chose peut être regardée comme appartenant à la collection d' où elle est tirée.

D' ailleurs il y a beaucoup d' analogie entre *être tiré de* et *venir de* . On doit donc dire *c' est un des hommes des plus savans* : car le sens est *cet homme est tiré d' entre les plus savans* . Au contraire, on dira *c' est l' opinion*

des hommes les plus savans ; parce qu' alors *hommes* n' est pas pris comme une partie des plus savans, mais comme tous les plus savans ensemble.

Il faut remarquer qu' il y a ellipse toutes les fois que les prépositions *à* et *de* se construisent ensemble. Puisqu' elles indiquent des termes différens, elles ne peuvent se réunir, que parce qu' on sous-entend les mots qui devroient les séparer. *il s' est occupé à des ouvrages utiles* , signifie donc *à quelques-uns des ouvrages* .

Dans les exemples que j' ai rapportés, l' analogie marque suffisamment les différentes acceptions de ces prépositions ; mais dans d' autres le fil en devient si délié, qu' il échappe tout-à-fait. C' est pourquoi il semble qu' on puisse alors les employer indifféremment

l' une pour l' autre. Je ne crois pas cependant qu' il leur arrive jamais d' être tout-à-fait synonymes, et je pense qu' il y a quelque différence entre *continuer de parler* et *continuer à parler* . Il en est de même des tours où nous paroissions pouvoir, à notre choix, employer ou retrancher la préposition. Tel est *il espère de réussir, il espère réussir* . Nous employons souvent la préposition *de*

p301

avec ellipse, d' où il arrive que nous appercevons moins facilement l' espèce du rapport qu' elle exprime. Par exemple, on ne verra pas que, dans *marcher de jour, de nuit, de* marque le rapport de la partie au tout, si on ne sait pas que cette expression revient à celle-ci : *marcher en tems de jour, en tems de nuit* .

Au reste, monseigneur, il peut se faire que je ne découvre pas l' analogie que l' usage a suivie : mais il suffit que j' en saisisse une, pour vous faire connoître comment les mêmes prépositions ont pu servir à exprimer des rapports qui, au premier coup d' oeil, ne paroissent pas se ressembler.
des prépositions dans et en.

On dit *dans une maison, dans ce tems, dans cette année* ; et par analogie, *dans le désordre, dans le plaisir, dans la prospérité.* *à* , désigne seulement le lieu où est une chose : *dans* le désigne avec un rapport du contenu au contenant. *je partirai dans le mois d' avril* signifie avant la fin, ou dans le courant du mois. Au contraire, je ferois entendre que je partirai dès le commencement, si je disois *je partirai au mois d' avril* , ou en supprimant la préposition *je partirai le mois d' avril* .

p302

en , diffère de *dans* , parce que le terme qu' il indique se prend toujours d' une manière indéterminée. *j' étois en ville* signifie *je n' étois pas chez moi* ; et je n' ajoute pas au mot *ville* l' adjectif *la* , parce qu' en pareil

cas il n'est pas nécessaire de le déterminer : il me suffit de faire entendre que j'étais quelque part dans la ville. Si, au contraire, je veux dire que je n'étais pas sorti hors des portes, je détermine ce mot, et je dis : *j'étais dans la ville* .

dans , s'emploie donc avec un substantif, précédé de l'adjectif *le* ou *la* ; et on supprime cet adjectif toutes les fois qu'on fait usage de la préposition *en* . On dit *en été*, *dans l'été*, *en tems de guerre*, *dans le tems de la guerre* ; *être en santé*, *en doute*, *dans la santé dont il jouit*, *dans le doute où il est* ; *en charge* ; *dans la charge qu'il remplit* ; *en posture de suppliant*, *dans la posture d'un suppliant* .

Ces exemples vous font voir sensiblement comment le substantif, toujours indéterminé avec la préposition *en* , est toujours déterminé avec la préposition *dans* .

Il y a des occasions où la préposition *en* renferme des accessoires qu'à et *dans* n'expriment pas. *il est en prison* se dit d'un

p303

prisonnier ; *il est à la prison* se dit de quelqu'un qui y est allé, comme on va toute autre part ; et *il est dans la prison* se dit de quelqu'un qui y a été mis, ou qui y est allé, et qui n'en est pas encore sorti.

de la préposition par.

Comme préposition de lieu, *par* indique l'endroit par où une chose passe ; *aller par les rues*, *par monts et par vaux*, *passer par la ville* : et par analogie, *passer par l'étamine*, *par de rudes épreuves*, *par le plaisir*, *par les peines* .

Un effet peut être en quelque sorte considéré comme passant par la cause qui le produit : *tableau fait par Rubens*, *tragédie faite par Racine* .

Mais dès que *par* indique le rapport de l'effet à la cause, il indiquera encore les rapports qui sont à peu près dans la même analogie ; celui de l'effet au moyen : *élevé par ses intrigues*, *connoître par la raison* ; au motif, *se refuser tout par avarice*, *agir par intérêt*, *par ressentiment* ; à la manière, *parler par énigmes*, *se conduire par coutume*, *rire par intervalles* .

En voilà assez, monseigneur, pour vous

faire connaître comment l' analogie a étendu chaque préposition à des usages différents.

p304

Vous pouvez vous amuser à chercher vous-même d' autres exemples. Souvenez-vous seulement de commencer toujours par observer comment les prépositions ont d' abord été employées avec des idées sensibles ; vous chercherez ensuite par quelle analogie on en a fait usage avec des idées abstraites.

PARTIE 2 CHAPITRE 14

de l' article.

l' article, monseigneur, a fort embarrassé les grammairiens, et c' est la chose qu' ils ont traitée le plus obscurément. M Du Marsais a commencé le premier à débrouiller ce chaos, et M Duclos y a répandu un nouveau jour. Je n' entreprendrai pas de réfuter ce que les autres grammairiens ont dit à ce sujet, parce que de pareilles critiques vous seroient tout-à-fait inutiles. Je me borne à expliquer la nature de l' article, soit d' après les vues des deux écrivains que je viens de nommer, soit d' après quelques réflexions qui me sont particulières. Je ne reconnois d' autre article que l' adjectif *le, la, les* ; et d' abord vous voyez que l' article est susceptible de genre et de nombre.

p305

le et *la* se suppriment, lorsque l' article est joint à un mot qui commence par une voyelle, ou par une *h* non aspirée : au lieu de dire : *le homme, la espérance* , on dit, *l' homme, l' espérance* . L' article se déguise encore davantage, lorsqu' étant au masculin et au singulier, il est précédé de la préposition *de* , et suivi d' un nom qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée. Alors *de le* se change en *du* : *du mérite, du héros* . Mais il ne s' altère jamais, soit au masculin, soit au

féminin, lorsque le nom commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée : *de l' homme, de la fatigue* . Quant à *de les* , il se transforme toujours en *des*, à *le* , en *au*, à *les* , en *aux* : *des vertus, au mérite, aux honneurs* .

Pour saisir la nature de l' article, il faut vous souvenir, monseigneur, qu' un nom peut être pris déterminément ou indéterminément. Il est déterminé lorsqu' il est employé pour désigner un genre, une espèce, ou un individu. Dans *les hommes* , le nom est genre, parce qu' il se prend dans toute son étendue. Dans *les hommes savans* , le nom est espèce, parce qu' il est restreint à une

p306

certaine classe, ou à un certain nombre d' individus. Dans *l' homme dont je vous parle* , le nom est pris individuellement, et cette expression est l' équivalent d' un nom propre.

Un nom est pris indéterminément lorsque ne voulant ni le faire considérer comme genre, ni le restreindre à une espèce ou à un individu, on ne détermine rien sur l' étendue de sa signification. C' est ce qu' on voit dans cet exemple : *il est moins qu' homme* . Car alors je ne veux parler ni de tous les hommes en général, ni de telle classe, ni de tel homme en particulier. Je veux seulement réveiller l' idée indéterminée dont ce mot est le signe lorsqu' il n' est modifié par aucun adjectif.

Or, vous vous rappelez, monseigneur, que les adjectifs modifient de deux manières. Ils modifient en expliquant quelque une des qualités d' un objet ; ou ils modifient en déterminant une chose, c' est-à-dire, en indiquant les vues de l' esprit qui la considère dans toute son étendue, ou qui la renferme dans de certaines bornes.

L' article est donc un adjectif. En effet, dans *l' homme est mortel* , il détermine le mot *homme* à être pris dans toute sa généralité ;

p307

et dans *l'homme vertueux*, il concourt avec *vertueux* à le restreindre à une certaine classe.

On dira donc avec l'article, *le courage de Turenne, l'érudition de Freret, la sagesse de Socrate*; parce qu'on veut restreindre ces mots *courage, érudition, sagesse*. Mais on dira sans article, *homme de courage, se conduire avec sagesse, rempli d'érudition*; parce qu'alors il n'est pas nécessaire de distinguer différentes espèces de courage, de sagesse, d'érudition: on ne veut que modifier les mots *homme, se conduire, rempli*.

On dit *un courage surprenant, une sagesse singulière, une érudition vaste*; et pour lors l'adjectif *un* fait l'office de l'article. Il en est de même de *tout, chaque, nul, aucun, quelque*; *ce, cet, mon, votre, notre*, etc. L'article se supprime donc toutes les fois que les noms sont précédés par d'autres adjectifs qui les déterminent. Ainsi vous direz sans article, *il y a d'anciens philosophes, il y a de grands hommes*. Il est vrai cependant qu'on dit avec l'article *des sages-femmes, des petits pâtés*: mais en pareil cas les mots *sages et petits* sont plutôt regardés comme faisant partie du nom que comme adjectifs.

p308

Quelquefois le substantif ne fait avec l'adjectif qui le précède, qu'une seule idée qui a besoin d'être déterminée, et vous concevez qu'alors on ne doit pas supprimer l'article. Vous direz donc *les ouvrages des anciens philosophes, les actions des grands hommes*. Car vous voulez parler de tous les anciens philosophes, de tous les grands hommes; et l'article est nécessaire pour déterminer ces idées à être prises dans toute leur généralité.

Il seroit à souhaiter qu'on supprimât l'article toutes les fois que les noms sont suffisamment déterminés par la nature de la chose, ou par les circonstances: le discours en seroit plus vif. Mais la grande habitude que nous nous en sommes faite ne le permet pas; et ce n'est que dans des proverbes plus anciens que cette habitude, que nous nous faisons une loi de supprimer.

On dit, *pauvreté n' est pas vice* , au lieu de *la pauvreté n' est pas un vice* .
Tout nom propre est déterminé par lui-même.
L' article lui est donc inutile, et on dira *César, Alexandre* . Mais si après avoir généralisé ces noms on veut les restreindre, on dira *l' Alexandre de le Brun* . En pareil cas, *Alexandre* est d' abord considéré

p309

comme un nom commun, et il est ensuite restreint à un seul individu. C' est par cette raison qu' on dit sans article *Dieu est tout-puissant* , et avec l' article *le dieu de paix, le dieu de miséricorde* .
le Tasse, le Dante, l' Arioste ne sont pas des exceptions à la règle que je viens d' établir. Car il est du génie de notre langue de regarder *le* plutôt comme partie du nom, que comme article. Il est vrai néanmoins que nous paroissions quelquefois employer l' article avec des noms propres, et sur-tout avec des noms de femmes ; mais alors il y a ellipse. Ce n' est pas à ces noms que nous joignons l' article, c' est à un substantif que nous ne voulons pas prononcer, parce que notre dessein est de mettre la personne dont nous parlons dans une classe sur laquelle nous jetons quelque mépris. Ce tour que nous employons rarement, parce qu' il n' est pas honnête, est plus ordinaire dans la langue italienne, où il indique le titre de la personne dont on parle. Car lorsque les italiens disent *la Malaspina, il tasso* , ils veulent dire *la contessa Malaspina, il signor* ou *il poeta tasso* .
Il y a des termes qui, sans être généraux ont cependant une signification fort

p310

étendue, parce qu' ils représentent une collection de choses de même espèce. Tels sont les noms des métaux. On peut donc déterminer ces noms à être pris dans toute l' étendue de leur signification, et alors on dit avec l' article *l' or et l' argent* , c' est-à-dire, tout ce qui est or, tout ce qui est argent. Mais

si on n'emploie ces mots que pour réveiller indéterminément l'idée du métal, on omet l'article, *une tabatière d'or*. L'analogie est ici la même que dans les exemples que nous avons donnés.

On dit, *je vous paierai avec de l'or*, et non pas *avec d'or*; parce que le mot *or*, employé par opposition à argent, est un nom qui veut être déterminé. On ne s'arrête plus à l'idée du métal : on se représente l'idée générale de monnaie, dont l'or et l'argent sont deux espèces, et veulent par conséquent l'article : si on dit *je vous paierai en or*, c'est que la préposition emporte toujours avec elle une idée indéterminée, qu'elle communique au nom qu'elle précède.

Ce que nous venons de dire sur l'article employé ou supprimé est une suite des principes que nous avons établis. Mais pourquoi le donne-t-on quelquefois aux

p311

noms de province et de royaume ? Ou pourquoi ne le leur donne-t-on pas toujours ?

L'usage est bizarre, répondent les grammairiens. Peut-être seroit-il plus vrai de dire que nous ne savons pas toujours saisir l'analogie qui le règle.

Les hommes jugent toujours par comparaison, et en conséquence ils ont regardé une ville comme un point par rapport à un royaume. Les noms de ville sont donc suffisamment déterminés par eux-mêmes, et on les a mis parmi les noms propres qui ne prennent jamais l'article : *Paris, Parme*. *le catelet* et d'autres ne sont pas une exception : car *le catelet*, c'est par corruption *le petit château*.

Mais les noms de provinces et de royaumes ont comme ceux des métaux, une signification plus ou moins étendue. Ils peuvent donc être pris déterminément, ou indéterminément ; et par conséquent on dira avec l'article, *la Provence, la France* ; et sans article, *il vient de Provence, de France*.

Dans ces occasions, il faut considérer si le discours fait porter l'attention sur l'étendue d'un pays, ou seulement sur le pays, abstraction faite de toute étendue. On dit

je viens d' Espagne , parce qu' alors il suffit de considérer l' Espagne comme un terme d' où l' on part ; et on dit *l' Espagne est fort dépeuplée* , parce qu' alors l' esprit embrasse ce royaume avec toutes ses provinces. Une preuve de ce que j' avance, c' est que nous disons *les limites de la France, les bornes de l' Espagne* , avec l' article ; et sans article, *la noblesse de France, les rois d' Espagne* . Car, pourquoi cette différence, si ce n' est parce que les mots de *limites* et de *bornes* obligent de penser à l' étendue de ces royaumes, ce que ne sont pas ceux de *noblesse* et de *rois* .

Il faut cependant remarquer que la *noblesse de la France* est un tour très-françois : mais il ne signifie pas la même chose que *la noblesse de France* . Par celui-ci, on entend la collection des gentilshommes françois ; et pour les distinguer de ceux des autres royaumes, il suffit de déterminer le substantif *noblesse* en ajoutant *de France* . Mais par *la noblesse de la France* , on entend les prérogatives, les avantages, l' illustration dont elle jouit. Or, ces choses s' étendent sur toute la France, et obligent d' en déterminer le nom à toute l' étendue dont il est susceptible.

L' usage, remarque l' abbé Regnier Desmarais, permet qu' on dise presque également bien : *les peuples de l' Asie, les villes de l' Asie* , et *les peuples d' Asie, les villes d' Asie, les villes de France, les peuples de France* , et *les villes de la France, les peuples de la France* . La différence de ces tours vient de ce que, dans ces occasions, l' esprit peut presque à son gré donner ou ne pas donner son attention à l' étendue des pays. En pareil cas, on use du droit de choisir. Il me paroît cependant que les tours avec l' article sont les plus usités. On dit, par exemple, toujours *les nations de l' Asie* , et jamais *les nations d' Asie* . Il me semble que quand on parle des quatre principales parties de la terre, on a quelque peine à faire abstraction de leur grandeur. C' est pourquoi nous disons avec

l' article, *il vient de l' Amérique, de l' Asie, de l' Europe de l' Afrique* . Je ne crois pas même que l' usage permette de parler autrement. Cela n' est pas particulier à ces noms : car ceux de quelques royaumes veulent l' article, et on doit toujours dire, *les rois de la Chine, du Pérou, du Japon* . Peut-être en usons-nous ainsi à l' exemple de nos

p314

voisins qui, ayant commercé dans ces pays avant nous, en ont donné les premières relations, et nous ont engagé à en parler avec l' article, parce que c' est ainsi qu' ils en parlent. Peut-être aussi que le vulgaire, qui fait l' usage, rempli des vastes idées qu' on lui a données de ces royaumes, leur attache une idée de grandeur dont il ne sait plus faire abstraction.
la terre, le soleil, la lune, l' univers prennent l' article, et cela est fondé sur l' analogie. Mais on ne le donne point à *Mars, Mercure, Venus, Jupiter, Saturne* ; parce que, dans l' origine, ce sont-là des noms propres d' hommes.
Suivant les vues que nous avons, en parlant des rivières, des fleuves et des mers, nous employons ou nous supprimons l' article. Je dirai *je bois de l' eau de Seine* , parce que pour faire connoître l' eau que je bois, il n' est pas nécessaire que je prenne le mot *Seine* d' une manière déterminée. Mais je dirai *l' eau de la Seine est bourbeuse* , parce qu' alors j' ai besoin de déterminer ce mot à toute l' étendue de sa signification. On dit *le poisson de mer* lorsqu' on ne veut que distinguer ce poisson de celui de rivière. Mais on dit *le poisson de la mer des*

p315

Indes , et l' article est nécessaire pour contribuer à déterminer ce nom à une certaine partie de la mer.
Selon l' abbé Regnier, il faut toujours dire *l' eau de la mer* . Cependant l' analogie autorise à dire *l' eau de rivière est douce, et l' eau de mer est salée* ; et je ne sais si l' usage est

pour la décision de ce grammairien.
Dès que l' article est un adjectif, il ne peut être employé qu' autant qu' on énonce, ou qu' on sous-entend le substantif qu' il modifie ; et toutes les fois qu' il n' est suivi que d' un adjectif, *le grand, le noble, le sublime* , il faut qu' il y ait ellipse, ou que l' adjectif soit pris substantivement.
Lorsqu' un nom est précédé de plusieurs adjectifs, tantôt on met l' article devant chaque adjectif, *les bons et les mauvais citoyens* ; tantôt on ne le met que devant le premier, *les sages et zélés citoyens* . La raison de cette différence, c' est que, dans le premier exemple, le substantif est distingué en plusieurs classes, *les bons et les mauvais* ; et en pareil cas il faut toujours répéter l' article ; dans l' autre, les adjectifs énoncent des qualités qui appartiennent ou peuvent appartenir à une même classe, et c' est alors que l' article ne doit pas être répété.

p316

Je crois, monseigneur, n' avoir oublié aucune des difficultés qu' on peut faire sur l' article ; quels que soient les exemples, on verra toujours la même analogie donner la loi. Il suffit de se souvenir que l' article est un adjectif qui détermine un nom à être pris dans toute son étendue, ou qui concourt à le restreindre.
La nature de l' article étant connue, on voit quelle en est l' utilité. Mais il ne faut pas s' imaginer que le latin perde beaucoup à n' en pas avoir. Ce que l' article fait, les circonstances où l' on parle peuvent souvent le faire. La langue latine s' en repose sur elles, et n' aime pas à dire ce qu' elles disent suffisamment. Vous vous en convaincrez un jour.

PARTIE 2 CHAPITRE 15

des pronoms.

nous avons vu qu' *il, elle, le, la* sont dans le vrai des adjectifs employés avec ellipse ; en effet, qu' après avoir parlé d' Alexandre, j' ajoute *il a vaincu Darius*, *il sera pour il Alexandre* , où l' on voit que

ce mot est un adjectif. De même, si ayant parlé de la campagne, je dis *je l' aime* ,

p317

c' est je la campagne aime , et on reconnoît encore un adjectif, aussi-tôt qu' on a rempli l' ellipse.

Nous avons mis parmi les noms de la troisième personne les adjectifs *il, ils, elle, elles* , et nous venons de considérer comme articles les adjectifs *le, la, les* .

Or, parce que ces noms de la troisième personne et ces articles sont employés sans être suivis des substantifs qu' ils modifient, il est arrivé qu' ils ont paru prendre la place des noms qu' on supprime, et ils sont devenus des pronoms, c' est-à-dire des noms employés pour des noms qui ont été énoncés auparavant, et dont on veut éviter la répétition. Telle est l' expression des pronoms ; c' est qu' ils rappellent un nom avec toutes les modifications qui lui ont été données. *avez-vous vu la belle maison de campagne qui vient*

d' être vendue ? Je l' ai vue. La , c' est-à-dire, *la belle maison de campagne qui vient d' être vendue* . C' est que cette phrase, qui est déterminée par l' article *la* , n' est qu' une seule idée, comme elle n' en seroit qu' une si elle étoit exprimée par un seul mot.

Souvent les pronoms rappellent plutôt les idées qu' on a dans l' esprit que les mots i 318 qu' on a prononcés. *voulez-vous que j' aille vous voir ? Je le veux. Le* , c' est-à-dire, *que vous veniez me voir*.

il y a des mots qui n' ont jamais été ni articles, ni noms de la troisième personne, et que l' on doit néanmoins mettre parmi les pronoms. Ce sont *y* et *en*. *Allez-vous à Paris ? J' y vais* . C' est *à Paris*. *Avez-vous de l' argent ? J' en ai*. *En* , c' est *de l' argent*. *y* et *en* sont donc employés à la place d' un nom précédé d' une préposition ; et ce sont des pronoms, à plus juste titre, que les articles et les noms de la troisième personne, puisqu' ils n' ont jamais pu avoir d' autre emploi. On ne balancera pas à les regarder comme tels, si on juge des mots par les idées dont ils sont les signes, plutôt que par le matériel.

Le substantif *on* ou *l' on* , que nous avons vu être un nom de la troisième personne,

n' est pas un pronom, puisqu' il n' est jamais employé à la place d' aucun nom. Les termes figurés se substituent à d' autres mots : mais c' est moins pour en prendre la place, que pour réveiller le même fond d' idées avec des accessoires différents. Tel est *voile* , employé pour *vaisseau* . Les termes figurés ne sont donc pas des pronoms.

p319

En traitant des verbes, nous avons considéré, comme sujets d' une proposition, les noms des personnes. Il nous reste à observer les autres rapports que ces noms ont avec le verbe, les différentes formes qu' ils prennent, et les loix que suit l' usage. Nous achèverons, à cette occasion, d' expliquer tout ce qui concerne les pronoms.

PARTIE 2 CHAPITRE 16

de l' emploi des noms des personnes.

au singulier, les noms de la première personne sont *je, me, moi* , et au pluriel, *nous* .

je est toujours le sujet de la proposition : *je crois, je suis* .

me est l' objet ou le terme de l' action exprimée par le verbe. Il est l' objet dans cette phrase, *il m' aime* ; il est le terme dans cette autre, *il me parle* .

me se construit toujours avant le verbe : *moi* , doit toujours être précédé, soit lorsqu' il en est l' objet, *aimez-moi* , soit lorsqu' il en est le terme, *donnez-moi, donnez à moi, donnez à moi-même* . Il n' y a pas d' autre manière de l' employer à l' impératif. *donnez-moi* sans préposition, et *donnez*

p320

à *moi* avec la préposition *à* , ne s' emploient pas indifféremment l' un pour l' autre. On dit *donnez-moi* lorsqu' on se borne à demander une chose ; et on dit *donnez à moi* lorsqu' on la demande à quelqu' un qui, paroissant ne savoir à qui la donner, est

au moment de la donner à un autre. Quant à *même*, qu'on joint souvent à *moi*, il fixe l'attention sur le substantif, et il paroît le montrer. C'est un adjectif.

à tout autre mode que l'impératif, *moi* ne peut pas s'employer seul. Il se construit avec *je* lorsqu'il est le sujet de la proposition : *moi, moi-même, je prétends*. Lorsqu'il est l'objet ou le terme du verbe, il se construit avec *me* : *il me préfère moi* ou *moi-même* : *il me soutient à moi, à moi-même*.

Vous concevez que, lorsqu'on joint à propos ces deux noms de la première personne, la phrase peut en avoir plus d'énergie.

nous peut être sujet, objet ou terme.

Sujet : *nous*, ou *nous-mêmes nous pensons*.

Objet : *aimez-nous*, ou *aimez-nous nous-mêmes*.

Terme : *donnez-nous, donnez à nous, à nous-mêmes*.

Tel est l'usage pour les noms de la première personne. Il est le même pour ceux de la seconde. Il ne faut que substituer, dans

p321

les exemples, *tu* à *je*, *te* à *me*, *toi* à *moi*, et *vous* à *nous*. Au singulier *vous* est le seul nom qu'on peut employer quand on ne tutoie pas.

Les noms de la troisième personne, *il, ils ; elle, elles ; lui, eux ; le, la ; les, leur ; se, soi ; en, y ; on, l' on* souffrent de plus grandes difficultés. Les uns ne se disent que des personnes, les autres ne se disent que des choses : enfin, il y en a qui se disent également des choses et des personnes.

Du nombre de ces derniers sont *il* et *ils*.

Mais le pronom féminin *elle* ou *elles* ne se dit également des personnes et des choses, que lorsqu'il est le sujet d'une proposition.

Quant à *le, la, les*, qui sont toujours l'objet du verbe, ils sont dans le même cas que *il* ;

et voici comment ils se construisent. *je le lis, je les lirai, lisez-la, ne la lisez pas, lisez-le et le renvoyez*, ou encore *renvoyez-le*.

Ces exemples vous serviront de règle.

Racine a dit :

nulle paix pour l'impie ; il la cherche, elle fuit.

Et ce vers a été critiqué avec raison :

car les pronoms *la* et *elle*, qui par la construction paroissent employés pour *nulle paix*, sont déterminés par le sens à ne rappeler que l'idée du substantif *la paix*, c'est-à-dire,

une idée toute contraire. C' est ce qu' il faut éviter. La règle est donc que le pronom doit réveiller la même idée que le nom dont il prend la place. Cependant, monseigneur, il faut convenir qu' il y a, dans le tour de Racine, une vivacité et une précision qui doit d' autant plus faire pardonner cette licence au poète, que l' esprit a suppléé ce qui manque à l' expression avant d' apercevoir la faute.

il , quoique pronom, paroît quelquefois ne prendre la place d' aucun nom. C' est lorsqu' on l' emploie avec les verbes qui n' ont ni première, ni seconde personne, tel que *il faut, il importe, il tonne, il pleut* . Ce mot néanmoins continue, dans tous les cas d' avoir la même acception ; et c' est celle de l' adjectif *le* , que nous avons nommé article. Ainsi, quand on dit, *il faut parler, il importe de faire* , les verbes à l' infinitif sont les noms que l' adjectif *il* modifie, et le sens est *il parler faut, il faire importe* . Il est vrai que dans *il tonne, il pleut* , on ne voit pas d' abord le nom qui peut être modifié : il y en a un cependant. Ce sera, par exemple, *ciel, il ciel tonne, il ciel pleut. lui, leur* et *eux* ne se rapportent d' ordinaire qu' aux personnes ; et il en est de

même du pronom *elle* ou *elles* , lorsqu' étant le terme d' un rapport, il est précédé d' une préposition. Voici, monseigneur, ce que les grammairiens observent à ce sujet. Quoiqu' un homme dise fort bien d' un autre *qu' il se repose sur lui, qu' il s' appuie sur lui* , on ne dira pas pour cela d' un lit ou d' un bâton *reposez-vous sur lui, appuyez-vous sur lui* : mais on se servira de la préposition elliptique *dessus, reposez-vous, appuyez-vous dessus* .

En parlant des choses, on emploie le pronom *en* au lieu de *de lui* , et le pronom *y* au lieu de *à lui* . On ne dit pas d' un mur, *n' approchez pas de lui* , on dit *n' en*

approchez pas ; ni d' une science ou d' une profession, *il s' est adonné à elle* , il faut dire, *il s' y est adonné*

une femme dit d' un chien qu' elle aime : il fait tout mon amusement, je n' aime que lui, je suis attachée à lui, je ne vais pas sans lui . Cependant on ne dira pas d' un cheval *qu' on n' a jamais monté sur lui* , mais *qu' on ne l' a jamais monté* ; ni *qu' on ne s' est pas encore servi de lui* , mais *qu' on ne s' en est pas encore servi*.

il semble donc qu' avec les prépositions *de* et *à* , les pronoms *lui, eux, elle* ne se disent

p324

pas indifféremment des choses et des personnes. Cependant lorsqu' ils sont précédés des prépositions *avec* ou *après* , ils peuvent se dire dans des choses même inanimées. *ce torrent entraîne avec lui tout ce qu' il rencontre. Il ne laisse après lui que du sable et des cailloux.*

il y a des phrases fort en usage en parlant des personnes, dont on ne se sert pas en parlant d' une multitude. Quoiqu' on dise d' une femme *je m' approchai d' elle* , il faut dire d' une armée *je m' en approchai* .

La règle que donnent les grammairiens, est que, lorsque ces pronoms sont précédés d' une préposition, ils ne se disent des choses que dans le cas où elles ont été personifiées. Mais cette règle n' est pas exacte, puisque nous venons de voir que les prépositions *avec* et *après* n' empêchent pas qu' on ne les dise des choses. D' ailleurs, quoi de plus personifié qu' une armée qu' on fait mouvoir, agir et combattre ? Et pourquoi ne diroit-on pas : *nous allâmes, nous marchâmes à elle* ? Pourroit-on même parler autrement ? Voilà donc le pronom *elle* précédé d' une préposition qui se dit d' une armée. Je crois qu' on peut dire encore : *j' aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour elle* ; et

p325

il importe peu que la vérité soit personifiée,

ou ne le soit pas. Mais nous traiterons plus particulièrement cette question dans le chapitre suivant, à l'occasion des adjectifs possessifs *son, sa*.

eux se met toujours après le verbe. Tantôt il est précédé d'une préposition : *il dépend d'eux, je vais à eux*, alors il est le terme d'un rapport. S'il n'en est pas précédé, il est le sujet d'une préposition, et, en pareil cas, il est ordinairement accompagné de l'adjectif *ils prétendent eux-mêmes*.

lui peut également être le sujet de la préposition : *il l'a dit lui-même*; et ce tour est encore usité avec le pronom *elle, elle* l'assure *elle-même*.

lui se construit de différentes manières.

Avec le verbe *parler*, on dira : *voulez-vous parler à lui* ou *lui parler*? Pour plus d'énergie, on le répétera en ajoutant même : *je lui ai représenté à lui-même*. Enfin il peut être l'objet du verbe : *je le verrai lui-même*.

à l'impératif, sans négation, on dit ordinairement : *donnez-lui*, quelquefois aussi *donnez à lui*; et au même mode, avec négation, *ne lui donnez pas* ou *ne donnez pas à lui*. à tout autre mode, *lui* doit précéder le

p326

verbe toutes les fois qu'il est le terme d'un rapport qui pourroit être exprimé par la préposition *à* : *je lui ai lu mon ouvrage*.

Au contraire, il doit suivre le verbe s'il est le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de* : *nous dépendons de lui*.

leur veut toujours le précéder : *je leur ai offert*. Si on vouloit, pour plus d'énergie, mettre un pronom après le verbe, *eux* est le seul dont on pourroit se servir : *je leur ai offert à eux-mêmes*.

Lorsque le sujet de la proposition est l'objet du verbe ou le terme d'un rapport, on se sert de *se*, de *soi*, ou de *lui*, pour marquer cet objet ou ce terme : *il s'aime, se est l'objet d'aimer. Chacun est pour soi, soi est le terme d'un rapport marqué par la préposition pour. Il se donne des louanges, se est le terme d'un rapport qui seroit exprimé par la préposition à.*

se ne se met jamais qu'avant le verbe, et *soi* se met toujours après : *s'occuper de soi*. Ils servent aux deux genres et aux deux

nombres. Cependant les pluriels *eux-mêmes* et *elles-mêmes* doivent être préférés à *soi-même*. Ainsi, quoiqu' on dise fort bien *ce raisonnement est bon en soi*, on dira *ces raisonnemens sont solides en eux-mêmes*.

p327

En général, *lui-même* se construit avec tous les noms qui portent une idée déterminée, et *soi-même* avec ceux qui n' offrent qu' une idée indéterminée : *on se tourmente soi-même, on fait soi-même sa félicité, chacun est soi-même son juge, la confiance en soi seul est dangereuse*. On diroit au contraire : *le sage fait lui-même sa félicité, il est lui-même son juge, il ne met pas sa confiance en lui seul*.

se se dit également des personnes et des choses, et *soi* ne se dit que des personnes, ou du moins y a-t-il peu d' exceptions à faire. Quoiqu' on ne puisse pas blâmer *ces choses sont de soi indifférentes*, il me semble qu' il seroit encore mieux de dire *sont d' elles-mêmes*.

y s' emploie dans des phrases d' où nous avons vu que l' usage rejette le pronom *lui*. Ainsi il faut dire d' une maison, *vous y avez ajouté un pavillon*. Il se dit néanmoins quelquefois des personnes. *avez-vous pensé à moi ? Je n' y ai pas pensé. Y, c' est-à-dire, à faire ce que je vousai promis*.

en équivaut toujours à un nom précédé de la préposition *de* : et, selon ce qui précède, à plusieurs noms, ou même à des phrases entières. *j' en ai reçu sera de l' argent, i 328*

des livres, un exemplaire d' un ouvrage qui fait beaucoup de bruit.

on et *l' on* sont les noms d' une troisième personne considérée vaguement. *on chante, on rit*. Ils sont toujours le sujet d' une proposition ; nous avons vu qu' ils viennent, par corruption, du mot *homme*.

Nous finirons ce chapitre par une difficulté sur l' usage des pronoms *le, la, les*.

Une femme à qui l' on demande *êtes-vous malade ?* ou *êtes-vous la malade ?* répond à la première question *je le suis*, et *je la suis* à la seconde. Plusieurs répondroient *nous le sommes* à *êtes-vous malades ?* et *nous les sommes* à *êtes-vous les malades ?*

voilà certainement l' usage ; il s' agit d' en rendre raison.

Je remarque d' abord que dans les phrases où le pronom ne doit être qu' au singulier masculin, le nom auquel on le rapporte est toujours un adjectif, *malade* ou *malades* .

Au contraire, dans celles où il peut être au féminin ou au pluriel, il tient toujours la place d' un substantif sur lequel l' attention se porte, *la malade* ou *les malades* .

Je remarque, en second lieu, que lorsque ce pronom se rapporte à un substantif, il est dans l' analogie de la langue qu' il en

p329

suive le genre et le nombre. On dira donc *je la suis* ; *la* , c' est-à-dire, *la malade* .

Mais les adjectifs, quoiqu' ils prennent souvent différentes formes suivant le nombre et le genre des noms qu' ils modifient, ne sont pas eux-mêmes ni du masculin ni du féminin, ni du singulier ni du pluriel. Il n' y a donc pas de fondement pour changer la terminaison du pronom qui en prend la place ; et on lui laisse sa forme primitive, qui se trouve celle qu' on a choisie pour marquer le masculin et le singulier. *je suis*.

le quoi ? malade . Or, *malade* est une idée qui par elle-même n' a point de genre.

Voici un exemple que l' abbé Girard dit avoir été proposé à l' académie, et sur lequel les avis furent partagés. *si le public a eu quelque indulgence pour moi, je le dois à votre protection* . C' est ainsi qu' il faut dire, comme l' abbé Girard, et non pas, *je la dois* .

Car, le pronom ne se rapporte pas à *indulgence* , mais à cette phrase, *le public a eu quelque indulgence pour moi* . Or, cette phrase n' a point de genre. Il faudroit dire au contraire : *l' indulgence que le public a eu pour moi, je la dois* ; parce qu' alors il est évident que le pronom se rapporte à *indulgence* .

PARTIE 2 CHAPITRE 17

p330

des adjectifs possessifs.

j' appelle *adjectifs possessifs* ceux qui déterminent un nom avec un rapport de propriété. Dans *mon chapeau*, *mon* est adjectif, puisqu' il détermine *chapeau* ; et il est possessif, puisqu' il marque un rapport de propriété du chapeau à moi.

Ces adjectifs expriment un rapport de propriété à la première personne, *mon, le mien, le nôtre* ; à la seconde, *ton, le tien, votre, le vôtre* ; à la troisième, *son, le sien, leur, le leur* .

mon, ton, son , leur féminin et leur pluriel s' emploient toujours avec des substantifs, et ne peuvent jamais être précédés de l' article.

Avec *mien, tien, sien* , leur féminin et leur pluriel, il faut au contraire faire toujours usage de l' article, et sous-entendre un substantif. *voilà votre plume, donnez-moi la mienne* : *la mienne* signifie *la plume mienne* ; c' est une ellipse. L' article s' emploie en pareil cas, non pour déterminer *mienne* , mais

p331

pour concourir avec cet adjectif à déterminer le mot *plume* qui est sous-entendu.

Enfin *notre, votre, leur* , se mettent avec le substantif sans article, ou avec l' article sans substantif. Un coup-d' oeil sur la table suivante suffira, monseigneur, pour vous faire remarquer l' usage qu' on fait de tous ces adjectifs.

Rapports de propriétés.

mon, ton, son , ont cela de particulier, qu' ils s' emploient non-seulement avec les noms masculins, mais encore avec les féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée : *mon ame, ton amitié* , et non pas *ma ame, ta amitié* .

C' est une règle générale que nous supprimons ces adjectifs toutes les fois que les

p332

circonstances y suppléent suffisamment. On dit, *j' ai mal à la tête, ce cheval a pris le*

mors aux dents ; et non pas j' ai mal à ma tête, ce cheval a pris son mors à ses dents .

Il n' y a aucune difficulté sur l' usage des adjectifs de la première et de la seconde personne. Il n' en est pas de même de ceux de la troisième. En parlant d' un homme ou d' une femme, on dira *sa tête est belle* , et on ne dira pas *la tête en est belle* , quoique *sa* et *en* aient ici la même signification. S' il s' agissoit d' une statue, il faudroit dire au contraire *la tête en est belle* et non pas, *sa tête est belle* .

La règle générale que vous pouvez vous faire, c' est d' employer les adjectifs *son, sa* , lorsque vous parlez des personnes, ou des choses que vous personifiez, c' est-à-dire, auxquelles vous attribuez des vices et une volonté. Hors ces cas, l' usage varie beaucoup, et les grammairiens ont bien de la peine à se faire des règles.

On ne dira pas, en parlant d' une rivière, *son lit est profond* , mais *le lit en est profond* ; on dit cependant, *elle est sortie de son lit* .

On ne dira pas d' un parlement, d' une armée, d' une maison : *ses magistrats sont*

p333

intègres, ses soldats sont bien disciplinés, sa situation est agréable . Il faut dire : *les magistrats en sont intègres, les soldats en sont disciplinés, la situation en est agréable*. cependant vous direz *le parlement est mécontent d' une partie de ses magistrats, cette maison est mal située, il faudroit pouvoir la tirer de sa place* ; vous ne pourriez pas même parler autrement.

D' après ces exemples, il est aisé de se faire une règle : la voici. Quand il s' agit des choses qui ne sont pas personifiées, on doit se servir du pronom *en* , toutes les fois qu' on en peut faire usage ; et on ne doit employer d' adjectif possessif que lorsqu' il est impossible de se servir de ce pronom. Vous direz donc : *l' église a ses privilèges, le parlement a ses droits, la république a conservé ses conquêtes ; si la ville a ses agréments, la campagne a les siens* . Il n' est pas possible de substituer ici le pronom *en* aux adjectifs ; et, par conséquent, on ne doit pas se faire un scrupule de les employer.

Mais si l' on peut se servir de ce pronom,
on dira en parlant de la ville *les agréments*
en sont préférables à ceux de la
campagne ; d' une république, *les citoyens*
en sont vertueux ; d' un parlement, *les*

p334

magistrats en sont intègres ; de l' église,
les privilèges en sont grands .
Vous pouvez, monseigneur, faire l' application
de cette règle aux exemples que
j' ai apportés plus haut, et à beaucoup d' autres.
Vous parlerez donc également bien,
soit que vous disiez d' un tableau : *il a ses*
beautés ; *ou les beautés en sont supérieures* ;
et d' une maison, *elle a ses commodités, ou*
les commodités en sont grandes .
Quoique les adjectifs possessifs paroissent
plus particulièrement destinés à marquer le
rapport de propriété aux personnes, il est
naturel de s' en servir pour marquer ce même
rapport aux choses quand on n' a pas d' autres
moyens. On dira donc de l' esprit,
ses avantages ; de l' amour, *ses mouvemens* ;
d' un triangle, *ses côtés* ; d' un quarré,
sa diagonale : ceci résout la question que
nous avons agitée au sujet des pronoms,
lui, eux , etc. ; c' est-à-dire, qu' on doit se
servir de ces pronoms toutes les fois qu' on
n' y peut suppléer par aucun autre tour.
Je remarquerai par occasion que *ce tableau*
a ses beautés , et *ce tableau a des beautés* ,
ne signifient pas exactement la même chose.
On dira *ce tableau a ses beautés* , lorsqu' on
parle à quelqu' un qui y trouve des

p335

défauts dont on est obligé de convenir
malgré soi ; et ce tout exprime un consentement
tacite aux critiques qui ont été faites. On
dira au contraire *ce tableau a des beautés*
lorsqu' on y trouve des défauts qu' on
ne relève pas, qu' on veut même passer sous
silence, et qu' on seroit fâché de voir échapper
aux autres.
On demande s' il faut dire *tous les juges*
ont opiné chacun selon ses lumières , ou *tous*

les juges ont opiné chacun selon leurs lumières .

Pour résoudre cette question, il faut connaître la différente signification des adjectifs *ses* et *leurs* . Or le premier signifie que la chose appartient distributivement aux uns et aux autres ; et le second, qu' elle leur appartient à tous collectivement.

De cette explication, il s' ensuit que vous devez dire : *tous les juges ont opiné chacun ses lumières* . Car ce que vous dites de tous collectivement, c' est qu' ils ont opiné : et ce que vous dites distributivement, c' est que chacun a opiné selon ses lumières. Il y a ellipse, et le sens est : *tous les juges ont opiné, et chacun a opiné selon ses lumières* . Vous direz au contraire : *tous les juges ont donné chacun leur avis suivant leurs lumières* .

p336

Pour sentir la différence de ces deux tours, il faut remarquer que, dans ces mots *les juges ont opiné* , le sens collectif est fini, et qu' il ne l' est pas dans ceux-ci, *les juges ont donné* . Or, dès que *chacun* ne vient qu' après un sens collectif fini, c' est à ce mot que tout ce qui suit doit se rapporter, et l' on doit dire distributivement : *les juges ont opiné chacun selon ses lumières* . Mais si *chacun* vient avant que le sens collectif soit fini, ce qui suit ne peut plus se dire distributivement. Vous direz donc : *les juges ont donné chacun leur avis suivant leurs lumières* ; car le sens collectif ne finit qu' après *avis* , que *chacun* précède.

Par la même raison vous direz : *il leur a dit à chacun leur fait* , et non pas *son fait* . Vous direz cependant *il a dit à chacun son fait*, parce que n' y ayant point de nom auquel l' adjectif possessif puisse se rapporter collectivement, *chacun* détermine le sens distributif.

Voilà, monseigneur, les règles générales. Il suffit de vous les avoir fait remarquer. L' usage achèvera de vous instruire.

p337

PARTIE 2 CHAPITRE 18

des adjectifs démonstratifs.

les adjectifs démonstratifs sont ceux qui montrent, pour ainsi dire, l' objet qu' ils déterminent. *ce livre, cet homme, ces objets* .

Parmi ces adjectifs on doit mettre *ci* et *là* , dont l' un détermine lequel des deux objets est le plus près ; et l' autre, lequel est le plus loin. Ils sont les mêmes pour tous les genres et pour tous les nombres, et ils se placent après les noms. *cet homme-ci* signifie le plus près, *cet homme-là* signifie le plus loin.

ci ne s' emploie qu' à la suite d' un nom : *là* s' emploie seul, et alors c' est une expression elliptique. *il est là* , suppléez *dans ce lieu* : *il vient de là* , suppléez *de ce lieu* .

On ajoute *ci* et *là* à *ce* , et on a fait *ceci, cela* , qui sont encore deux expressions elliptiques, où l' esprit sous-entend une idée vague, un nom tel qu' *objet, être* ou tout autre. L' ellipse a lieu encore lorsque nous joignons *ce* au verbe *est*. *J' aime Moliere, c' est le meilleur comique* , c' est-à-dire, *ce Moliere est le meilleur comique*. *C' est une chose merveilleuse que de l' entendre* . Ici il n' y a point d' ellipse :

p338

car de *l' entendre* est le nom que modifie l' adjectif *ce* ; et le sens *ce de l' entendre est une chose merveilleuse* . Mais il y a ellipse dans la phrase suivante : *prenez garde à ce que vous dites* . Car l' esprit ajoute à *ce* l' idée de discours ou de propos, et ce tour est équivalent à celui-ci : *prenez garde aux propos que vous tenez* .

Cet adjectif, joint au verbe *être* , a un avantage du côté de l' expression. *ce fut Sylla qui montra le premier que la république pouvoit perdre sa liberté* , indique, d' une manière plus sensible, Sylla comme le premier auteur de la tyrannie, que si l' on disoit, *Sylla fut le premier...* en effet, *ce fut* fixe l' attention sur Sylla, et le montre au doigt, pour ainsi dire : au lieu qu' en

disant *Sylla fut* , on ne fait que le nommer.
On dit indifféremment *c' est eux, ce sont eux, c' est elles, ce sont elles* . Mais avec les noms de la première personne et de la seconde, on ne peut employer que le singulier, *c' est vous, c' est nous, c' est moi* .
Dans ces phrases le sujet du verbe est une idée vague, que montre l' adjectif *ce* , et que la suite du discours détermine. Si l' esprit se porte sur cette idée, nous disons au singulier *c' est eux, c' est nous* ; et nous disons

p339

au pluriel *ce sont eux* , si l' esprit se porte sur le nom qui suit le verbe.
L' usage a donc ici le choix des tours, et il peut à son gré rejeter quelquefois l' un des deux. C' est ce qu' il fait lorsque le nom est à la première ou à la seconde personne : car il ne permet jamais de dire *ce sont nous, ce sont vous* . Il use encore du même droit lorsqu' on parle au passé, et il ne veut pas qu' on dise : *ce fut les phéniciens qui inventèrent l' art d' écrire* . Cependant le singulier ne seroit pas une faute, si on parloit au présent : *c' est les phéniciens qui ont inventé l' art d' écrire* . Je conviens néanmoins que *ce sont* pourroit être mieux, parce que l' attention se porte plus particulièrement sur le nom qui est au pluriel.
Il y a des adjectifs démonstratifs qui n' indiquent qu' une chose ou qu' une personne en général. C' est pourquoi on ne les joint jamais à aucun nom : ce sont *celui, celle* . On dit *celui qui, celle qui* ; et l' esprit supplée toujours l' idée sous-entendue, *homme, chose* ou quelque autre.
à ces adjectifs on a ajouté *ci* et *là* , et l' on a fait *celui-ci, celui-là* ; le premier indique ce qui est près, ou ce dont on a parlé en dernier lieu ; et le second, ce qui est à 340 loin, ou ce qu' on a nommé en premier lieu. *celui* est formé de *ce* et de *lui* : *elle* de *ce* et de *elle* . On disoit même autrefois *cil* de *ce* et de *il* , et nous disons aujourd' hui *ceux* de *ce* et de *eux* . Vous voyez que l' adjectif *ce* a été joint aux noms des troisièmes personnes, et qu' il est pour tous les genres et pour tous les nombres.

des adjectifs conjonctifs.

le propre des mots *qui, que, dont, lequel laquelle*, quoique tous les grammairiens les mettent dans la classe des pronoms, n' est certainement pas de pouvoir être substitué à aucun substantif. Voyons quelle en est la nature.

Nous avons dit, monseigneur, qu' un substantif peut être modifié par une proposition incidente. *les vers de l' écrivain que vous aimez, dont vous recherchez les ouvrages, et auquel vous donnez la préférence* .

Voilà trois propositions incidentes. Il s' agit de savoir quelle est l' énergie des mots *que, dont, auquel* .

Observons d' abord *lequel et duquel* , et disons : *l' écrivain lequel vous aimez et duquel...*

p341

je sais bien que l' usage préfère *l' écrivain que... et dont...* mais toutes ces expressions ont le même sens, et je serai en droit d' appliquer à *qui, que, dont* , ce que j' aurai démontré de *lequel et duquel* .

Or, quand je dis *l' écrivain* , j' offre une idée dans toute sa généralité ; et si j' ajoute *lequel* , ce mot restraint mon idée. J' annonce que je vais parler d' un individu, et je fais pressentir que je vais le désigner par quelques modifications particulières.

Ces modifications sont exprimées dans la proposition incidente, et cette proposition est annoncée par le mot *lequel* , qui la lie au substantif. Ce mot commence donc à déterminer celui d' écrivain, et, par conséquent, il doit être mis dans la classe des adjectifs.

Mais, comme nous l' avons remarqué, tout adjectif est censé accompagné de son substantif ; et lorsque celui-ci n' est pas exprimé, il est sous-entendu. *l' écrivain lequel vous aimez et auquel vous donnez la préférence, est donc pour l' écrivain lequel écrivain vous aimez et auquel écrivain...* il n' est pas étonnant qu' on fasse usage de l' ellipse en pareil cas, puisque l' idée qu' on néglige d' énoncer se supplée d' elle-même.

Or, *qui, que, dont*, sont synonymes de *lequel* et *duquel*. Ce sont donc aussi des adjectifs ; et toutes les propositions où nous les employons sont des tours elliptiques. Ce ne seroit pas faire une difficulté, que de dire que l'usage ne permet pas de leur ajouter le mot sous-entendu : l'idée s'en présente au moins, et c'est assez. L'*écrivain qui* est donc pour l'*écrivain qui écrivain*. Ainsi, bien loin que ces mots *qui, que, dont, lequel*, tiennent la place d'un nom, ils le sous-entendent au contraire toujours après eux. Je les appelle *adjectifs conjonctifs* : *adjectifs*, parce qu'ils commencent à déterminer le nom ; *conjonctifs*, parce qu'ils le lient à la proposition incidente qui achève de le modifier.

Il faut remarquer que le nom que les adjectifs déterminent, n'est pas toujours exprimé ; mais il le supplée. *qui vous a dit cela ? c'est quel est l'homme, qui homme. qui ne sait pas garder un secret, ne mérite pas d'avoir des amis : c'est l'homme qui homme ne sait...* quelquefois aussi le conjonctif n'est précédé que d'un autre adjectif vague, *celui qui* ; et alors il faut suppléer le substantif pour l'un et pour l'autre adjectif, *celui homme qui homme*.

qui et *lequel* ne se rapportent d'ordinaire qu'à un substantif qui les précède : mais nous avons d'autres adjectifs conjonctifs qui ne se rapportent jamais qu'à ces noms sous-entendus : ce sont *quoi* et *où*. Quand on dit à *quoi vous occupez-vous ?* *Quoi* est entièrement l'équivalent de *lequel* ou *laquelle*. C'est un adjectif qui est le même pour les deux genres ; et il faut suppléer *chose* ou tout autre nom. *quelle est la chose, à quoi chose pour à laquelle chose vous vous occupez ?* Quand on dit : *où allez-vous ?* D' *où venez-vous ?* le sens est, *quel est le lieu auquel lieu vous allez ? Quel est le lieu duquel lieu vous venez ?* ces exemples vous font voir que l'adjectif *quoi* est équivalent à un conjonctif suivi de son substantif, et à une proposition qui le pourroit précéder, mais qu'on supprime.

Il est vrai, monseigneur, que les grammairiens seront étonnés de voir *quoi* et *où* dans la classe des adjectifs. Mais remarquez que je rappelle ces expressions aux éléments du discours, et que c' est le seul moyen d' en déterminer la nature.

lequel et *laquelle* sont formés des articles *le la* , et des adjectifs *quel* et *quelle* , qui ne sont pas conjonctifs, et qui s' emploient souvent avec ellipse. *quel est-il ? Quelle est-elle ?*

p344

se diront, par exemple, pour *cet homme quel homme est-il ? Cette femme quelle femme est-elle ?* nous disons aussi, *qui est-elle ?* ces adjectifs ne souffrent point de difficultés. Il n' en est pas de même des adjectifs conjonctifs. Nous allons observer dans le chapitre suivant comment on les emploie.

PARTIE 2 CHAPITRE 20

de l' emploi des adjectifs conjonctifs.

on ne dit point *l' homme est animal qui raisonne, vous avez été reçu avec politesse qui...* il faut dire *l' homme est un animal qui raisonne, vous avez été reçu avec une politesse ou avec la politesse qui...*

en examinant ces exemples, nous trouverons la règle qu' on doit suivre.

Les mots *animal* et *politesse* sont indéterminément dans *l' homme est animal* et dans *vous avez été reçu avec politesse* . Au contraire, ils sont déterminés et restraints lorsqu' on dit *un animal une* , ou *la politesse ...* la règle est donc qu' un adjectif conjonctif ne doit se rapporter qu' à un nom, pris dans un sens déterminé.

Un nom est sensiblement déterminé toutes les fois qu' il est précédé de l' article ou des

p345

adjectifs *un, tout, quelque* et autres semblables. Mais il peut l' être encore, quoiqu' il ne soit précédé d' aucun de ces adjectifs ; et

on y sera trompé, si l' on ne saisit pas le sens de la phrase. Tous les tours suivans, par exemple, sont très-corrects. *il n' a point de livre qu' il n' ait lu, est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante ? Il n' y a homme qui sache ; il se conduit en père qui...* *livre, ville, homme, père* , sont évidemment déterminés ; car le sens est *il n' a pas un livre qu' il... est-il dans le royaume une ville qui... il n' y a pas un homme qui... il se conduit comme un père qui...* on dira de même, *il est accablé de maux, de dettes qui...* parce qu' on sous-entend *certain, plusieurs* ou quelque chose d' équivalent ; *il est accablé de certains maux, de plusieurs dettes* ; on dira encore *une sorte de fruit qui ne mûrit point dans nos climats* , parce que *sorte* restreint le mot *fruit* : enfin on dira *il n' y a point d' injustice qu' il ne commette* , parce que le sens est *il n' y a pas une sorte d' injustice* . Une observation que nous avons déjà faite sur d' autres noms, a encore lieu ici ; c' est que parmi les adjectifs conjonctifs, les uns ne se disent que des personnes, et les autres se disent des personnes et des

p346

choses. Il s' agit d' observer ce que l' usage prescrit à ce sujet. Il faut d' abord distinguer si l' adjectif conjonctif est le sujet de la proposition incidente, l' objet du verbe ou le terme d' un rapport. Il est le sujet dans *la science qui plaît le plus* , l' objet dans *la science que j' aime* , et le terme d' un rapport toutes les fois qu' il peut être précédé d' une préposition. Lorsque le conjonctif est le sujet de la proposition incidente, *qui* doit être préféré à *lequel* et *laquelle* , soit qu' on parle des choses, soit qu' on parle des personnes. *les écrivains qui savent penser, savent écrire : les talens qui font le philosophe, et ceux qui font l' homme sociable ne sont pas toujours les mêmes : la philosophie qui cabale, qui déclame et qui crie est un fanatisme qui veut paroître ce qu' il n' est pas* . Il ne seroit pas permis de substituer ici *lequel* ou *laquelle* . Cependant ces adjectifs, susceptibles de genre et de nombre, sont très-propres à prévenir des équivoques ; et il y a des écrivains qui les emploient souvent dans ce dessein ; mais il

faut, autant qu'il est possible, préférer tout autre moyen.
Lorsque le conjonctif est l'objet du verbe, c'est encore une règle générale de préférer

p347

que à lequel et laquelle. Les arts que vous étudiez : les ennemis qu'il a vaincus : la grammaire que je fais . Jamais les arts lesquels, etc.

lorsque le conjonctif est le terme d'un rapport qu'on pourroit exprimer par la proposition *de, dont* s'emploie en parlant des choses comme en parlant des personnes ; il est même préférable à tous les autres. *César dont la valeur : les biens dont vous jouissez : la maladie dont vous êtes menacé .*

Si on vouloit faire usage des autres conjonctifs, il faudroit distinguer s'ils se rapportent à une chose ou à une même personne.

Dans le premier cas, le plus sûr seroit d'employer *duquel* ou *de laquelle* , et jamais *de qui*. *Un arbre duquel le fruit : une chose de laquelle* . Sur quoi il faut remarquer que *dont* seroit préférable.

Si le conjonctif se rapporte à des personnes, vous préférerez *de qui* à *duquel* et *de laquelle* ; *César de qui la valeur* .

Mais il y a une exception à faire sur ces deux dernières règles. Pour cela j'observe que *de qui* peut être le terme auquel se rapporte le substantif de la proposition incidente, ou le terme auquel se rapporte le verbe.

Dans *César de qui la valeur ; de qui est*

p348

le terme auquel se rapporte le substantif *la valeur* , et il le détermine comme *de César* le détermineroit. Mais *dans l'homme de qui vous m'avez parlé, de qui* est le terme auquel on rapporte le verbe.

Or, toutes les fois que le conjonctif est le terme auquel on rapporte le verbe, on peut se servir de *de qui* ou de *dont* , qui est encore mieux.

Mais s'il est le terme auquel se rapporte

le substantif de la proposition incidente, il faut distinguer ; ou il est suivi de ce substantif, ou il en est précédé.

S' il en est suivi, *dont* pourra se dire des personnes et des choses, et *de qui* ne sera que des personnes. *la Seine dont le lit* , et non pas *de qui*. *Le prince dont ou de qui la protection* .

S' il en est précédé, il faudra toujours préférer *duquel* ou *de laquelle*. *La Seine dans le lit de laquelle : le prince à la protection duquel : de qui* ne seroit pas si bien, même en parlant des personnes.

Avec la préposition *à* on emploie les conjonctifs *lequel* et *laquelle* , en parlant des choses : *la fortune à laquelle je ne m' attendois pas* . En parlant des personnes, on a le choix entre *qui* et *lequel* : *les amis à qui ou auxquels je me suis confié*.

p349

à quoi ne se dit que des choses absolument inanimées, et encore peut-on toujours substituer *auquel* ou *à laquelle* : *c' est une objection à quoi ou à laquelle on ne peut satisfaire* .

On ne dira pas *c' est un cheval à quoi je me suis fié* , mais *auquel*. *à quoi* et *de quoi* ne s' emploient proprement que lorsqu' on les rapporte à des choses plutôt qu' à des noms : *c' est de quoi je me plains, c' est à quoi je ne m' attendois pas*.

il y a des occasions où *que* se met pour *à qui* ; *c' est à vous que je parle* : et d' autres où il s' emploie pour *dont*, *c' est de lui que je parle* : on ne doit pas même s' exprimer autrement.

où et *d' où* ne se disent jamais que des choses : *voilà le point où je m' arrête ; voilà le principe d' où je conclus* .

Avec toute autre préposition qu' *à* et *de* , le conjonctif *lequel* et *laquelle* peut se dire des personnes et des choses : mais *qui* ne s' emploie qu' en parlant des personnes. *les revenus sur lesquels vous comptez ; les accidens contre lesquels vous êtes en garde : l' homme chez qui ou chez lequel vous êtes allé : la personne avec qui ou avec laquelle vous m' avez compromis* .

S' il s' agit des choses inanimées, on emploiera

quoi ou lequel : le principe sur quoi ou sur lequel je me fonde : la chose en quoi ou dans laquelle il a manqué .

La grammaire, monseigneur, seroit bien longue et bien difficile, s' il falloit retenir toutes les règles que je vous donne dans ce chapitre et dans d' autres. Mais mon dessein n' est pas de vous arrêter long-tems sur ces choses ; je ne veux vous les faire observer qu' une fois, cela suffira pour vous préparer à étudier l' usage. Finissons ce chapitre par une question qui souffre quelques difficultés. Pourquoi dit-on *votre ami est un des hommes qui manquèrent périr dans la sédition* , quoiqu' on dise *votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi* ? Pourquoi le pluriel *qui manquèrent* dans l' une de ces phrases, et pourquoi dans l' autre le singulier *qui doit* ?

C' est que les vues de l' esprit ne sont pas les mêmes. On se sert de la première phrase quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquèrent périr ; et on se sert au contraire de la seconde quand on veut le mettre à part, et le sens est *votre ami est un homme qui doit, le moins de tous les hommes, compter sur moi* .

PARTIE 2 CHAPITRE 21

des participes du présent.

je vous ai déjà rappelé plusieurs fois, monseigneur, que les verbes adjectifs sont des expressions abrégées, équivalentes à deux élémens du discours, à un nom adjectif et au verbe *être*. *Aimer* est équivalent d' *être aimant* ; *lire* , d' *être lisant* ; *faire* , d' *être faisant* . Ces adjectifs sont les participes du présent dont nous avons à traiter. Ces participes, faciles à reconnoître, se terminent tous de la même manière, et leur terminaison ne souffre jamais aucune variation. D' ailleurs ils n' ont ni genre ni nombre, ou, si vous voulez, ils sont tout-à-la-fois

du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel. Car, sans aucun égard pour le genre et pour le nombre des noms qu' ils modifient, on les prononce et on les écrit toujours de la même manière : *les hommes préférant, les femmes préférant, un homme préférant* . C' est en cela qu' on les distingue des autres adjectifs que nous terminons en *ant* , et qui sont susceptibles de genre et de nombre. Quand on dit *une vue riante, des personnes obligeantes ; riantes et obligeantes*

p352

rentrent dans la classe des autres adjectifs, et ce ne sont pas des participes. Vous remarquerez, monseigneur, que les participes du présent sont souvent précédés de la préposition *en*. *Je l' ai vu en passant ; en riant on peut dire la vérité* . Or, vous savez qu' une préposition indique le second terme d' un rapport, et vous concevez qu' il ne peut y avoir de rapport qu' entre deux choses qui existent, ou qui, étant considérées comme existantes sont distinguées par des noms substantifs. La préposition *en* vous fait donc appercevoir deux substantifs dans les participes *passant* et *riant* .

Il n' est pas étonnant que ces noms, qui sont originaires des adjectifs, deviennent des substantifs, puisqu' ils participent du verbe qui, à l' infinitif, est un vrai substantif, et que d' ailleurs nous avons remarqué que les adjectifs se prennent souvent substantivement. Faisons actuellement l' analyse de ces participes, lorsqu' on les emploie comme substantifs, et lorsqu' on les emploie comme adjectifs. La chose ne sera pas difficile. *en riant on peut dire la vérité* , signifie *lorsqu' on rit ou quoiqu' on rie on peut dire la vérité*. *En riant* est donc l' équivalent d' une proposition subordonnée, et il exprime une

p353

action qui peut n' être pas un accessoire de la proposition principale, et qui n' en est un que par occasion.

les courtisans, préférant leur avantage particulier au bien général, ne donnent que des conseils intéressés. Les courtisans préférant est donc l' équivalent d' une proposition incidente ; il exprime une habitude qui paroît devoir être toujours un accessoire du substantif qui est modifié. La pensée est la même que si l' on disoit : *c' est le caractère des courtisans de préférer leur avantage particulier au bien général et c' est pourquoi ils ne donnent que des conseils intéressés* .

Vous voyez, par l' analyse de ces exemples, en quoi l' acceptation de ces participes, employés comme substantifs, diffère de l' acception de ces mêmes participes employés comme adjectifs.

Quelquefois on supprime la préposition *en* , et alors on ne sait plus si le participe doit être pris substantivement ou adjectivement.

les hommes jugeant sur l' apparence, sont sujets à se tromper .

Si dans cette phrase, *jugeant* est adjectif, il signifie *les hommes qui jugent* , et il les représente comme s' étant fait une habitude de juger sur l' apparence.

p354

Si au contraire ce participe est un substantif, il signifie *les hommes qu' ils jugent* , et alors il ne représente pas les jugemens qu' ils font sur l' apparence comme une habitude, mais seulement comme une circonstance qui peut quelquefois les jeter dans l' erreur. C' est à un écrivain à savoir laquelle de ces deux choses il veut dire, et à la dire clairement.

L' équivoque peut être plus grande encore : *je l' ai rencontré allant à la campagne* . On ne sait si la préposition doit être suppléée devant le participe *allant* , ou si elle ne doit pas l' être ; et, par conséquent, on ne voit pas si c' est celui qui a rencontré ou celui qui a été rencontré, qui alloit à la campagne.

Dans le cas où la préposition devrait être suppléée, *allant* seroit un substantif, et le sens seroit *je l' ai rencontré en allant* ; c' est-à-dire, *lorsque j' allois à la campagne* .

Dans le cas où la préposition ne devrait pas être suppléée, *allant* , seroit un adjectif, et le sens seroit, *je l' ai rencontré qui alloit à la campagne* . Ces sortes de phrases sont

incorrectes, et il faut les éviter.

p355

PARTIE 2 CHAPITRE 22

des participes du passé.

on dit : *j' ai habillé mes troupes, mes troupes que j' ai habillées, mes troupes sont habillées* : voilà constamment l' usage. Or, vous voyez, monseigneur, pourquoi, dans la dernière phrase, le participe se met au féminin et au pluriel, c' est qu' *habillées* est un adjectif qui modifie un substantif féminin et pluriel.

Mais si dans la seconde phrase ce participe modifie également le substantif *troupes* , il y devra prendre encore la terminaison qu' il a prise dans la troisième, et il faudra dire *mes troupes que j' ai habillées* : or, il le modifie. En effet, quel est l' objet du verbe *avoir* , lorsque je dis *mes troupes que j' ai* ; ou, ce qui est la même chose, *mes*

p356

troupes, lesquelles troupes j' ai ? Il est évident que c' est *mes troupes* . Si j' ajoute donc *habillées* , ce participe ne peut exprimer qu' une des modifications du substantif *troupes* ; il est donc encore adjectif.

Mais que sera-t-il dans la phrase où il ne prend ni le féminin, ni le pluriel, *j' ai habillé mes troupes* ? M Dumarsais a le premier remarqué qu' en pareil cas, le participe est toujours un substantif. Il en est donc du participe du passé comme du participe du présent : il est substantif ou adjectif, suivant la manière dont on l' emploie.

Le verbe *avoir* , dit le grammairien que je viens de nommer, signifie proprement *posséder* : *j' ai une terre* . On l' a ensuite étendu à d' autres usages, et on a dit, *j' ai faim, j' ai soif* . Car quoiqu' on n' eût pas faim comme on a une terre, et que, dans l' un comme dans l' autre, *avoir* ne signifie pas absolument la même chose que *posséder* , il

y a cependant quelque analogie entre *j' ai une terre* et *j' ai faim* . Or, nous avons vu que d' analogie en analogie, un mot finit souvent par être pris dans une acception qui a à peine quelque rapport à la première. C' est ce qui est arrivé au verbe *avoir* : il a passé par une suite d' acceptions, dont les deux

p357

extrêmes sont *j' ai une terre, j' ai habillé* ; et ces deux extrêmes diffèrent en ce que l' un a pour accessoire un rapport au présent, et que l' accessoire de l' autre est un rapport au passé. Dans *j' ai une terre* , l' objet du verbe *avoir* est *une terre* : *habillé* est donc également l' objet du verbe *avoir* dans *j' ai habillé* . Or, un verbe ne peut avoir pour objet qu' une chose qui existe, ou que nous considérons comme existante ; c' est-à-dire, qu' il ne peut avoir pour objet qu' une chose que nous désignons par un nom substantif. *habillé* est donc ainsi qu' *une terre* , un substantif.

Ces sortes de substantifs participent du verbe ; ils ont un objet quand le verbe en a un : *mes troupes* , par exemple, est l' objet d' *habillé* , dans *j' ai habillé mes troupes* . Ils n' ont point d' objet quand le verbe n' en a pas. Ainsi, dans *j' ai parlé, parlé* est un substantif qui n' a point d' objet. Comme nous avons distingué des verbes d' action et des verbes d' état, on pourroit distinguer deux espèces de participes substantifs : les uns sont des substantifs qui expriment une action, *habillé, parlé* ; les autres sont des substantifs qui expriment un état, *dormi, languis* .

p358

Tous ces substantifs diffèrent des autres, en ce qu' ils ne sont ni masculins, ni féminins, ni singuliers, ni pluriels : leur terminaison ne varie donc jamais ; et, par conséquent, les principes adjectifs sont seuls susceptibles de genre et de nombre. Dès que les participes substantifs sont invariables dans leur terminaison, vous concevez, monseigneur,

qu' il ne peut y avoir aucune difficulté sur la manière de les employer. Passons donc aux participes adjectifs.

Les participes adjectifs peuvent se construire avec le verbe *être* ou avec le verbe *avoir* .

Dans le premier cas, ou le verbe *être* conserve la signification qui lui est propre, ou il ne la conserve pas. S' il la conserve, le participe doit toujours s' accorder avec le sujet de la proposition : *il est aimé, elle est aimée, ils sont aimés* .

S' il ne la conserve pas, il sera employé à la place du verbe *avoir* ; et on dira *il s' est tué* , pour *il a tué soi* ; et *il s' est crevé les yeux* , pour *il a crevé les yeux à soi* . Alors il y a encore une distinction à faire.

Ou l' action, exprimée par le participe, a pour objet le sujet même de la chose, et vous direz *il s' est tué, elle s' est tuée, ils*

p359

se sont tués . Car, en pareil cas, le participe est un adjectif qui doit prendre le genre et le nombre du nom qu' il modifie.

Ou l' action a pour objet un nom différent du sujet de la proposition, et vous direz *il s' est crevé les yeux, elle s' est crevé les yeux, ils se sont crevés les yeux* . C' est qu' ici le participe *crevé* est un substantif. Dans cette phrase, *il s' est crevé, se n' est pas l' objet* comme dans *il s' est tué* : il est le terme du rapport, et l' on dit *se* pour *à soi* .

La règle que l' usage suit dans toutes ces phrases, où le verbe *être* est employé à la place du verbe *avoir* , est donc de regarder comme adjectif tout participe qui a pour objet le sujet même de la proposition, et de regarder comme substantif tout participe qui a un autre nom pour objet. Dans le premier cas, le participe est susceptible de genre et de nombre ; dans le second, il ne l' est pas. Cette règle est constante et ne souffre point d' exception.

Vous pourrez, monseigneur, facilement connoître si le participe est substantif ou s' il est adjectif. Il est substantif toutes les fois qu' il est suivi de son objet ; *j' ai reçu les lettres* : il est adjectif toutes les fois qu' il en est précédé ; *les lettres que j' ai reçues* .

Vous direz donc : *de deux filles qu' elle avoit, elle en a fait une religieuse* , et non pas *faite* . Car *une* est l' objet du participe *fait* , et il ne vient qu' après. Le sens est *elle a fait une d' elles religieuse* .

Par la même raison, vous direz, en faisant du participe un substantif, *les académies se sont fait des objections* ; et, en faisant de ce même participe un adjectif, vous direz, *j' ignore les objections que les académies se sont faites* .

On a demandé s' il faut dire *la justice que vous ont rendu* ou *rendue vos juges* . Pendant long-tems les grammairiens se sont déclarés pour *rendu* , parce que, disoient-ils, ce participe est suivi du sujet de la proposition.

Comme cette raison est sans fondement, je crois, avec M Duclos, qu' il faut dire *rendue* .

Mais la grande question est de savoir si le participe est variable dans sa terminaison, lorsqu' il est suivi d' un verbe ou d' un adjectif ; par exemple, faut-il dire *elle s' est laissée mourir* , ou *elle s' est Laissé mourir* ou, *elle s' est rendue catholique* , ou *elle s' est rendu catholique* . Cette question en renferme deux : il faut d' abord observer le participe lorsqu' il est suivi d' un verbe : nous

l' observerons ensuite, lorsqu' il est suivi d' un adjectif.

On dit, *elle s' est fait peindre* , et non pas *elle s' est faite peindre* ; parce que ce n' est pas le participe *fait* qui est exprimé par ces deux mots *faire peindre* .

De même, quoiqu' on dise *une maison que j' ai faite* , parce que l' adjectif conjonctif *que* est l' objet du participe *faite* , on doit dire *une maison que j' ai fait faire* ; parce qu' alors le conjonctif, au lieu d' être l' objet du participe, devient l' objet de *fait faire* .

Vous direz encore, *imitiez les vertus que vous avez entendu louer* , et vous ne direz pas *entendues* ; parce que le conjonctif n' est l' objet ni d' *entendu* , ni de *louer* , pris séparément : il l' est de ces deux mots réunis,

ou d' une seule idée qu' on exprime avec deux mots, comme on pourroit l' exprimer en un seul.

Enfin vous direz, *terminez les affaires que vous avez prévu que vous auriez* , et non pas *prévues* ; parce que le conjonctif est l' objet d' une seule idée, exprimée par ces mots, *prévu que vous auriez* .

D' après ces exemples, nous pouvons établir pour règle, que le participe est invariable

p362

dans sa terminaison, toutes les fois que nous le joignons à un verbe pour exprimer avec deux mots une seule idée, comme nous l' exprimons avec un seul. Il ne s' agit donc plus, pour juger si le participe suivi d' un verbe doit être ou n' être pas susceptible de genre et de nombre, qu' à considérer comme deux idées séparées, celle du verbe et celle du participe, ou si, au contraire, nous sommes portés à les regarder comme une seule idée.

On doit dire, *elle a pris un remède qui l' a fait mourir* , parce que le pronom *la* est l' objet d' une seule idée, *fait mourir* . Mais, dira-t-on, *elle a pris un remède qui l' a laissée mourir*, ou *qui l' a laissé mourir* ? M Duclos veut qu' on dise *laissée* . Il considère donc séparément l' idée de *laissée* et celle de *mourir* ; et, parce que *mourir* ne peut pas avoir un objet, il pense que le pronom *la* est celui du participe *laissée* . De même il veut qu' on dise ; *elle s' est présentée à la porte, je l' ai laissée passer* ; quoiqu' on doive dire *je l' ai fait passer* . Pour rendre la chose plus sensible, il traduit ces phrases, *je l' ai laissée passer, je l' ai laissée mourir* ; par celle-ci, *j' ai laissé elle passer, j' ai laissé elle mourir* ; mais que veut dire *j' ai laissé elle* ?

p363

Il me semble que nous sommes portés à regarder *laisser mourir* ou *laisser passer*, comme une seule idée, et que nous sommes choqués

de la voir partagée en deux par un pronom placé entre le participe et le verbe.

Autre exemple de M Duclos : *avez-vous entendu la nouvelle actrice ? Je l' ai entendue chanter* ; c' est-à-dire, *j' ai entendu elle chanter* : *avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette ? Je l' ai entendu chanter* : c' est-à-dire, *j' ai entendu chanter l' ariette* .

Quand il s' agit de l' ariette, M Duclos considère donc *entendu chanter* comme une seule idée ; parce qu' en effet l' ariette ne peut être l' objet que de l' idée exprimée par ces deux mots réunis, *entendu chanter* .

Or, je conviens qu' à la rigueur, la nouvelle actrice pourroit être l' objet d' *entendu* ; mais il ne s' agit pas seulement de l' avoir entendue, il s' agit de l' avoir entendu chanter ; et il me semble qu' on ne peut pas considérer, comme deux idées séparées, celle du participe et celle du verbe : il faudroit donc dire *je l' ai entendu chanter* , même en parlant de l' actrice.

Considérons actuellement le participe lorsqu' il est suivi d' un adjectif ; il faut dire, comme l' assure M Duclos, *elle s' est rendue*

p364

la maîtresse, elle s' est rendue catholique .

Pour résoudre cette question, je considère encore si nous sommes portés à séparer ces idées ou à les réunir dans une seule. Or, il me semble qu' on dira beaucoup mieux *le commerce a rendu riche cette ville*, que *le commerce a rendu cette ville riche* . Ainsi, quoique nous employons deux mots, nous ne paroissions avoir qu' une seule idée, comme si nous disions *a enrichi* . L' idée seroit donc une lorsque nous nous servons d' une périphrase, comme lorsque nous la rendons en un seul mot ? Mais cette conclusion seroit peut-être trop précipitée : car l' oreille est quelquefois la règle de nos constructions, autant au-moins que notre manière de concevoir. En effet, on dira plutôt *le commerce a rendu cette ville opulente* , que *le commerce a rendu opulente cette ville* ; *j' ai rendu cette personne maîtresse de mon sort* , que *j' ai rendu maîtresse de mon sort cette personne* ; *un docteur a rendu ce protestant catholique* , qu' *un docteur a rendu catholique ce protestant* . Il me semble donc que nous soyons portés à séparer l' idée

du participe de celle de l' adjectif, et par conséquent on peut dire, avec Mr Duclos, *elle s' est rendue catholique, elle s' est rendue maîtresse* . Cependant il seroit bien plus simple

p365

que les participes, suivis d' un adjectif, fussent assujettis à la même règle que les participes suivis d' un verbe.

Au reste, si nous séparons plus volontiers l' idée du participe de celle d' un adjectif que de celle d' un verbe, c' est qu' un adjectif présente une idée qui, étant plus déterminée, se distingue davantage de toute autre.

Celle d' un verbe à l' infinitif étant au contraire indéterminée, est par cette raison plus propre à se confondre avec celle du participe.

Je n' oserois, monseigneur, vous répondre de l' exactitude des règles que je viens de proposer sur les participes du passé. En fait de langage, quand l' usage ne fait pas lui-même la règle, il est bien à craindre qu' il n' y ait de l' arbitraire dans les décisions des grammairiens.

PARTIE 2 CHAPITRE 23

des conjonctions.

nous avons vu que les conjonctions sont moins des élémens du discours que des expressions abrégées, auxquelles on pourroit suppléer par des expressions plus composées. Deux propositions ne se lient que par les

p366

rappports qu' elles ont l' une à l' autre. Or le propre des conjonctions est de prononcer ces rappports.

Une proposition se lie-t-elle à une précédente comme conséquence ? Nous avons les conjonctions *donc, ainsi* ; comme preuve ? *car* ; comme opposée ? *mais cependant, pourtant* ; affirment-elles ensemble ? Nous avons la conjonction *et* ; nient-elles ensemble ? *ni* ; affirment-elles séparément, en sorte

que des deux une seule puisse être vraie ?
ou . Mais, monseigneur, il est inutile de
faire l' énumération de toutes les conjonctions.
Il le seroit encore plus de charger votre
mémoire des noms qu' on leur a donnés :
car les grammairiens en ont distingué jusqu' à
quinze espèces. Bornons-nous à observer la
conjonction *que* , la seule qui puisse souffrir
quelques difficultés.

Nous avons vu, dans la première partie
de cette grammaire, quelle est la nature de
cette conjonction, et comment elle a été
trouvée : il nous reste à voir comment on
l' emploie.

Nous l' employons quelquefois dans des
tours elliptiques, où la proposition principale
est supprimée. Nous disons, par exemple,
que je meure ! c' est-à-dire, plut-à-Dieu

p367

*que je meure ! Qu' il se soit oublié jusqu' à ce
point-là ! c' est-à-dire, je suis étonné qu' il
se soit oublié jusqu' à ce point-là !* quelquefois
nous laissons à suppléer la conjonction même :
*qui m' aime me suive ; c' est-à-dire, je veux
que celui qui m' aime me suive .*

Avec cette conjonction, le verbe de la
proposition subordonnée se met tantôt à
l' indicatif *je sais qu' il est surpris* , tantôt
au subjonctif *je doute qu' il soit surpris* :
or, ce n' est pas la conjonction *que* , c' est
le verbe de la proposition principale qui
détermine le mode du verbe de la proposition
subordonnée.

Si le verbe de la proposition principale
affirme positivement et avec certitude, celui
de la proposition subordonnée doit aussi
affirmer positivement et avec certitude ; et
nous disons à l' indicatif, *je sais qu' il est
surpris* , parce que le propre de ce mode
est l' affirmation. Au contraire, nous disons
au subjonctif, *je doute qu' il soit surpris* ,
parce que ce mode n' étant destiné qu' à
marquer le rapport de la proposition subordonnée
à la proposition principale, il conserve
dans le second verbe le doute
exprimé dans le premier.

La règle est donc que le verbe de la proposition

p368

subordonnée doit être au subjonctif toutes les fois que celui de la proposition principale exprime quelque doute, quelque contrainte, quelque incertitude. Vous direz, par conséquent, *j' ignore qu' il vienne, je sais qu' il viendra : je crains qu' il ne réussisse, je crois qu' il réussira : je souhaite qu' il parvienne, on dit qu' il est parvenu* .

Cette règle s' applique à toutes les expressions composées, où nous faisons entrer la conjonction *que* , et que les grammairiens mettent parmi les conjonctions. Ainsi il faut dire *attendu que cela est, vu que cela est* ; parce qu' *attendu et vu* affirment positivement : et il faut dire *pourvu que cela soit, afin que cela soit, avant que cela soit* ; parce que *pourvu, afin et avant* , laissent dans l' esprit quelque incertitude, ou du moins quelque suspension.

Je ne crois pas, monseigneur, qu' il y ait rien de plus à remarquer sur les conjonctions.

PARTIE 2 CHAPITRE 24

des adverbess.

nous avons dit, monseigneur, que l' adverbe est une expression abrégée qui est l' équivalent d' un nom précédé d' une proposition ;

p369

et nous avons donné pour exemple *sagement* , qui signifie *avec sagesse* ; *plus* , qui signifie *en quantité supérieure* , etc. *sagement, prudemment* , et autres semblables, se nomment *adverbes de manière* ou *de qualité* , parce qu' ils expriment la manière dont une chose se fait. Tout ce qu' il y a à remarquer sur ces adverbess, c' est qu' ils se joignent au verbe qu' ils modifient ; *il s' est conduit sagement, il s' est prudemment conduit* .

Quand nous considérons les mêmes qualités dans deux objets, nous y trouvons de l' égalité ou de l' inégalité, et nous avons, pour exprimer ces rapports, les adverbess *plus, moins, aussi, plus grand, moins grand,*

aussi grand .

Mais quand nous disons d' un homme, *il est fort instruit, il est très-savant* , nous ne considérons plus la même quantité dans deux objets, nous la considérons dans un seul, nous la comparons à une idée que nous nous sommes faite, et qui nous sert de mesure. Nous employons encore à cet usage *infiniment, considérablement, abondamment, copieusement, grandement, petitement* . Tous ces adverbes se rapportent à une mesure, que chacun se fait d' après les jugemens qu' il

p370

est dans l' habitude de porter. On les nomme *adverbes de quantité* .

Les grammairiens distinguent encore des adverbes de tems, de lieu et d' autres, sur lesquels il n' y a rien à remarquer. Nous aurions même peu de choses à dire dans ce chapitre, s' ils n' avoient pas confondu parmi les adverbes des adjectifs et des expressions que nous allons rapporter à leurs vrais élémens.

je n' ai pas pu vous voir hier, je vous verrai demain. *Hier* et *demain* sont évidemment des noms substantifs : *c' est au jour d' hier, au jour de demain* ; et il faut vous accoutumer à remplir ces ellipses.

On dit *il est en haut, il est en bas* , pour *en lieu haut, en lieu bas* . Ici l' adjectif est précédé d' une préposition ; quelquefois il est employé seul. *parler bas, chanter juste, frapper fort, voir clair, voir trouble, voir double* , signifient *parler d' un ton bas, chanter d' une voix juste, frapper à coup fort, voir d' un oeil clair, trouble, voir d' une manière double*. *Bas, juste, fort, clair, trouble, double* , sont donc des adjectifs, et ces tours sont elliptiques.

Si, comme le veulent les grammairiens, *à toute heure, à tout moment, de tems en*

p371

tems , sont des adverbes, pourquoi n' en diroit-on pas autant de *à l' heure que je vous vois, au moment que je vous parle, dans le*

moment que vous étiez en France ?

Bornons-nous donc à reconnoître les élémens dont les expressions sont composées. S' il y en a qu' on puisse, avec quelque fondement, mettre parmi les adverbes, ce sont celles dont l' usage ne fait plus qu' un seul mot ; telles sont *aujourd' hui* , qui est formé d' à ce jourd' hui ; *dorénavant*, qui l' est de *de cette heure en avant* ; et *beaucoup* , qui l' est, comme le remarque M Du Marsais, de *bella copia* , grande abondance.

PARTIE 2 CHAPITRE 25

des interjections.

les interjections, ou ces accens que nous avons vu être communs au langage d' action et à celui des sons articulés, sont des expressions rapides, équivalentes quelquefois à des phrases entières. Elles n' ont point de place marquée, et elles n' en sont que plus expressives ; soit qu' elles commencent un discours, soit qu' elles le terminent, soit qu' elles l' interrompent, il semble qu' elles échappent toujours au moment de produire leur effet.

p372

Aux accens naturels du langage d' action, les langues ont ajouté des mots tels que *hélas ! Ciel ! Dieu !* la grammaire n' a rien à remarquer sur ces espèces de mots ; c' est au sentiment à les préférer à propos.

PARTIE 2 CHAPITRE 26

de la syntaxe.

nous ne concevons jamais mieux une pensée, que lorsque toutes les parties distinctes les unes des autres se présentent à nous avec tous les rapports qui sont entr' elles : ce n' est donc pas assez d' avoir des mots pour chaque idée ; il faut encore savoir former de plusieurs idées un tout dont nous saisissons tout-à-la-fois les détails et l' ensemble, dont rien ne nous échappe. Voilà l' objet de la syntaxe.

Les rapports se marquent de plusieurs manières ; par la place qu' on donne aux

mots, par les différentes formes qu' ils prennent, par des prépositions qui les montrent comme second terme d' un rapport, par des conjonctions qui rapprochent autant qu' il est possible les propositions incidentes des substantifs qu' elles modifient ; enfin, par des conjonctions qui prononcent la liaison entre

p373

les principales parties du discours. Voilà, monseigneur, tous les moyens : nous les avons déjà remarqués dans le cours de cet ouvrage : nous allons les observer plus particulièrement.

Pierre est homme. tel est l' ordre des mots dans une proposition simple : le sujet, puis le verbe, enfin l' attribut. Notre syntaxe ne permet pas d' autre arrangement.

Tout sujet d' une proposition offre une idée déterminée, puisque c' est la chose dont on parle, et qu' on désigne comme existante.

Il semble donc qu' on auroit pu dire *homme est Pierre* . Car *homme* étant indéterminé, ne sauroit être pris pour sujet, et par conséquent la phrase n' en seroit pas moins claire. Mais l' usage ne l' a pas permis. Il permet encore moins *un homme est pierre* , parce qu' un *homme* paroîtroit le sujet, et la phrase auroit quelque chose de louche. Mais on dira également *Pierre est l' homme que vous voyez* , ou *l' homme que vous voyez est Pierre* : c' est que les deux termes de cette proposition étant identiques, ils peuvent être indifféremment l' un et l' autre le sujet ou l' attribut.

L' attribut peut être un adjectif : *Pierre est courageux* . Il semble encore qu' en pareil

p374

cas on pourroit dire *courageux est Pierre* : mais nous nous sommes fait une si grande habitude du premier tour, que nous ne permettons point ces sortes de transpositions.

Une proposition se compose suivant qu' on ajoute des accessoires au sujet, au verbe ou à l' attribut.

L' objet est un accessoire du verbe ; il

doit le suivre immédiatement, ou du moins il n'en peut être séparé que par des modifications même du verbe. *le roi aime le peuple, le roi aime beaucoup le peuple* . Vous voyez que *beaucoup* ne sépare *le peuple* de *aime* que parce qu'il est une modification de l'action d'aimer.

Il ne faut excepter de cette règle que les pronoms *le, la, les* , les noms des personnes *me, te, je, nous, vous* , et le conjonctif *que* . Sans doute c'est l'oreille qui a engagé à transposer les pronoms et les noms des personnes avant le verbe. *je l'aime, il nous aime* . Ces monosyllabes auroient fait une chute désagréable, s'ils avoient terminé la phrase. Cela est sur-tout sensible dans *me, te, se, le* : aussi préférons-nous *moi, toi, soi, lui* , lorsque nous voulons faire précéder le verbe, ce qui est rare.

Voilà constamment la place de ces noms

p375

quand le verbe est à tout autre mode que l'impératif. Mais quand on commande ou qu'on défend, voici ce que prescrit l'usage. On dit *dites-lui, menez-le, conduisez-la, parlez-moi, prenez-en, allez-y* . En pareil cas, chacun de ces mots doit être précédé du verbe.

Si la phrase est composée de deux impératifs, l'arrangement de ces mots sera encore le même avec le premier : mais ils pourront, à notre choix, précéder ou suivre le second. *allez le chercher et me l'amenez* , ou *amenez-le moi* : *allez le trouver et lui mander* , ou *mandez-lui* : *allez là et y demeurez* , ou, ce qui est mieux, *demeurez-y* : *prenez des étoffes et en apportez* , ou ce qui est mieux encore *apportez-en* .

Lorsqu'on défend, ces noms doivent toujours être placés avant le verbe. *ne lui dites pas, ne le menez pas, ne le conduisez pas, ne lui mandez pas, n'en parlez pas, n'y allez pas, n'en prenez pas* . Voilà, en pareil cas, les seuls arrangements. On dit *parlez-moi* , et jamais *parlez-me* . Il semble donc qu'on ne devrait pas dire *parlez-m'en* : on le dit cependant, mais on ne dit point *menez-m'y* .

Le conjonctif *que* ne peut avoir qu'une

place : il faut qu' il suive immédiatement le substantif, auquel il lie la proposition incidente dont il est l' objet. Dans *les conquêtes qu' Alexandre a faites*, *que* est l' objet de la proposition incidente, *Alexandre a faites* , et il suit immédiatement le substantif *conquêtes* . Mais une proposition incidente modifie souvent un nom qui est revêtu de quelques modifications. Par exemple, l' *homme de courage que vous connaissez* , offre le substantif *homme* modifié par ces mots *de courage* . Or, ce n' est point au mot *courage* , dont l' idée est indéterminée, que se rapporte le conjonctif *que* : ce n' est pas non plus au mot *homme* , considéré tout seul. C' est à l' idée totale qui résulte de ces mots, l' *homme de courage* , et qui est une, comme si elle étoit exprimée par un seul nom substantif. Cet exemple confirme donc la règle que nous avons donnée, que *le conjonctif que doit toujours suivre immédiatement le substantif auquel il lie la proposition incidente* . Or, cette règle est la même pour tous les adjectifs de cette espèce, *qui, dont lequel* , etc. La phrase que nous avons apportée pour exemple, *les conquêtes qu' Alexandre a faites* , occasionne une exception à la règle que nous

avons donnée pour la place du sujet. Car le sens étant également marqué, soit qu' on dise *qu' Alexandre a faites*, ou *qu' a faites Alexandre* ; on peut à son choix donner au nom l' une ou l' autre place. Il y a même encore un cas où le sujet peut suivre le verbe ; c' est lorsque celui-ci est précédé par une circonstance de tems. On dira, par exemple, *alors arriva votre ami* . Les propositions incidentes n' ont qu' une place dans le discours, puisqu' elles ne sauroient être séparées du substantif, ou du moins de l' idée totale à laquelle on les rapporte. Mais, comme les propositions subordonnées sont des accessoires du verbe de la proposition principale, et que leur rapport est suffisamment indiqué par des conjonctions, ou par des prépositions, elles peuvent commencer ou finir la phrase,

ou même être insérées entre le nom et le verbe. *votre fils n' est pas connoissable depuis qu' il a voyagé : depuis que votre fils a voyagé, il n' est pas connoissable : votre fils, depuis qu' il a voyagé n' est pas connoissable .*

Il est évident que, dans tous ces arrangements, la liaison des idées est également conservée ; et par conséquent il sont tous dans les règles de la syntaxe.

p378

Les moyens et les circonstances sont encore des accessoires du verbe : on peut donc aussi leur donner différentes places dans le discours. Exemple pour les moyens : *avec votre secours, cet homme finira son affaire ; cet homme finira son affaire avec votre secours : cet homme, avec votre secours, finira son affaire .* Exemple pour les circonstances : *votre ami étoit à Rome dans ce tems-là : votre ami, dans ce tems-là étoit à Rome : dans ce tems-là votre ami étoit à Rome .* C' est donc une règle générale, qu' un nom précédé d' une préposition, peut prendre différentes places dans le discours, toutes les fois qu' il exprime les moyens, les circonstances ou quelque' autre accessoire du verbe. Il faut seulement prendre garde qu' il n' en naisse quelque' équivoque avec ce qui précède, ou avec ce qui suit. Au reste, quand je dis que les moyens, les circonstances et autres accessoires du verbe peuvent avoir différentes places dans le discours, c' est proprement des accessoires du verbe *être* que je parle. Lors donc que vous emploierez un verbe adjectif, vous le rappellerez à ses éléments, si vous voulez distinguer les accessoires qui appartiennent au verbe de ceux qui appartiennent à

p379

l' adjectif. En traduisant, par exemple, *finira* par *sera finissant* , vous verrez qu' *avec votre secours* est l' accessoire du verbe *sera* , et que *son affaire* est celui de l' adjectif *finissant*. *Cet homme, sera avec votre secours finissant son affaire .*

Il ne faudrait pas confondre avec les accessoires du verbe tout nom qui seroit précédé d' une préposition. Traduisez cette phrase, *je pars demain pour Rome* , par celle-ci, *je suis demain partant pour Rome* : vous voyez aussi-tôt que *pour Rome* est un accessoire qui appartient à l' adjectif *partant* , et que vous ne pouvez pas transposer. Au lieu que vous pouvez dire à votre choix : *demain je pars pour Rome, je pars demain pour Rome, je pars pour Rome demain* . Un nom précédé d' une préposition ne peut donc pas être transposé lorsqu' il est l' accessoire d' un adjectif. Il n' en seroit pas de même s' il étoit l' accessoire d' un substantif : alors il pourroit être transposé. Exemple : *quand de Rome avec vous j' entreprendrai le voyage* . Or, pourquoi ne peut-on pas transposer *pour Rome* avant *partant* , comme on transpose *de Rome* avant *voyage* ? Si vous considérez les actions exprimées

p380

par des adjectifs tels que *partant* , vous remarquerez qu' elles ont un but auquel elles tendent ; et que par conséquent il est dans l' ordre des idées que ce but soit nommé après l' action, dans une langue où la place est le principal signe des rapports. Il faut donc dire *partant pour Rome* . Mais si vous considérez le substantif *voyage* et le nom *Rome* , qui étant précédé de la préposition *de* détermine de quel voyage on parle, vous ne sentez plus qu' il soit nécessaire que les idées viennent à la suite l' une de l' autre, dans cet ordre, *le voyage de Rome* . Au contraire, vous appercevez deux idées que vous pouvez éloigner, et placer pour ainsi dire dans deux points de perspective. Après avoir donc fixé ma vue sur Rome, en disant *de Rome* , vous la conduisez sur l' autre terme qui est *le voyage* ; et lorsque votre phrase est finie, je rapproche les mots que vous avez écartés, j' en apperçois le rapport, et votre construction n' a rien qui me choque. Une preuve que ces idées doivent être regardées comme deux points de perspective distans l' un de l' autre, c' est que vous ne pouvez les transposer qu' autant que vous

les séparez par quelques mots. Vous ne

p381

direz pas *quand j' entreprendrai avec vous de Rome le voyage* . Cette transposition paroît dure, parce que les idées ne seroient pas assez éloignées pour être regardées comme deux points de perspective. Il faut donc les séparer, ou ne les point transposer. Souvent les mots qu' on peut transposer se rapportent à un substantif qu' on n' appercevra pas si on ne sait pas réduire les expressions composées à leurs vrais élémens. Lorsque je dis, à *de pareils propos je ne sais que répondre* , ce n' est pas à l' adjectif *répondant* que se rapportent les mots transposés, à *de pareils propos* . Car le sens n' est pas *je ne sais qu' être répondant* : je veux dire que je ne sais quelle réponse faire. C' est donc au substantif *réponse* que ces mots doivent se rapporter : *je ne sais quelle réponse faire à de pareils propos*.

d' après les exemples que nous avons apportés, vous jugez, monseigneur, que ce sont toujours les mêmes signes qui marquent les rapports des mots et des phrases. C' est-là proprement ce qui appartient à la syntaxe. Mais comme l' arrangement des mots et des phrases peut varier suivant les différentes transpositions qu' on se permet, les constructions changent,

p382

quoique la syntaxe soit toujours la même. La syntaxe, comme le remarque M Du Marsais, ne consiste que dans des signes choisis pour marquer les rapports ; et la construction consiste dans les différens arrangemens que nous pouvons nous permettre, en observant toujours les règles de la syntaxe. Nous allons traiter des constructions dans le chapitre suivant.

PARTIE 2 CHAPITRE 27

des constructions.

un prince qui remplit exactement ses devoirs mérite l' amour de ses sujets et l' estime de tous les peuples. Un prince est le nom de la phrase : c' est la chose dont je parle : il ne suppose rien d' antérieur ; et tous les autres mots se rapportent successivement à celui qui les précède. Dans un pareil discours, l' esprit n' est point suspendu : on saisit la pensée à mesure qu' on lit. J' appelle cet ordre *construction directe* .

Mais si je dis *avec des procédés comme les vôtres* , ces mots laissent l' esprit en suspens. Vous voyez, monseigneur, qu' ils dépendent de quelque chose que je vais dire : car la préposition *avec* indique le second

p383

terme d' un rapport, et je n' ai pas encore montré le premier. Vous sentez donc que mon discours va finir par des idées, qui, dans l' ordre direct devroient être les premières. Or cet ordre a lieu toutes les fois qu' il y a transposition. Je l' appelle *construction renversée* .

Cette sorte de construction est ce que les grammairiens nomment *inversion* . L' inversion n' est donc pas, comme ils le disent, un ordre contraire à l' ordre naturel, mais seulement un ordre différent de l' ordre direct, et les constructions directes et renversées sont également naturelles.

Comme il étoit naturel à Cicéron de parler latin, et par conséquent de faire beaucoup d' inversions, il nous est naturel de parler françois, et par conséquent d' en faire peu. Le mot *naturel* n' est pris ici qu' improprement. Il ne signifie pas ce que nous ferons en conséquence de la conformation que la nature nous donne ; mais seulement ce que nous ferons en conséquence des habitudes que nous avons contractées. à parler vrai, il n' y a dans l' esprit ni ordre direct, ni ordre renversé, puisqu' il apperçoit à la fois toutes les idées dont il juge, il les prononceroit toutes à la fois,

p384

s' il lui étoit possible de les prononcer comme il les apperçoit. Voilà ce qui lui seroit naturel ; et c' est ainsi qu' il parle lorsqu' il ne connoît que le langage d' action.

C' est par conséquent dans le discours seul que les idées ont un ordre direct ou renversé, parce que c' est dans le discours seul qu' elles se succèdent. Ces deux ordres sont également naturels. En effet, les inversions sont usitées dans toutes les langues, autant du moins que la syntaxe le permet.

Je sais bien, monseigneur, qu' on aura de la peine à se persuader que nous appercevons à la fois toutes les idées qui sont comme enveloppées dans une pensée un peu composée ; et on s' obstinera à demander quel est l' ordre naturel dans lequel elles se présentent successivement à l' esprit. Mais si je demandois *quel est l' ordre naturel dans lequel les objets se présentent successivement à la vue, lorsque la vue elle-même embrasse à la fois tout ce qui frappe les yeux*, vous me diriez que je fais une question absurde ; et si j' ajoutois qu' il faut cependant qu' il y ait dans la vue un ordre direct ou renversé, vous penseriez que je déraisonne tout-à-fait. Quand on voit tout à la fois,

p385

me diriez-vous, on ne voit pas l' un après l' autre : il faut regarder successivement les choses qu' on voit. Dites-en autant, monseigneur, de la vue de l' esprit. Quand il voit, il voit à la fois tout ce qui s' offre à lui ; il faut qu' il regarde pour mettre dans ce qu' il apperçoit un ordre direct ou un ordre renversé : or, il ne regarde qu' autant que nous avons besoin de parler, ou d' appercevoir les choses d' une manière distincte.

Quand nous étudierons l' art d' écrire, nous verrons plus particulièrement l' usage qu' on peut faire des inversions. Pour le présent, monseigneur, je ne vous donnerai qu' un exemple ; et ce sera le même qui nous a servi à l' analyse du discours.

" dans cette enfance, ou pour mieux dire, dans ce cahos du poëme dramatique... etc. "

considérez, monseigneur, comment toutes les parties de cette période se lient à une idée principale pour former un seul tout. C' est ainsi que cette multitude d' idées s' offroit à Racine, et c' est ainsi qu' il lui étoit naturel de les présenter. Substituons l' ordre direct, et disons :

voire illustre frère fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens dont notre langue est capable, accordant heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissant bien loin derrière lui tout ce qu' il avoit de rivaux.

il fit voir la raison dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce cahos du poème dramatique parmi nous.

il la fit voir après avoir quelque tems

cherché le bon chemin, et lutté, si je l' ose dire ainsi, contre le mauvais goût de son siècle.

enfin il la fit voir lorsqu' il étoit inspiré d' un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens.

vous voyez, monseigneur, que pour suivre l' ordre direct je suis obligé de partager une pensée qui est une, et qui doit être une. Quand j' éviterois de répéter *il fit voir la raison* , la pensée n' en seroit pas moins partagée : car ce ne seroit qu' à plusieurs reprises que j' achèverois de la développer. Dans Racine, au contraire, cette pensée est pour ainsi dire moulée d' un seul jet. Tel est l' avantage de l' ordre renversé.

Il y a dans le discours deux choses : la liaison des idées se trouve toujours dans l' ordre direct : mais pour peu qu' une pensée soit composée, l' ensemble ne peut se trouver que dans l' ordre renversé. Il est donc absolument nécessaire de faire usage des inversions ; et si elles sont nécessaires, il faut bien qu' elles deviennent naturelles.

Nous avons considéré les langues comme autant de méthodes analytiques ; et nous avons vu, monseigneur, quels sont dans

p388

la nôtre les signes de cette méthode, et d'après quelles règles nous devons nous en servir. Mais nous avons encore bien des observations à faire pour démêler tout l'artifice de cette analyse, et pour en saisir la simplicité. Ce sera le sujet de l'ouvrage suivant, *l'art d'écrire*.

p151

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)